

**OFIS SECURITY SYSTEMS**

Kello VISIOX7

La Gestion des Temps de Présence

Optimiser la Gestion des Ressources pour gagner en productivité

Tel: 01 600 8000

PNR : 219, Avenue Charles De Gaulle  
BZV : 106, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

# LA SEMAINE AFRICAINE



[www.lasemaineafricaine.net](http://www.lasemaineafricaine.net)

N° 3634 du Mardi 18 Octobre 2016 - 65<sup>ème</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -

CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## 45<sup>ème</sup> assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo

### Les évêques appellent à promouvoir le dialogue interreligieux pour consolider la paix au Congo



*Le nonce apostolique (avec crosse en main) accompagné des évêques du Congo*

*(PP. 12-13)*

Hugues Ngouélondélé a présenté son livre sur le P.c.t

**«Je suis partisan du franc-parler, sans langue de bois: j'ai dit ce que j'ai à dire»**

*(P.5)*

Sessions budgétaires de l'assemblée nationale et du sénat

### La situation sécuritaire et humanitaire au Pool au cœur des préoccupations!

*(P.3)*

**OKEN PALACE HOTEL**  
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !  
A partir de 25.000 Fcfa

**OKEN PALACE HOTEL**

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.  
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 - 05 513 13 73 - 06 642 42 89

FPA (Fondation Perspectives d'Avenir)



### Des bourses d'études aux dix meilleurs bacheliers de Dolisie

*Denis Christel Sassou-Nguesso*

*(P.11)*

Y'ello digitales vacances scolaires 2016

## MTN Congo et l'Association Jeunesse Levons-nous et bâtissons font vivre une expérience palpitante du monde numérique aux enfants de 6 à 11 ans de la commune de Ouenzé

L'utilisation des TIC dans l'éducation constitue un enjeu considérable pour les différentes parties prenantes en République du Congo, d'autant plus qu'elles ouvrent de nouvelles et énormes perspectives dans les processus d'enseignement et d'apprentissage pour les différents acteurs. Au regard de cette problématique quelle est la responsabilité des différents acteurs du secteur en matière de contribution ?

Consciente de sa responsabilité sociétale, MTN Congo à travers sa Fondation ne cesse de contribuer, voire d'investir dans l'éducation : installation de bibliothèques dans les 12 départements du Congo (Y'ello 100 bibliothèques pour tous), ouverture de salles School Connectivity (salles équipées d'ordinateurs et de connexions internet à haut débit), construction de plates-formes sportives etc... à travers la vulgarisation des NTICs et l'usage de l'outil informatique comme moyen d'amélioration du rendement scolaire des enfants.

Telle a été la réponse positive que la Fondation MTN Congo a eu à apporter à l'«Association Jeunesse Levons-nous et Bâtissons» en sigle (A.J.L.B) dans l'organisation des «Journées digitales» durant les vacances scolaires 2016 en faveur des enfants de l'école Massamba Raphaël de Ouenzé, dans le 5e arrondissement de la capitale, sous le concept «Y'ello Digital Experience» pour ceux âgés de 6 à 11 ans.

Cette initiative pédagogique destinée aux communautés en développement, pour lesquelles l'outil informatique est encore un luxe, permettra la familiarisation à l'univers des nouvelles technologies à travers la manipulation de l'ordinateur en milieu scolaire, et projettera l'école comme une des portes d'entrée vers une intégration plus poussée des TICs dans l'écosystème de l'éducation scolaire. Le programme «Y'ello Digital Experience» initié par la Fondation MTN Congo, a pour objectif de permettre un accès à grande échelle à des contenus très divers, de manière individuelle ou collective, tant pour préparer les cours que pour travailler en classe ou en dehors, pour les élèves et enseignants, sachant que l'ordinateur tient de plus en plus une place primordiale dans la formation et l'éducation dans tous les pays.

En marge du programme, il a été organisé la cérémonie de clôture et d'émulation de la quatrième édition de ces «Journées récréatives» sous l'égide de Mme Akilangongo née Olga Ngakala, présidente de l'AJLB, du représentant de la Fondation MTN Congo, Mme Jacinthe Claudia Dossou, des responsables des écoles Massamba Raphaël et Révolution, des enseignants, des encadreurs, des élèves et de leurs parents, le samedi 24 septembre dernier, dans l'enceinte de la Mairie de Ouenzé.

Dans son mot de circonstance, au nom des directeurs de ces deux établissements scolaires, le directeur de l'école Révolution, M. Christian Artadus Mpio, a souhaité que les partenaires,

en l'occurrence MTN Congo, puissent «équiper les écoles en outils informatiques, en raison de leur importance aujourd'hui dans l'apprentissage».

«Au cours de ces journées, les enfants ont marqué un pas dans la découverte du numérique. Pour conserver ces acquis et approfondir les connaissances, ils doivent rester en contact permanent avec les outils informatiques», a-t-il souligné.

Pour sa part, Mme Akilangongo a expliqué à l'auditoire les motivations qui l'ont conduite à initier ces journées récréatives. «Pendant les vacances, les enfants sont souvent abandonnés à eux-mêmes ; nous avons voulu les occuper sainement, par des jeux ludiques et les familiariser avec l'ordinateur. En cela nous remercions vivement les responsables de MTN Congo qui ont à cœur les problèmes de l'éducation de nos enfants et qui ont répondu, sans hésitation, à notre sollicitation», a-t-elle déclaré. Elle a encouragé ce partenariat entre MTN Congo et l'AJLB, en vue de la création future «d'écoles pilotes d'initiation à l'informatique, au numérique». Pendant les 32 jours de ces journées récréatives, plus de 100 enfants ont pris part à des cours de remise à niveau (conjugaison, mathématiques, orthographe, français etc), à des activités socio culturelles, sportives (nzango), à des séances d'initiation à l'informatique et ont également découvert le métier de journaliste, en visitant la chaîne de télévision DRTV (Digitale Radio Télévision).

Les cours de remise à niveau ont également donné lieu à des tests et des cahiers offerts aux meilleurs élèves. Outre cela, des diplômes ont été remis aux différents encadreurs, pour leur disponibilité, et leur abnégation.

La cérémonie de clôture a été animée par les enfants à travers des récitals mettant en exergue la paix, l'amour, l'unité nationale, le travail et la place de la femme dans la société. Le public a quant à lui, suivi une séance pratique sur ordinateur par participants qui se sont livrés à des exercices de multiplication et d'orthographe.

Avant de se quitter et de prendre rendez-vous pour la prochaine édition des «Journées récréatives» de l'AJLB, chacun a eu droit à un rafraîchissant, dans une ambiance bon enfant, ponctuée de rires et de remerciements.

L'AJLB, créée depuis 2007, œuvre dans les domaines de l'éducation et de l'environnement. Avec à son actif des campagnes de sensibilisation sur l'assainissement et la santé. Grâce à un financement de l'ambassade du Japon au Congo, l'AJLB est en train de construire une station de purification d'eau pour les populations de Goma TséTsé, localité située au sud de Brazzaville, dans le Département du Pool. «Donner le minimum à cette population, de l'eau potable», soutient la présidente de l'AJLB qui, comme pour MTN Congo, a placé l'éducation au centre de ses activités.

MTN, everywhere you go !



Les enfants se sont montrés assidus, pendant les «journées digitales» ...



...organisées par la société de téléphonie mobile M.t.n Congo...



...en partenariat avec l'Association Jeunesse levons-nous et bâtissons.



Une lauréate recevant son prix.

## Sessions budgétaires de l'assemblée nationale et du sénat La situation sécuritaire et humanitaire au Pool au cœur des préoccupations!

Les deux chambres du parlement congolais ont procédé, samedi 15 octobre 2016, à l'ouverture de leurs 43ème et 13ème sessions ordinaires dites budgétaires, au palais des congrès, à Brazzaville, sous les auspices d'André Obami-Itou, président du sénat, et Justin Koumba, président de l'assemblée nationale. Ces sessions, dont la particularité reste l'examen et l'adoption du projet de loi de finances exercice 2017 de l'Etat, s'ouvrent dans un contexte marqué au plan national par la situation sécuritaire et humanitaire préoccupante dans le département du Pool. Les deux cérémonies se sont déroulées en présence de Digne Elvis Okombi-Tsalissan, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé des relations avec le parlement et Juste-Désiré Mondelé, conseiller politique du président de la République, chargé des relations avec le parlement.



Justin Koumba.



André Obami-Itou.

nomie et finances du sénat, en remplacement d'Antoine Thomas Nicéphore Fila Saint-Eudes, devenu membre du gouvernement. Les députés, quant à eux, auront à examiner vingt affaires, dont le budget de leur chambre. Dans son discours d'ouverture, Justin Koumba a laissé entendre que cette session s'ouvrirait sur fond de deuil et de double crise. Le deuil suite au décès du député Claude-Abraham Milandou. Pour cela, il a fait observer une minute de silence en sa mémoire. La crise financière consécutive à la baisse drastique du prix du baril du pétrole, « nous donne du fil à retordre », a-t-il dit. A cette crise, s'ajoute la crise socio-politique consécutive aux violences perpétrées dans le département du Pool, a-t-il poursuivi. Par-delà toutes les crises, « nous avons les défis à relever, ceux de la paix, la démocratie et le développement; triptyque incontournable du fondement de tout gouvernement qui interpelle

le parlement dans l'accomplissement de sa noble mission... ces défis passent par la maîtrise de l'environnement social, culturel, économique, scientifique et technologique », a-t-il indiqué. Il a aussi rappelé aux députés l'exercice de la fonction parlementaire. Pour lui, les parlementaires congolais ne doivent pas cesser d'apporter leur contribution au processus de paix et de réconciliation nationale, tant à travers les initiatives individuelles qu'à travers des mesures impliquant l'ensemble du parlement comme les journées parlementaires que les questions de paix qui seront organisées très prochainement dans les départements du Pool, des Plateaux et de la Cuvette. Toutefois, il a fustigé les absentéismes constatés et stigmatisés à l'hémicycle qui, selon lui, ne peuvent être favorables à une telle entreprise.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Les sessions budgétaires de l'assemblée nationale et du sénat s'achèvent le 23 décembre prochain. Au sénat, 19 affaires au total, dont 17 arrêtées par la conférence des présidents du 8 octobre dernier, seront examinées par les sénateurs. Parmi ces affaires, il y a le projet de loi de finances exercice 2017, le budget du sénat exercice 2017 et le projet de loi portant loi de règlement du budget de l'Etat exercice 2015. Dans son discours d'ouverture, le président du sénat, André Obami-Itou, parlant de la volatilité des prix des matières premières, notamment le pétrole qui impacte négativement les politiques économiques des pays producteurs tels que le nôtre, a estimé que cette crise conjoncturelle devrait inciter les dirigeants des pays concernés à accélérer les processus des

politiques alternatives pour leurs économies. Sur le plan national, le président du sénat a condamné les actes de violences perpétrés dans le département du Pool qui obligent les populations à quitter leurs villages dans les conditions des plus difficiles, compromettant particulièrement la rentrée scolaire 2016-17, dans cette partie du pays. « Cette situation nous contraint d'exhorter le Président de la République et le gouvernement à mettre tout en œuvre, pour un retour définitif à la paix et à la sécurité dans ce département », a-t-il déclaré. Après l'ouverture de cette session, les sénateurs se sont réunis en séance plénière, pour répartir les affaires en commissions. Par ailleurs, ils ont procédé à l'élection de leur collègue Jean-Marie Andziba-Epouma, au poste de président de la commission éco-

### Coopération Congo-France

## Faire le bilan et tracer les perspectives de la coopération entre les deux pays

Jean-Jacques Bouya, ministre de l'aménagement du territoire et des grands travaux, s'est entretenu, vendredi 7 octobre 2016, à son cabinet de travail avec Bertrand Cochery, ambassadeur de France au Congo. Au cours de leur entretien, les deux personnalités ont échangé sur la coopération qui existe entre les deux pays, le suivi financier des chantiers du Congo par l'intermédiaire de l'A.f.d (Agence française de développement) et aussi le bon déroulement des chantiers des entreprises françaises pour l'intérêt du Congo.



Jean-Jacques Bouya et Bertrand Cochery pendant l'entretien.

Le but de cet entretien était de faire le bilan et de tracer les perspectives de la coopération entre la France et le Congo, notamment par l'intermédiaire de l'A.f.d, pour contribuer de manière positive d'accélérer les choses vers la diversification de l'économie. « Lorsqu'on parle de diversification de l'économie, il faut déjà mener à son terme l'ensemble des chantiers qui sont en cours. Je pense par exemple aux travaux de la corniche et le chantier relatif au drainage. Le deuxième élément s'agissant de la diversification, c'est de pouvoir compter sur l'expertise des entreprises françaises comme gisement de savoir-faire pour l'économie congolaise de demain. C'est pour cela qu'il est important que les entreprises puissent voir l'ensemble des contrats honorés », a déclaré l'ambassadeur de France au Congo.

Par ailleurs, Bertrand Cochery a évoqué que malgré les difficultés de trésorerie au Congo, dues au choc pétrolier, il y a de l'argent disponible qui passe par le circuit de l'A.f.d. « Il faut savoir faire sauter les obstacles de procédure qui ralentissent les décaissements et le bon déroulement des chantiers mais aussi le paiement des entreprises », a-t-il défini.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

### Ministère de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement

## Le Congo sur la voie d'être pays conforme à la Redd

Les membres du comité des parties du F.c.p.f (Fonds de partenariat pour le carbone forestier) se sont réunis, du 26 au 30 septembre 2016, à Accra (Ghana), pour faire le point du niveau d'avancement du processus Redd dans les pays tropicaux. De retour à Brazzaville, la délégation congolaise ayant pris part à ces assises a organisé un atelier de restitution des conclusions de ladite réunion, mercredi 5 octobre dernier, à l'hôtel Verda Politan.

Dans sa présentation des grandes lignes des dossiers préparatoires du Congo, Arnaud Kiese Kibinza, chef de la cellule juridique à la coordination Redd (Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation forestière, gestion durable des



Les participants pendant la restitution.

forêts, renforcement des capacités de carbone forestier...) a rappelé que le Congo est, depuis 2008, dans le processus Redd+ et dans ce cadre, il prépare des outils pour qu'à l'avenir, « nous soyons capables de vendre le carbone forestier et de valoriser les bénéfices non carbonés », a-t-il précisé.

Selon lui, au regard des efforts entrepris, le Congo est sur la bonne voie. Mais, il reste conscient des défis qui restent à relever, avant d'atteindre son objectif de faire de la Redd+ un outil de développement durable, pilier d'une économie verte. « Vous savez qu'il nous reste beaucoup de dossiers à pousser. Nous avons le cadre de Varsovie qui exige quatre outils importants. Pour qu'un pays soit admis comme pays prêt à la Redd, il faut avoir une stratégie nationale Redd. Le Congo a, aujourd'hui, sa stratégie Redd. Il a déjà soumis son niveau de référence... et il nous reste à développer les systèmes d'information, de sauvegarde, une fois finalisé, nous serons un pays Redd confirmé », a expliqué Arnaud Kiese Kibinza.

Les membres du comité des parties du F.c.p.f ont reconnu les efforts considérables déployés par le Congo dans la phase de préparation du processus Redd+ et ont décidé d'approuver les dossiers préparatoires du Congo, tout en formulant plusieurs recommandations. Les membres de ce comité ont encouragé le Congo à continuer dans son processus, tout en prenant en compte la participation des parties prenantes.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

## Coopération Congo-Banque mondiale Quinze mille jeunes seront formés et insérés sur le marché du travail

Dans le cadre du P.d.c.e (Projet de développement des compétences pour l'employabilité) co-financé par le gouvernement et la Banque mondiale, quinze mille jeunes issus des milieux sociaux défavorisés et vulnérables seront formés dans différents métiers et assistés pour trouver de l'emploi sur le marché du travail. Une première vague de près de 1500 apprenants de Brazzaville et Pointe-Noire, a déjà suivi une formation professionnelle de six mois. La deuxième va démarrer sa formation au cours de ce mois d'octobre à travers ce projet cofinancé à hauteur de 16 milliards de francs Cfa, et qui sera réalisé jusqu'au 30 septembre 2018.



Djibrilla Issa au milieu pendant la conférence de presse.

vivant en zones urbaines et périurbaines, afin d'améliorer leur insertion sur le marché du travail et leurs revenus. Le financement disponible permettra, à travers ce projet de former progressivement quinze mille jeunes avec une répartition égale entre les hommes et les femmes.

Le projet, qui était déjà dans sa phase pilote, prend une dimension toute particulière. En ce sens qu'elle va maximiser les canaux de communication, en vue d'atteindre le maximum de cibles et accroît le nombre des jeunes à former. Puisque dans sa première phase le nombre des formés était de 1500.

Répondant aux préoccupations des journalistes, Djibrilla Issa, représentant de la Banque

mondiale au Congo, a précisé que la couverture du projet dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire, n'est qu'un début. Le projet va s'étendre dans les autres départements. Le P.d.c.e va diversifier les filières de formations, puisqu'il y a eu des filières qui n'ont pas suscité l'engagement des jeunes. En outre, il va augmenter les prestataires, en passant de 2 à 4 pour chaque ville. On peut croire qu'avec le P.d.c.e, le gouvernement a pris en main, la lutte contre le chômage des jeunes, comme cela est rapporté dans le projet de société du Président de la République.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Les acteurs concernés ont présenté les termes de l'engagement du groupe de la Banque mondiale dans le domaine de l'éducation au Congo, à la presse congolaise, le 30 septembre 2016, dans la salle de conférence de la B.d.e.a.c. à Brazzaville. A travers le P.d.c.e, le gouvernement et la Banque mondiale choisissent d'investir dans les ressources humaines. Le but ultime de ce projet est de donner aux jeunes les outils pouvant leur permettre de se positionner dans le monde du travail et de sortir de la pauvreté. Au cours de cette rencontre, l'assistance a été largement éduquée sur le contenu du projet par un trio d'intervenants. Une vidéo d'une dizaine de minutes a précédé les différentes communications. Selon Jean-Bruno Ndilou, représentant le coor-



Une des bénéficiaires du P.d.c.e dans un atelier de couture.

donnateur du projet, l'objectif de développement du P.d.c.e est de promouvoir l'acquisition et le renforcement des compétences à l'emploi et à l'entrepreneuriat pour les jeunes vulnérables

## REPRESENTATION AU CONGO

14, rue Behagle  
B.P. 972 Brazzaville/CongoTél : 00(242)2815441/2815544/2815786/6606400  
Tél. Satellitaire : 00881631518213Facsimilé : 00(242)2814513  
E-mail : FAO-CG@fao.org

# AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° FAO/FRCON/009/ /2016 DATE D'EMISSION : 11 Octobre 2016  
DATE DE CLOTURE : 21 Octobre 2016

## PROJET D'ACHAT MATERIEL ARATOIRE POUR LE BUREAU DE LA REPRESENTATION DE LA FAO

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) est une organisation intergouvernementale avec 180 pays membres. Depuis sa création, la FAO a œuvré pour réduire la pauvreté et la faim en favorisant le développement agricole, en améliorant la nutrition et la sécurité alimentaire définie comme le droit à toute personne de disposer à tout moment de la nourriture lui assurant une vie saine et active.

Afin d'atteindre ses objectifs, la FAO coopère avec des milliers de partenaires à travers le monde, des groupes de fermiers aux négociants, des organisations non-gouvernementales aux autres agences des Nations Unies, des banques de développement aux sociétés agricoles (de plus amples informations sur la FAO sont disponibles sur son site web : <http://www.fao.org>).

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet HORTICULTURE à POINTE-NOIRE, la FAO lance cet avis d'appel d'offres pour l'achat du matériel suivant :

- 1- 50 MATCHETTES
- 2- 25 PELLE RONDES
- 3- 17 LIMES
- 4- 50 HOUES
- 5- 10 PIOCHES
- 6- 17 BINETTES
- 7- 13 RATEAUX
- 8- 50 BOTTES
- 9- 25 ARROSOIRS
- 10- 5 FOURCHES
- 11- 5 SECATEURS
- 12- 10 PULVERISATEURS
- 13- 13 BROUETTES
- 14- 25 SCEAUX EN PLASTIQUE
- 15- 50 MASQUES
- 16- 25 GANTS PLASTIQUE
- 17- 25 GANTS EN CUIR
- 18- 25 PLANTOIRS
- 19- 10 FICELLES
- 20- 13 SERFOUETTES
- 21- 5 Rubans métriques de 50m
- 22- TUYAUX ARROSAGE

### **N.B : A LIVRER A POINTE NOIRE**

La FAO au Congo Brazzaville vous invite à soumettre vos offres en francs CFA sous plis fermés.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 21 Octobre 2016 à 12h.

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Le pli devra porter les mentions suivantes :

**Avis d'Appel d'Offres**  
n° FAO/FRCON/008/ /2016  
Bureau de la Représentation  
de la FAO

### **14, rue Behagle/B.P : 972 Brazzaville / Congo**

Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de la Représentation de la FAO Congo Tél : 06 660 64 00/ Email : FAO-CG@fao.org et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessus du Lundi au Vendredi, de 9 heures à 14 heures.

Lors de la préparation de votre offre, nous vous prions de tenir compte du statut international et des activités de la FAO et ce en soumettant vos meilleures conditions commerciales. Nous vous rappelons en outre que la FAO jouit des privilèges et immunités, y compris l'exemption de paiement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), des droits et taxes douaniers, ainsi que des restrictions d'importations.

### **Conditions et exigences générales de l'appel d'offres**

1. Indication des Coordonnées complètes de votre entreprise (Nom, Adresse, Numéros de fax et de téléphone, Adresse e-mail), ainsi que celles de la personne à contacter.

2. Acceptation des termes généraux et conditions applicables aux achats de la FAO, y compris les termes de paiement (la FAO effectue les paiements via le circuit bancaire dans un délai ne dépassant pas les 30 jours à compter de la date de réception de votre facture définitive ainsi que des documents d'expédition et, si nécessaire, du ou des rapports d'inspection au chargement et/ou au déchargement, et de l'attestation du réceptionniste confirmant la réception de la marchandise). Les lettres de crédits et les paiements des avances ne sont pas acceptés par la FAO.

3. Paiement au compte bancaire du fournisseur. Veuillez noter que l'Organisation effectuera le paiement au compte bancaire indiqué sur la facture du fournisseur sélectionné, à la condition que ce compte soit au nom du fournisseur et qu'il se trouve dans son pays de résidence. Toute demande contraire à ces conditions doit être spécifiée et justifiée dans l'offre, l'Organisation ne sera pas en mesure de considérer les demandes reçues après la date de clôture de l'offre.

4. Acceptation des exigences de l'appel d'offres, y compris les spécifications techniques. Si votre offre n'est pas conforme à ces exigences, telle que la non-conformité, cela doit être clairement indiqué dans votre offre. Si aucune mention dans ce sens n'est indiquée dans votre offre, il sera considéré que toutes les conditions et exigences de cet appel d'offres sont dûment acceptées.

5. Prix : Votre offre doit être en DAP destinations finales (Incoterms 2010). Le montant de l'assurance doit être inclus.

6. Délai de livraison : 2 jours après signature du bon de commande

7. Validité de l'offre : votre offre doit rester valable dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de cet appel d'offres.

Conditions et exigences particulières de l'appel d'offres

1. La FAO peut décider de placer une commande partielle ou aucune commande si elle juge que les résultats de cet appel d'offres nécessitent une telle décision.

2. Dommages et intérêts : des déductions à titre de dommage et intérêts pourront être appliquées, à la discrétion de la FAO, dans les cas suivants :

a) Qualité pas satisfaisante : la FAO se réserve le droit de, soit rejeter le matériel fourni non conforme aux spécifications techniques, soit accepter le matériel en appliquant une déduction.

b) Retard de livraison de matériel : une pénalité sera appliquée au taux de 2,5% de la valeur du matériel par semaine de retard. Toutefois, cette déduction pour retard n'excédera pas 10% de la valeur totale du matériel.

3. Il est expressément demandé aux soumissionnaires de compléter les documents joints (Annexe 1) « FORMULAIRE DE CONFORMITE AUX SPECIFICATIONS TECHNIQUES » et de le soumettre en tant que partie de leur offre.

4. Prière de numéroter toutes les pages de votre offre et d'y apposer le cachet de votre entreprise sur chacune d'elles.

5. Si votre compagnie n'est pas enregistrée comme fournisseur potentiel avec l'Organisation, nous vous prions de procéder à l'enregistrement en accédant directement au portail suivant : <http://www.fao.org/unfao/procurement/enregistrementdesfournisseurs/instructions-pour-senregistrer-avec-ungm/fr/> ; <http://www.fao.org/unfao/procurement/enregistrementdesfournisseurs/instructions-to-register-with-ungm/en/> Si vous désirez un formulaire d'inscription, nous vous invitons à envoyer une demande par e-mail à [FAO-Vendor-Management@fao.org](mailto:FAO-Vendor-Management@fao.org) ou par fax au : +39 0623328322

6. L'entreprise consent à entreprendre tous les efforts raisonnables pour assurer qu'aucun des fonds reçus de la FAO sur la base de ce contrat ne soit utilisé pour fournir un soutien ou une assistance à des individus ou entités associés au terrorisme, come inclus dans la liste émise par le Comité de Conseil de Sécurité et établie conformément à la résolution 1267 (1999). Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance relatifs à ce Contrat.

7. Toute demande de clarification relative aux exigences de cet appel d'offres, à l'exception des questions relatives aux prix, doit être adressée, dès réception, au signataire de cette invitation. Les réponses aux éventuelles demandes de clarification seront communiquées à toutes les sociétés invitées à concourir.

Meilleures salutations

**La Représentation de la FAO Congo  
Brazzaville.**

Hugues Ngouélondélé a présenté son livre sur le P.c.t

# «Je suis partisan du franc-parler, sans langue de bois: j'ai dit ce que j'ai à dire»

Faire la politique autrement au sein de la formation politique au pouvoir, le Parti congolais du travail. Telle est la vision de Hugues Ngouélondélé, membre du comité central de ce parti, par ailleurs maire de la ville de Brazzaville et député élu à Gamboma (département des Plateaux). Vendredi 7 octobre 2016, l'auteur a réuni, à l'Hôtel Radisson Blu, à Brazzaville, un podium bien sélect, pour la présentation de son tout premier ouvrage publié aux Editions Jaguar conseil, en France, et préfacé par Camille Bongou, président de la société de philosophie Sophia. En effet, il y avait à tribune, le Pr André-Patient Bokiba, critique littéraire, enseignant à la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Marien Nguabi, Dr Kitsoro Firmin Kinzounza et le Prof Grégoire Léfouoba, philosophe et écrivain, sous la modération du Dr Mfumu, journaliste analyste.

Dans la salle pleine comme un œuf, il y avait un parterre d'intellectuels, d'écrivains, de politiques dont des membres du secrétariat permanent du P.c.t, avec à leur tête, le secrétaire général adjoint André Massamba, des journalistes, des critiques littéraires et bien d'autres amoureux de la culture et du livre. Il faut dire que l'auteur avait organisé une campagne bien intelligente, pour annoncer la présentation de son ouvrage, avec à l'appui une belle affiche en couleur, placardée en plusieurs exemplaires sur certaines places publiques et diffusée dans des journaux de la place. Hugues Ngouélondélé souhaite que le P.c.t devienne fréquentable par quiconque, surtout les jeunes, pour donner un nouvel élan et une nouvelle énergie à ce parti. Il fait, en réalité, un éventaire sans com-

plaisance, de la politique actuelle du P.c.t qui le conduit dans une impasse. Son livre est un tout, un dépassement de soi par soi. C'est ainsi que le modérateur, Mfumu, a apprécié le talent de l'auteur. Hugues Ngouélondélé a pu «vaincre la page blanche pour faire, désormais, partie des écrivains», a-t-il constaté. Et pour un premier essai, c'est un coup de maître, a-t-il soutenu. Dans un style bien académique car très structuré, avec une analyse scientifique de l'œuvre du point de vue de sa structure, son rythme et son contenu, le Pr André-Patient Bokiba a fait remarquer qu'en littérature, on n'appelle pas les choses par leurs noms. Mais, on le dit de façon oblique. Il a relevé que faire la politique autrement, comme le fait savoir l'auteur, a toujours été une profession de foi des acteurs



Pendant la présentation du livre.

politiques, «dans leur langue de bois de la communication électorale». La structuration du livre rend sa lecture facile et cela peut se faire en deux heures, pour parcourir ce qu'il considère comme «un diagnostic impitoyable du malaise du P.c.t et d'établir une thérapie». Dans son livre, Hugues Ngouélondélé relève un certain nombre de déficiences qui déconnectent le P.c.t de l'action du président Denis Sassou-Nguesso. Il met en place un corpus de propositions, pour y remédier, comme combattre la résignation, promouvoir les valeurs citoyennes. Et pour le critique littéraire, cet ouvrage n'est pas un traité scientifique, mais une étude de cas. Dans un style libre, sans support écrit, le Dr Kitsoro Firmin Kinzounza a comparé le bilan du P.c.t, par rapport au niveau de développement du Congo, avec des pays

comme le Rwanda. Pour lui, les interrogations que soulève l'auteur dans son ouvrage trouvent leurs réponses dans des exemples qui existent comme le Rwanda, Singapour. Il a relevé qu'en écrivant cet ouvrage, l'auteur a fait preuve de son amour pour le pays, car il souffre de voir le président Sassou-Nguesso travailler mais autour de lui l'on ne semble pas mesurer l'importance de cet héritage. Il aime le P.c.t, c'est pourquoi il a écrit un ouvrage pour le sauver du naufrage. Il exprime le refus de se conformer aux réalités ambiantes du pays. Il a, à ce propos, donné plusieurs exemples qui ont amusé la salle. Pour lui, les préoccupations soulevées par l'auteur dans son ouvrage ne pourront trouver leur réalisation que pour les générations futures. Pour célébrer Hugues, il lui a dit: «Aujourd'hui, c'est votre nouvelle naissance.

Jésus Christ a changé le monde avec 12 apôtres». Le dernier analyste, le Prof Grégoire Léfouoba, qui croit à la force des idées, a évoqué l'œuvre et le contexte. Il a estimé qu'à travers ce livre, Hugues Ngouélondélé, qui est bien placé, «pour parler avec autorité» de la vie du P.c.t, «est rentré dans le royaume des immortalités». Son livre ne concerne pas en réalité que le P.c.t, mais tous les partis politiques qui se reconnaissent dans le diagnostic fait et la thérapie proposées. Il a d'ailleurs longuement commenté

les propositions faites par l'auteur. De ce fait, il révèle que Hugues Ngouélondélé croit à la force du débat et la confrontation des idées peut être. Grégoire Léfouoba l'a comparé au raisonnement du philosophe allemand Emmanuel Kant, aux écrivains français, Victor Hugo, surtout Montaigne qui était à la fois maire de Bordeaux, député et citoyen de cette ville. Hugues Ngouélondélé l'est aussi, a-t-il fait savoir à l'assistance. Dans une brève allocution, l'auteur a simplement dit: «J'ai passé ma tendre jeunesse dans le P.c.t. Je suis partisan du franc-parler, sans langue de bois. J'ai dit ce que j'ai à dire. Au travers de ce livre, je ne juge personne». Signalons tout de même que le public est reparti sur sa soif, puisqu'il n'y pas de débat. Mais, enfin, l'ouvrage est là et l'auteur aura toujours l'occasion d'en débattre.

Grâce Désirée BAH





Revendeur agréé

# Wiko

## Changeons les règles du Jeu !



sunset
LENTA 2
rainbow
PROPERTY STAR

A partir de : 55 500 XAF TTC

Garantie 12 mois

Pointe-Noire :  
 318, Avenue Charles De Gaulle  
 Brazzaville :  
 102, Des Artistes (Espace Georges Pompidou)

t.: 06 600 00 00 (PNR)  
 01 600 00 00 (BZV)

### COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Jean Gaboumba Moukengue, Charles Ngoma Moukengue, Maître Firmin Moukengue, Mme Gaboumba, née Marie-Ernestine Tchibinda, enfants Gaboumba Moukengue portent à la connaissance des parents, amis et connaissances, le décès du médecin-lieutenant Jean Eric Roland GABOUMBA MOUKENGUE. Décès survenu le mercredi 13 Octobre 2016, à Rabat, au Maroc.

La veillée mortuaire se tient au n° 13, avenue du 5 février 1979, à Diata, non loin du P.s.p.

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



### REMERCIEMENTS

La famille Mpandou remercie tous ceux l'ont assistée, de près ou de loin, lors du décès de sa fille, sœur et nièce, Célestine BAYENIKA MOUNDELE, survenu le 5 octobre 2016, en France, et inhumée dans le pays précité, le 12 octobre 2016.

Que tous trouvent, ici, nos remerciements les plus sincères.



**Suspension du préavis de grève au C.h.u, après un compromis entre les syndicats et la direction générale**

À la suite d'un préavis de grève de trois jours, à compter du mercredi 12 octobre 2016, déposé par la section syndicale C.s.t.c (Confédération syndicale des travailleurs du Congo), des négociations ont été entamées entre la direction générale du C.h.u et les partenaires sociaux. Après sept heures d'échange et de négociations, sous la modération du directeur départemental du travail de Brazzaville, un accord a été trouvé. Les sept points qui figuraient à l'ordre du jour de cette rencontre mentionnés dans le cahier de réclamation avec les délégués du personnel ont été passés au peigne fin et certains sont déjà réglés et d'autres sont en cours dont la question relative au calendrier de traitement des salaires. Avec les représentants syndicaux, un compromis a été aussi trouvé sur leurs revendications dont la révision du règlement intérieur devenu caduc.

**Une femme a accouché à l'entrée d'un ascenseur, au C.h.u!**

Cela s'est passé le vendredi 7 octobre 2016, à 12h34. Une jeune femme, âgée de 27 ans environ, accompagnée de son concubin et de leur première fille âgée de 4 ans, a accouché au rez-de-chaussée du Service de chirurgie polyvalente du C.h.u, alors que l'agent de santé qui la portait sur une chaise roulante, a tenté de la faire entrer dans l'ascenseur. Déjà, dans le couloir, la poche des eaux s'était ouverte laissant un écoulement de liquide à son passage. La promptitude et le savoir-faire d'une sage-femme appelée d'urgence ont permis d'éviter le pire. Aussitôt, le nouveau-né a été placé dans le service de néonatalogie. La maman et le nouveau-né se portent à merveille.

**La tension est retombée à Massengo, après une rumeur d'attaque ninjas-nsiloulou**

Quartier se trouvant dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, Djiri, à Brazzaville, Massengo, banlieue Nord de la capitale, était secoué, la semaine dernière, par une folle rumeur faisant état d'une attaque imminente de ninjas-nsiloulou du pasteur Ntumi. Cette rumeur était amplifiée par des groupes bandits appelés «Bébés noirs», bien connus dans ces quartiers périphériques. La persistance de la rumeur et le vide de communication officielle ont provoqué la fuite de quelques habitants. Et pour ne pas arranger les choses, des agents de la force publique ont tiré des rafales en l'air, semble-t-il, pour rassurer la population. Ce qui a davantage aggravé la psychose. Ainsi, des familles en provenance du quartier Massengo ont été accueillies dans les quartiers de Talangai et Ouenzé. Finalement, pure rumeur, le calme est revenu, mais certains habitants ont préféré garder leur statut de déplacés dans les quartiers où ils ont été accueillis. Il faut dire que la propagation de ces rumeurs sert plutôt aux «Bébés noirs» pour faire fuir les populations, et passer au vol et au pillage de leurs maisons. Un phénomène de stigmatisation a même vu le jour, contre certains citoyens vus comme des suspects ou appelés infiltrés. Dommage que sur le plan officiel, les pouvoirs publics ne communiquent pas sur cette situation, pour rassurer les populations.

**Quatre camions incendiés sur la route lourde Yié-Mindouli et un militaire blessé**

Les ninjas-nsiloulou du pasteur Ntumi n'ont pas fini de faire parler d'eux. Lundi 17 octobre dernier, vers 7h, ils ont intercepté quatre camions, vers le village Missié-Missié, situé dans le district de Mindouli, en ouvrant le feu sur eux. Un militaire a été blessé. Les assaillants ont ensuite incendié les véhicules, avant de disparaître dans la nature.

**La Fetrasseic mécontente des méthodes du préfet de la Likouala**

Le conseil fédéral de la Fetrasseic (Fédération des travailleurs des sciences, des sports, de l'enseignement, de l'information et de la culture) ne décolère pas contre le préfet de la Likouala qui a remis à leur ministère de tutelle des adhérents de la Fetrasseic, en fonction dans le département de la Likouala. Le secrétaire général de la Fetrasseic, Basile Ngoli, estime que «cette attitude autoritaire, sinon rétrograde, qui viole de façon flagrante les règles administratives les plus élémentaires est contraire aux dispositions constitutionnelles garantissant les libertés individuelles des citoyens. Le cas échéant, le préfet assumera seul les conséquences qui en découleraient». La Fetrasseic demande au gouvernement d'examiner la situation des travailleurs dont le renvoi est «illégal», selon elle.

**Des inciviques mettent le feu à un bac à ordures à Mougali**

Dimanche 16 octobre 2016, le bac à ordures de la société Averde placé à l'intersection de la rue Bomitaba avec l'avenue de la Paix, à Mougali, le quatrième arrondissement de Brazzaville, a pris feu. Un incivique est sans doute passé par-là. Dieu merci, un citoyen de bonne foi s'est démené à éteindre le feu. Lundi 17 octobre, un autre bac à ordures Averde, placé face au C.e.g André Grénard Matsoua, était presque rempli de vieilles tôles rouillées. Pourtant, grâce à la société Averde, spécialisée dans le ramassage des ordures ménagères, la ville de Brazzaville a renoué avec la salubrité. Mais, il y a des citadins qui brillent par des actes d'incivisme, comme pour saper le travail qui se fait.

**Arrestation de cinq activistes à Brazzaville!**

C'est la Voix de l'Amérique qui a donné l'information dans son journal Afrique du mercredi 12 octobre 2016. Cinq militants du collectif «Sassoufit» ont été arrêtés, le mardi 11 octobre 2016, dans la rue Moukoulou, à Brazzaville, alors qu'ils prenaient part à l'organisation d'une activité pacifique prévue pour le vendredi 14 octobre, dans la capitale congolaise. Selon Andréa Papis Ngombet, coordinateur du Collectif «Sassoufit», «les cinq activistes, dont une femme et un bébé sont venus de Bacongo (au Sud de Brazzaville), pour prêter main forte à une équipe qui préparait une réunion pour le 14 octobre». La manifestation programmée s'inscrit dans le cadre de la lutte pour la démocratie et la vérité des urnes, d'après les explications données sur La Voix de l'Amérique.

Ministère de la justice, des droits humains et de la protection des peuples autochtones

**L'Unicef a plaidé pour la situation des étudiants et diplômés autochtones**

À l'issue d'un entretien qu'il a eu, mercredi 21 septembre 2016, avec Pierre Mabiala, ministre de la justice, des droits humains et de la protection des peuples autochtones, le représentant de l'Unicef au Congo, Aloyse Kamuragine, a fait le plaidoyer de la situation sociale de quatre étudiants autochtones inscrits à l'Université Marien Ngouabi et celle de quatre filles autochtones qui ont terminé leurs études universitaires, titulaires de masters en droit et en ressources humaines, mais qui éprouvent des difficultés de s'insérer au niveau professionnel.

Outre le besoin de restituer les résultats d'une évaluation faite par les Nations unies en collaboration avec le gouvernement, au sujet de l'amélioration de la qualité de vie des populations autochtones, le point culminant de la rencontre entre le représentant de l'Unesco et le ministre de la justice était la situation sociale de quatre étudiants autochtones de l'Université Marien Ngouabi et de celle de quatre autres qui ont terminé leurs études. «Ces étudiants sont confrontés aux problèmes de logements et d'alimentation, parce qu'ils n'ont pas de places au campus universitaire, ils ne sont pas de Brazzaville, ils viennent de très loin. Et bien sûr les problèmes de survie. Ils n'ont pas de bourse, parce qu'ils n'ont pas l'âge requis. Ils sont plus âgés par rapport à l'âge requis à l'Université», a indiqué le représentant de l'Unicef. C'est pourquoi il a fait le plaidoyer de l'Unicef auprès

du ministre en charge des peuples autochtones. S'agissant de celles qui n'arrivent pas à s'insérer au niveau professionnel «nous avons fait le plaidoyer auprès du ministre, pour que le gouvernement, en particulier son ministère puisse aider, appuyer ces quatre filles autochtones exceptionnelles, qui constituent en fait la crème au niveau des autochtones pour pouvoir s'insérer au niveau professionnel», a-t-il rappelé. Le ministre Pierre Mabiala s'est engagé à écrire à son homologue de l'enseignement supérieur, pour qu'à partir de cette année académique, ces étudiants autochtones puissent bénéficier des chambres et être logés au campus. Et pareil aussi en ce qui concerne la bourse pour qu'ils aient une mesure exceptionnelle. En ce qui concerne les quatre filles diplômées, le ministre a promis les rencontrer. L'une d'elles sera embauchée dans la nouvelle direction générale



Pendant l'entretien entre les deux personnalités.

chargée de promouvoir les droits des populations autochtones, au Ministère de la justice. «Nous sommes satisfaits, très ravis de l'engagement du ministre par rapport à la promotion des droits des populations autochtones. Encore une fois, ça sera le Congo qui démontre, devant le monde entier, qu'il prend en main cette question de populations autochtones et qui joue un rôle de leader», a dit le représentant de l'Unesco. Rappelons que dans la foulée, le ministre de la justice, des droits humains et de la protection des peuples autochtones, Pierre Mabiala, a aussi échangé avec d'autres personnalités. Il s'agit de Péri ne Odier, coordonnatrice du Palf (Projet d'appui à la législation faunique) et du consul honoraire du Royaume des Pays-Bas au Congo, Mme Fumey Van Baggum. Avec la

coordonnatrice du Palf, l'entretien a porté sur la criminalité faunique et les antivaieurs liées à l'application de la loi 37/2008 sur la faune et les aires protégées. Le ministre a pris toute la mesure de la classe, pour en découdre avec tous ceux qui s'illustrent par des comportements déviants dans ce secteur. Avec le consul du Royaume des Pays-Bas, il s'est agi, au fait, d'une visite de courtoisie, dans le cadre de la relance de la coopération entre les deux pays. Le consul a saisi cette opportunité pour annoncer la réhabilitation immédiate du cimetière des Hollandais à Mpila, pour en faire un site touristique ouvert au public, à l'instar du mémorial, Pierre Savorgnan De Brazza.

Pascal-Azad DOKO

**M.c.u (Mouvement Congo uni)**

**Le gouvernement appelé à tout mettre en œuvre, pour rétablir la paix au Pool**

Le bureau exécutif national du M.c.u (Mouvement Congo uni), parti situé à la majorité présidentielle, était en session extraordinaire, dimanche 9 octobre 2016, à son siège au quartier Mikalou, dans le sixième arrondissement Talangai, à Brazzaville, sous l'égide de son président Purhence Etoula-Pominoko.

À l'issue de sa session, le bureau exécutif national du M.c.u, a rendu publique une déclaration lue par son président, dans laquelle il fait une mise au point sur la situation de crise au sein du parti et demande au gouvernement de tout mettre en œuvre, pour rétablir la paix dans le département du Pool. Concernant la vie du parti, le B.e.n du M.c.u marque sa surprise à la suite d'une déclaration publiée par, selon lui, des personnes inconnues du parti. «Suite à la déclaration surprenante dont on ignore l'origine, contenue dans les journaux de la place, notamment «La Semaine Africaine» et «Sel-Piment», parus respectivement les 20 et 21 septembre 2016, faisant état d'une situation de crise au sein du Mouvement Congo uni et qui aurait été créée par un soi-disant groupe de quelques responsables du parti», le B.e.n du M.c.u réagit en avançant qu'il s'agit de «manœuvres dilatoires menées par nos détracteurs, dans le seul but de déstabiliser notre parti, afin d'assouvir leurs

ambitions inavouées». A cet effet, ils en appellent au sens de responsabilité des dirigeants et lancent un vibrant appel à tous les membres du parti, «rangés derrière leur président, afin de barrer la route aux oiseaux de mauvaise augure, en vue d'aller en rang serré aux prochaines échéances électorales qui pointent à l'horizon». Les membres du B.e.n ont, en outre, réaffirmé «leur soutien indéfectible au président Denis Sassou-Nguesso, dans la mise en œuvre de son nouveau programme de société intitulé «La marche vers le développement», lequel a «connu l'adhésion massive» du peuple congolais, à travers sa réélection à la magistrature suprême de notre pays». Ils saluent l'avènement de la nouvelle République à laquelle ils expriment leur total attachement et se prononcent aux côtés de toutes les forces vives de la Nation qui militent pour la rupture totale avec les anciennes mauvaises pratiques qui n'honorent pas le Congo, mais bien au contraire l'attirent vers le bas.



Purhence Etoula-Pominoko au milieu. (Ph. d'arch.)

Pour terminer, les membres du B.e.n du M.c.u, condamnent «avec véhémence, les actes de banditisme perpétrés dans le département du Pool par les bandes armées, demandent au gouvernement de tout mettre en œuvre pour rétablir la paix dans cette partie du pays, as-

surer la sécurité des innocentes populations et exhortent le peuple congolais à œuvrer sans relâche pour la consolidation de la cohésion sociale, la paix et l'unité nationale».

Pascal-Azad DOKO

**Nouveaux tarifs pour abonnement**

	Congo	Francophone
6 mois	15.600	91 Euros
Retrait sur place:	15.600	182 Euros
Expédié:	23.400	Autres pays d'Afrique
1 an	46.800	96 Euros
Retrait sur place:	31.200	192 Euros
Expédié:	46.800	Europe
		96 Euros
		192 Euros
		Amérique-Asie
		100 Euros
		200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Banque mondiale

La croissance économique de l'Afrique subsaharienne a piqué du nez en 2016

Selon le rapport économique semestriel de la Banque mondiale, le taux de croissance de l'Afrique subsaharienne devrait continuer de baisser à 1,6% en 2016, après avoir ralenti à 3% en 2015. Intitulé «Africa's pulse» (Le pouls de l'Afrique), la dernière édition du rapport de la Banque mondiale a fait l'objet d'une vidéoconférence entre Washington, aux Etats-Unis d'Amérique, et les capitales africaines des pays francophones, y compris Brazzaville, jeudi 29 septembre 2016. Animée à Washington par Albert Zeufack, économiste en chef de la Banque mondiale pour l'Afrique, entouré de son équipe de rédaction dudit rapport, cette vidéo-conférence a été suivie en direct à Brazzaville, depuis la représentation de la Banque mondiale, par un parterre de journalistes.



Pendant la présentation du rapport, Albert Zeufack à l'extrême droite.

Avec un taux de croissance économique qui a chuté à 1,6% en 2016, l'Afrique subsaharienne a atteint le niveau le plus bas depuis vingt ans, selon le rapport. Mais, à travers le continent, les taux de croissance sont très hétérogènes. Il y a des disparités d'un pays à un autre. Ainsi, si la croissance s'est effondrée dans de nombreux pays, en revanche, le Rwanda, l'Ethiopie et la Tanzanie affichent toujours en moyenne des taux annuels supérieurs à 6%. D'autres pays comme la Côte d'Ivoire et le Sénégal figurent parmi les économies les plus performantes du continent. Pour Albert Zeufack, «il ressort de notre analyse que

les pays qui s'en sortent le mieux sont également ceux qui disposent d'un cadre de gestion macroéconomique plus solide et d'une réglementation plus favorable aux activités commerciales. Leurs exportations sont aussi plus diversifiées et leurs institutions plus efficaces». Le rapport souligne que malgré un léger rebond, les cours des matières premières devraient rester bien en deçà des niveaux record enregistrés entre 2011 et 2014, du fait d'une reprise mondiale fragile. Pour faire face à leurs besoins croissants de financement, les pays exportateurs de matières premières ont commencé à réduire leurs dépenses encore de ma-

nière inégale et insuffisante. Le rapport a aussi révélé que dans un tel contexte, la reprise devrait être modeste avec une croissance réelle du P.i.b prévue à 2,9% en 2017 et 3,6% en 2018. En 2017, les performances économiques des pays du continent continueront d'être contrastées. Si les plus grandes économies de la région et les autres pays exportateurs de matières premières devraient enregistrer une légère hausse de leur croissance, au fur et à mesure que les cours se stabiliseront et le reste de l'Afrique progressera à un rythme soutenu, notamment grâce aux investissements

dans les infrastructures. Pour améliorer leurs perspectives de croissance à moyen terme, la Banque mondiale suggère que les pays réorientent leur politique macroéconomique et accélèrent les réformes structurelles. Ces pays doivent impérativement diversifier leurs économies, en améliorant notamment leur productivité agricole, l'Afrique étant à la traîne en la matière.

Le rapport recommande aux pays africains de prendre rapidement les mesures qui s'imposent, pour s'adapter aux faibles prix des matières premières, rendre leurs économies moins vulnérables aux chocs et développer de nouvelles sources de croissance durable qui profite à tous les Africains. Après le débat, Etaki Wa Dzon, économiste à la représentation de la Banque mondiale au Congo, a apporté un éclairage sur la situation actuelle du Congo, pays confronté à cette difficulté de la chute des prix du pétrole. Il a suggéré la diversification de l'économie congolaise, en mettant en œuvre les réformes les plus urgentes.

Philippe BANZ

Erratum

Dans un courriel qu'il nous a adressé, M. Thomas Cartry, responsable de communication de Pefaco Hôtel Maya Maya, nous signale une erreur, dans l'article publié dans l'édition n°3633 du mardi 11 octobre 2016, précisément dans l'article sur l'I.t.i.e (Initiative pour la transparence des industries extractives), en page 5. «Dans la 1ère phrase, vous écrivez «Pefaco Hôtel de l'aéroport international de Brazzaville». Pefaco Hôtels est la marque commerciale et le nom de l'hôtel est le Pefaco Hôtel Maya Maya 5\*», écrit-il. Toutes nos excuses pour cette erreur, et merci à M. Thomas Cartry de nous l'avoir signalée.

Association «Les Dénisiens de Brazzaville Sud»

Les Dénisiens appellent le peuple congolais au discernement et à la vigilance

Dans une déclaration rendue publique par son rapporteur, chargé de la communication, Jonas Louzolo, dimanche 9 octobre 2016, au Cercle culturel Sony Labou Tansi, à Bacongo, l'Association les Dénisiens de Brazzaville Sud «condamne l'attitude on ne peut plus équivoque que certains esprits malins qui ont tendance à mettre dos-à-dos le sieur Bintsamou, délinquant en fuite et la Force publique en mission de police dans le département du Pool, pour arrêter et mettre à la disposition de la justice un criminel pris en flagrant délit d'atteinte à la sûreté nationale».



Jonas Louzolo (au milieu) lisant la déclaration.

La déclaration rappelle que depuis quelques temps, les populations du Pool sont «victimes d'actes barbares innombrables et odieux perpétrés par Frédéric Bintsamou, alias Ntumi, et ses ninjas nsiloulou dont le dessein est le renversement des institutions légales de la République». Cette situation, selon l'Association les Dénisiens de Brazzaville Sud, a replongé le département du Pool dans un désordre socio-politique ayant provoqué le déplacement massif des populations.

«Nous, les Dénisiens de Brazzaville sud, condamnons fermement les actes de barbarie commis par Frédéric Bintsamou Alias Ntumi et sa bande armée. Ils lancent, par la même occasion, un appel solennel à tous les Congolais épris de la paix et de justice d'aider la Force publique pour mener à bien l'opération de rétablissement de la sécurité dans le département du Pool, en dénonçant le mal de la République, le «démoniaque et sinistre», Frédéric Bintsamou et ses complices; et demandent au gouvernement de la République de jouer pleinement son rôle, en assurant la sécurité et la libre circulation des personnes et des biens; de créer les conditions optimales pour une rentrée scolaire effective dans le département du Pool et d'éviter ainsi une année blanche à ce département qui regorge, aujourd'hui, du plus grand nombre d'illettrés de la République.

«Les Dénisiens de Brazzaville Sud invitent, avec déférence, Son Excellence Monsieur le Président de la République, chef de l'Etat, chef suprême des armées, garant de la paix, de l'unité nationale et de l'intégrité du territoire, à assurer aux populations congolaises, en général, et à celles du Pool, en particulier, la paix des cœurs et la tranquillité des esprits».

«Eccourés par le drame de la tragédie que vivent les populations du Pool, les Dénisiens de Brazzaville Sud expriment leur solidarité à l'endroit de toutes les innocentes victimes de cette folie meurtrière. C'est pour cela qu'ils en appellent aux Congolais et Congolaises des quatre coins du pays d'être vigilants, car Frédéric Bintsamou, alias Ntumi, est un mal qui gangrène la République».

Enfin, les Dénisiens qui disent haut et fort que le sieur Bintsamou et ses complices ne sont pas des victimes, mais plutôt des bourreaux qui ont pris en otage, depuis deux décennies, le département fortement sinistré du Pool, appellent le peuple congolais au discernement et à la vigilance «pour ne pas tomber dans le piège scélérateur que lui tend le sieur Bintsamou, chaque jour que Dieu a fait, en déversant de tonnes de mensonges dans certaines radios et médias divers qui lui tendent complaisamment une oreille attentive». Les Dénisiens condamnent le mutisme coupable et assourdissant de certains partis républicains qui, en se taisant, cautionnent les actes barbares et criminels du sieur Ntumi et ses affidés.

Pascal-Azad DOKO

ETUDE Maître Anicet BALHOU

Notaire  
B.P: 4171 ; Tél.: (242) 05-557-44-10/06-653-40-35  
E-mail : etude.anicetbalhou@yahoo.fr  
Etude sise à l'Immeuble C.N.S.S, 3e étage, porte 303  
19, Avenue Charles DE GAULLE,  
Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du dix-huit mai deux mille seize, enregistré le trois juin deux mille seize de la même année, Folio 097/3 n°4017, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée : «SMART LOGISTIQUE INTERNATIONAL CONGO» SARL, au capital de F. CFA 5.000.000 (CINQ MILLIONS), dont le siège est établi à Pointe-Noire, au Rond-point Mpita, en face de Foslev ; Pointe-Noire. La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous les autres pays :

- L'import-export des pièces détachées, matériaux de constructions et engins, produits alimentaires & divers ;  
- Transport et logistique  
Et, plus généralement, toutes les opérations commerciales industrielles ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement ;  
Monsieur WEI QING est nommé Gérant, par décision collective des associés.  
Elle est inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le N° RCCM CG/PNR/16 B 1109.

Pour avis,  
Maître H. A.  
MACAYA-BALHOU,  
Notaire

14, rue Behagle  
B.P. 972 Brazzaville/Congo

## REPRESENTATION AU CONGO

Tél : 00(242)2815441/2815544/2815786/6606400  
Tél. Satellitaire : 00881631518213Facsimilé : 00(242)2814513  
E-mail : FAO-CG@fao.org

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° FAO/FRCON/0011/ /2016 DATE D'EMISSION : 14 Octobre 2016  
DATE DE CLOTURE : 28 Octobre 2016PROJET D'ACHAT DU MATERIEL ET EQUIPEMENTS DE PECHE  
POUR LE BUREAU DE LA REPRESENTATION DE LA FAO

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) est une organisation intergouvernementale avec 180 pays membres. Depuis sa création, la FAO a œuvré pour réduire la pauvreté et la faim en favorisant le développement agricole, en améliorant la nutrition et la sécurité alimentaire définie comme le droit à toute personne de disposer à tout moment de la nourriture lui assurant une vie saine et active.

Afin d'atteindre ses objectifs, la FAO coopère avec des milliers de partenaires à travers le monde, des groupes de fermiers aux négociants, des organisations non-gouvernementales aux autres agences des Nations Unies, des banques de développement aux sociétés agricoles (de plus amples informations sur la FAO sont disponibles sur son site web : <http://www.fao.org>).

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui au renforcement de capacités des producteurs des districts de Nzambi et de Madingo-Kayes, dans le Département du Kouilou, la FAO lance cet avis d'appel d'offres pour l'achat du matériel suivant :

- 6 ballons de filet maille de 60 mm fil n°18 ;
- 6 ballons de filet maille de 80 mm fil n°18 ;
- 6 ballons de filet maille de 60 mm fil n°15 ;
- 6 ballons de filet maille de 70 mm fil n°6 fil noir ;
- 6 ballons de filet maille de 220 mm fil n° 24 ;
- 30 bobines fil n° 15 ;
- 30 bobines fil n°18 ;
- 30 bobines fil n° 24.
- 60 rouleaux fil de cordage de 4 cm ;
- 800 flotteurs ;
- 800 plombs ;
- (10x3) hameçons de n° 4 ; 5 et 6 ;
- 3 moteurs hors-bord de 25 cv ;
- 3 pirogues à moteur ;
- 3 congélateurs de 400 litres ;
- 6 glacières 100 litres ;
- 12 gilets de sauvetage ;
- 12 imperméables ;
- 12 bobines de crin n°140 ;
- 3 groupes électrogènes 5 et 6 kva de type kipor ;
- 12 torches frontales.

## VOLET PECHE CONTINENTALE

Trois (3) associations :

1. Association NZAMBI Poste ;
2. Association NKOMO.
3. Association NTANDOU NGOMA

Filets Dormants

- 6 ballons de filet, fil n°17 ; 18 et 21 maille de 80 mm et 220 mm ;
- 2 moteurs hors-bord de 15 cv ;
- 3 pirogues monoxyles ;
- 10 rames en bois ;
- 30 rouleaux de fil de cordage ;
- 20 bobines de fil nylon n°21 ;
- 6 torches à 3 piles ;
- 500 plombs ;
- 1000 flotteurs ;
- 10 navettes pour le ramendage ;
- 10 couteaux ;
- 4 brouettes.

Filets de surface ou flottants

- 10 ballons de filet, fil n°1 et 2 avec maillage de 60 mm et 220 mm ouvert ;
- 100 rouleaux de cordage ;
- 2 moteurs hors-bords de 15 cv ;
- 3 pirogues monoxyles ;
- 20 bobines de fil n°1 et 2 (nylon) ;
- 10 rames en bois ;
- 6 navettes pour filet à 60 mm ;
- 6 navettes pour filet à 220 mm
- 6 machettes ;
- 6 limes ;
- 500 plombs ;
- 1000 flotteurs ;
- 10 grands couteaux ;
- 10 petits couteaux ;
- 10 imperméables ( cirées ) ;
- 4 brouettes.

**NB : A LIVRER A POINTE NOIRE**

La FAO au Congo Brazzaville vous invite à soumettre vos offres en francs CFA sous plis fermé.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 28 Octobre 2016 à 12h.

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

**Le pli devra porter les mentions suivantes :****Avis d'Appel d'Offres****n° FAO/FRCON/011/ /2016****Bureau de la Représentation de la FAO****14, rue Behagle/B.P : 972 Brazzaville /****Congo****Les soumissionnaires intéressés éligibles****peuvent obtenir de plus amples****renseignements auprès****de la Représentation de la FAO Congo****Tél : 06 660 64 00/Email : FAO-CG@fao.org .****Conditions et exigences générales de l'appel d'offres**

1. Indication des Coordonnées complètes de votre entreprise (Nom, Adresse, Numéros de fax et de téléphone, Adresse e-mail), ainsi que celles de la personne à contacter.
2. Acceptation des termes généraux et conditions applicables aux achats de la FAO, y compris les termes de paiement (la FAO effectue les paiements via le circuit bancaire dans un délai ne dépassant pas les 30 jours à compter de la date de réception de votre facture définitive ainsi que des documents d'expédition et, si nécessaire, du ou des rapports d'inspection au chargement et/ou au déchargement, et de l'attestation du réceptionniste confirmant la réception de la marchandise). Les lettres de crédits et les paiements des avances ne sont pas acceptés par la FAO.
3. Paiement au compte bancaire du fournisseur. Veuillez noter que l'Organisation effectuera le paiement au compte bancaire indiqué sur la facture du fournisseur sélectionné, à la condition que ce compte soit au nom du fournisseur et qu'il se trouve dans son pays de résidence. Toute demande contraire à ces conditions doit être spécifiée et justifiée dans l'offre, l'Organisation ne sera pas en mesure de considérer les demandes reçues après la date de clôture de l'offre.

4. Délai de livraison : 2 jours après signature du bon de commande

5. Validité de l'offre : votre offre doit rester valable dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de cet appel d'offres.

Conditions et exigences particulières de l'appel d'offres  
1. La FAO peut décider de placer une commande partielle ou aucune commande si elle juge que les résultats de cet appel d'offres nécessitent une telle décision.

2. Dommages et intérêts : des déductions à titre de dommage et intérêts pourront être appliquées, à la discrétion de la FAO, dans les cas suivants :

a) Qualité pas satisfaisante : la FAO se réserve le droit de, soit rejeter le matériel fourni non conforme aux spécifications techniques, soit accepter le matériel en appliquant une déduction.

b) Retard de livraison de matériel : une pénalité sera appliquée au taux de 2,5% de la valeur du matériel par semaine de retard. Toutefois, cette déduction pour retard n'excédera pas 10% de la valeur totale du matériel.

3. Si votre compagnie n'est pas enregistré comme fournisseur potentiel avec l'Organisation, nous vous prions de procéder à l'enregistrement en accédant directement au portail suivant : <http://www.fao.org/unfao/procurement/enregistrementdesfournisseurs/instructions-pour-senregistrer-avec-ungm/fr/> ; <http://www.fao.org/unfao/procurement/enregistrementdesfournisseurs/instructions-to-register-with-ungm/en/>

Si vous désirez un formulaire d'inscription, nous vous invitons à envoyer une demande par e-mail à [FAO-Vendor-Management@fao.org](mailto:FAO-Vendor-Management@fao.org) ou par fax au : +39 0623328322

4. L'entreprise consent à entreprendre tous les efforts raisonnables pour assurer qu'aucun des fonds reçus de la FAO sur la base de ce contrat ne soit utilisé pour fournir un soutien ou une assistance à des individus ou entités associés au terrorisme, come inclus dans la liste émise par le Comité de Conseil de Sécurité et établie conformément à la résolution 1267 (1999). Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance relatifs à ce Contrat.

5. Toute demande de clarification relative aux exigences de cet appel d'offres, à l'exception des questions relatives aux prix, doit être adressée, dès réception, au signataire de cette invitation. Les réponses aux éventuelles demandes de clarification seront communiquées à toutes les sociétés invitées à concourir.

6. Dans le cas où votre entreprise ne souhaiterait pas présenter une soumission ou n'est pas encore enregistrée comme fournisseur potentiel, la FAO apprécierait votre feedback. Dans ce cas, vous êtes priés de bien vouloir remplir le formulaire « Avis de non-candidature/d'inscription des fournisseurs » jointe à la présente invitation à soumissionner et l'envoyer à l'adresse indiquée sur l'avis d'appel d'offre.

Meilleures salutations

**La Représentation  
de la FAO Congo Brazzaville.**

Ministère des mines et de la géologie

# Pour la valorisation de géo-matériaux dans l'industrie

Sous les auspices du premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, le Ministère des mines et de la géologie, par l'entremise du C.r.g.m. (Centre des recherches et géologiques et minières), dirigé par Hilaire Elenga, a organisé, du 12 au 14 octobre 2016, au Palais des congrès, à Brazzaville, la première conférence internationale sur les matériaux, l'environnement et l'entrepreneuriat. Celle-ci a rassemblé la communauté scientifique internationale, pour présenter, discuter et échanger sur les avancées récentes de la recherche et le développement dans les domaines tels que l'ingénierie et les aspects de l'innovation de matériaux, le génie civil, l'environnement et la valorisation des géomatériaux dans l'industrie. La cérémonie d'ouverture a connu la présence de la plupart des membres du gouvernement, des universitaires et d'un parterre d'étudiants congolais.

Selon le Pr Aboubaker Chedikh Beye, de l'Université Cheik Anta Diop du Sénégal, qui a présidé le comité scientifique international relatif à la première conférence internationale sur les matériaux, l'environnement et l'entrepreneuriat, «les enjeux majeurs ont été abordés», au rendez-vous de Brazzaville. «Il s'agissait d'identifier les matières premières locales qui, jusqu'à présent, n'étaient pas valorisées, donc, n'apportaient pas beaucoup de ressources à nos pays; identifier les équipements et les compétences nécessaires pour les valoriser; injecter dans le tissu socioéducatif, les curricula de formation appropriée, pour avoir une meilleure adéquation

formation/emploi, de telle sorte que les étudiants qui sont dans les différentes disciplines de nos universités et dans nos centres de recherche puissent avoir les informations nécessaires et asseoir des formations qualifiantes, pour lesquelles ils seraient opérationnels pour valoriser ces matériaux... Matériaux, bien entendu, du sol et du sous-sol: métaux, les matériaux de la biomasse, etc.», a-t-il dit. L'un des aspects importants abordés au cours de cette conférence, c'est la maîtrise de l'énergie. Car, on ne peut pas valoriser et développer le secteur industriel, si l'énergie n'est pas maîtrisée. C'est pour cela que l'accent a été mis sur la mise en œuvre des petites unités de production d'éner-



Le présidium de la rencontre.

gies capables d'être utilisées pour asseoir des productions compétitives. C'est dans cette perspective qu'il a été, entre autres, recommandé que cette conférence ait lieu tous les deux ans, afin de faire le suivi et l'évaluation de tous ce qui est mis en œuvre, des recommandations qui ont été portées à l'endroit des gouvernants de la République du Congo; que le Centre de recherches géologiques et minières du Congo, devienne une «facilité continentale». C'est-à-dire, ouvert à tous les enseignants chercheurs d'Afrique... Créé en 2010, le C.r.g.m, grâce à ses partenariats nationaux et internationaux (Université Marien Ngouabi, Ministère de la recherche scientifique, Bureau de contrôle des bâtiments et travaux publics; Bureau de recherches géologiques et minières; France; Université de Yaoundé 1-Cameroun), a

réalisé divers travaux de recherche et de formation, dont la publication de trois articles scientifiques dans des revues internationales; l'accompagnement et la soutenance d'une thèse de doctorat unique, de quinze mémoires de master par des étudiants de l'Université Marien Ngouabi; la mise au point de trois produits prometteurs, dont le processus de fabrication et les essais de validation sont en cours. Il s'agit de filtres à base d'argile, de pavés absorbants et de briques à fort effet acoustiques, selon Hilaire Elenga. C'est Pierre Oba, ministre des mines et de la géologie, qui a clos les travaux de cette conférence, ouverts deux jours, auparavant, par le premier ministre Clément Mouamba.

Marcellin MOUZITA  
MOUKOUAMOU

C.n.s.s (Caisse nationale de sécurité sociale)

# Désormais, l'arrondissement de Talangaï doté d'une agence

Le ministre du travail et de la sécurité sociale, Emile Ouosso, a procédé, mardi 4 octobre 2016, à l'inauguration de l'Agence C.n.s.s de Talangaï, à Brazzaville. Située sur l'avenue Marien Ngouabi, au croisement avec la rue Saint-Paul, au quartier 65 Joseph Ngobali, cette nouvelle agence a suscité un grand soulagement chez les pensionnaires de la C.n.s.s qui n'auront plus à parcourir de longues distances, dans la ville, pour percevoir leurs pensions de retraite et autres prestations sociales.



Emile Ouosso coupant le ruban symbolique.

L'inauguration de l'Agence C.n.s.s de Talangaï a donné lieu à une grande cérémonie sous le patronage du ministre Emile Ouosso, en présence du secrétaire général de la mairie de Talangaï, Jean Ambwa, représentant l'administrateur-maire, du directeur général de la C.n.s.s, Evariste Ondongo, des parlementaires élus dans cet arrondissement, des membres du cabinet du Ministère du travail et de la sécurité sociale, des organismes sous tutelle, des membres de l'Association des retraités et syndicats des travailleurs et une mobilisation de la population qui a salué positivement cette œuvre.

C'est la société M.b.t.p, qui a assuré la conception et la mise en œuvre de ce projet. Les travaux de construction de l'Agence C.n.s.s de Talangaï ont été réalisés durant quinze mois, sur fonds propres de la C.n.s.s, pour un coût global de 998.773.420 F Cfa (Toutes taxes comprises).

Dans son mot de bienvenue, le secrétaire général de la mairie de Talangaï, après avoir transmis les salutations des huit quartiers de cet arrondissement, s'est réjoui de ce que l'Agence C.n.s.s de Talangaï vient de compléter la liste des ouvrages qui ont qualitativement changé le visage de cet arrondissement, jadis surnommé «Arrondissement rouge», aujourd'hui «Le Vatican». Selon lui, cette agence obéit aux normes établies par le B.i.t (Bureau international du travail), et surtout à la résolution de trois problèmes dans cette circonscription administrative: premièrement, celui des retraités de la C.n.s.s qui parcouraient de longues distances pour le dépôt de leurs dossiers; deuxièmement, l'aménagement des voiries urbaines de la cité Talangaï, ce qui ne relèverait surtout pas de la compétence du ministère; troisièmement, le ministère a rendu vivable la vie des populations dans cette zone du quartier 65 Joseph Ngobali.

En prenant le ferme engagement de garder ce bijou et ces voiries toujours en état de rayonnement, Jean Ambwa a invité les autres départements ministériels à s'inspirer de l'exemple du Ministère du travail et de la sécurité sociale, en construisant des sièges modernes de leurs structures dans les arrondissements de la capitale.

Pour sa part, le directeur général de la C.n.s.s, Evariste Ondongo, a indiqué que l'histoire de la C.n.s.s s'est enrichie d'un nouvel événement, après Kinkala et Djambala en 2014 et Bacongo en 2015. Il a rappelé la stratégie de la direction générale de la C.n.s.s qui est de se rapprocher de plus en plus des usagers, «en améliorant la qualité du service rendu et en offrant de meilleures conditions de travail au personnel de la caisse».

L'Agence C.n.s.s de Talangaï va soulager les 2000 retraités des arrondissements de Talangaï et de Djiri payés en espèces, et les 300 employeurs qui n'auront plus à effectuer de longs déplacements pour effectuer leurs démarches auprès de la C.n.s.s. «A l'heure où presque toutes les entreprises ont de plus en plus du mal à assurer leur fonctionnement, du fait de la récession économique, consécutive à la baisse des prix du cours du baril de pétrole, nous mesurons la chance d'avoir réussi le pari d'ériger ce splendide édifice», a indiqué Evariste Ondongo, qui laisse là, une œuvre salubre pour ses compatriotes. Enfin, il a interpellé l'ensemble du personnel de la C.n.s.s sur les notions d'assiduité, de ponctualité, de discipline et surtout de travail bien fait, condition d'une bonne réussite.

Pascal-Azad DOKO

Ministère de la santé et de la population

# Jacqueline Lydia Mikolo a visité les C.s.i de Brazzaville, faisant un constat mitigé!

Dans le cadre de la revitalisation des districts sanitaires, la ministre de la santé et de la population, Mme Jacqueline Lydia Mikolo, a effectué, samedi 8 octobre 2016, une visite de terrain de quelques C.s.i (Centres de santé intégrée) du district sanitaire de Brazzaville. L'objectif est de se rassurer si ces structures de santé de proximité répondent aux conditions et aux normes optimales de fonctionnement. La ministre de la santé et de la population est sortie de sa tournée des C.s.i avec un constat plutôt mitigé. «Nous avons constaté des insuffisances et des exemples qui peuvent être bons dans certaines structures sanitaires», a-t-elle reconnu.



Mme Jacqueline Lydia Mikolo pendant la visite.

Le Laboratoire national était la première structure visitée par la ministre de la santé et de la population. Le véritable problème constaté, c'est le manque des intrants qui empêchent de réaliser certains examens. Les malades sont contraints d'aller vers les laboratoires privés ou les réactifs sont en permanence assurés. Mais, pourquoi une structure nationale comme ce laboratoire en vient à manquer d'intrants? C'est la question qui reste posée. Mme Jacqueline Lydia Mikolo

et la délégation qui l'accompagnait se sont, ensuite, rendues dans chaque arrondissement de Brazzaville, visiter les C.s.i. A Madibou, la ministre a remis un kit médical à la responsable. Une manière de l'encourager pour ce qu'elle réalise comme travail qui, du reste, a été salué par la patronne de la santé. «Le centre est très bien tenu. Nous avons vu le personnel. Nous vous encourageons», lui a-t-elle dit. Dans la plus part des centres visités, les difficultés sont d'ordre logistique et matériel, sans

oublier le départ à la retraite des agents. A l'hôpital pédiatrique Marien Ngouabi, à Talangaï, par exemple, les doléances ont porté sur l'extension du bloc d'accouchement. «Nous faisons deux cents accouchements par mois. Au laboratoire, il nous faut des microscopes, des chariots et beaucoup de choses qui pourront nous permettre de travailler», a fait savoir le responsable de ce C.s.i. A vrai dire, ces centres ont un problème de vétusté et d'équipements, de formation du personnel sur le terrain et des animateurs. Pour Dieudonné

Ossibi, directeur départemental de la santé de Brazzaville, le travail à faire dans l'immédiat, c'est de remettre à niveau ces structures sanitaires, pour «harmoniser le paquet d'activités qui va se développer dans ces structures, de façon qu'elles soient ramenées au niveau des standards normatifs. Le Ministère va, à travers nous, harmoniser le personnel, pour que là où il y a un déficit, qu'on puisse rapidement réorienter le personnel vers les structures déficitaires». Le conseiller à la santé, le Prof. Blaise Atipo, a, quant à lui,

estimé que le Ministère de la santé et de la population devrait apporter un appui au C.h.b (Centre hospitalier de base), pour mener une consultation de proximité, c'est-à-dire «aménager d'abord les structures sanitaires au niveau des districts sanitaires et faire intervenir les spécialistes du C.h.u au niveau périphérique, pour éviter des transferts abusifs des malades au C.h.u et de lui redonner sa fonction de soins, de formation et surtout de recherche», a-t-il indiqué.

«Vous avez vu vous-mêmes dans quel état ces structures se

trouvent et le besoin pressant en personnel. Nous avons constaté des insuffisances et des exemples qui peuvent être bons dans certaines structures sanitaires. Il ne suffit pas seulement de fermer les structures qui ne sont pas en règle, mais aussi de nous rassurer que les structures publiques répondent aux normes et peuvent prendre le relais», a précisé Mme Jacqueline Lydia Mikolo, en faisant le point de la visite à la presse.

Cyr Armel  
YABBAT-NGO

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° FAO/FRCON/009/ /2016 DATE D'EMISSION : 11 Octobre 2016  
DATE DE CLOTURE : 20 Octobre 2016

### PROJET D'IMPRESSION DE 300 EXEMPLAIRES DE DEUX DOCUMENTS (SOIT 150 EXEMPLAIRES DE CHAQUE) POUR LE BUREAU DE LA REPRESENTATION DE LA FAO

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) est une organisation intergouvernementale avec 180 pays membres. Depuis sa création, la FAO a œuvré pour réduire la pauvreté et la faim en favorisant le développement agricole, en améliorant la nutrition et la sécurité alimentaire définie comme le droit à toute personne de disposer à tout moment de la nourriture lui assurant une vie saine et active.

Afin d'atteindre ses objectifs, la FAO coopère avec des milliers de partenaires à travers le monde, des groupes de fermiers aux négociants, des organisations non-gouvernementales aux autres agences des Nations Unies, des banques de développement aux sociétés agricoles (de plus amples informations sur la FAO sont disponibles sur son site web : <http://www.fao.org>).

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de recensement général de l'agriculture et Country STAT/ UTF/PRC/014/PRC, la FAO lance cet avis d'appel d'offres pour l'impression et reliure de trois cent exemplaires soit cent cinquante exemplaires pour chacun des deux documents :

• IMPRESSION DE 300 EXEMPLAIRES (150 DE CHAQUE) POUR 79 et 81 PAGES).

La FAO au Congo Brazzaville vous invite à soumettre vos offres en francs CFA sous plis fermés.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 20 Octobre 2016 à 14h.

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Le pli devra porter les mentions suivantes :

#### Avis d'Appel d'Offres

n° FAO/FRCON/009/ /2016

Bureau de la Représentation de la FAO

14, rue Behagle/

B.P : 972 Brazzaville /Congo

Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de la Représentation de la FAO Congo Tél : 06 660 64 00/Email : FAO-CG@fao.org et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessus du Lundi au Vendredi, de 9 heures à 14 heures.

Lors de la préparation de votre offre, nous vous prions de tenir compte du statut international et des activités de la FAO et ce en soumettant vos meilleures conditions commerciales. Nous vous rappelons en outre que la FAO jouit des privilèges et immunités, y compris l'exemption de paiement de

la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), des droits et taxes douaniers, ainsi que des restrictions d'importations.

#### Conditions et exigences générales de l'appel d'offres

1. Indication des Coordonnées complètes de votre entreprise (Nom, Adresse, Numéros de fax et de téléphone, Adresse e-mail), ainsi que celles de la personne à contacter.

2. Acceptation des termes généraux et conditions applicables aux achats de la FAO, y compris les termes de paiement (la FAO effectue les paiements via le circuit bancaire dans un délai ne dépassant pas les 30 jours à compter de la date de réception de votre facture définitive ainsi que des documents d'expédition et, si nécessaire, du ou des rapports d'inspection au chargement et/ou au déchargement, et de l'attestation du réceptionniste confirmant la réception de la marchandise). Les lettres de crédits et les paiements des avances ne sont pas acceptés par la FAO.

3. Paiement au compte bancaire du fournisseur. Veuillez noter que l'Organisation effectuera le paiement au compte bancaire indiqué sur la facture du fournisseur sélectionné, à la condition que ce compte soit au nom du fournisseur et qu'il se trouve dans son pays de résidence. Toute demande contraire à ces conditions doit être spécifiée et justifiée dans l'offre, l'Organisation ne sera pas en mesure de considérer les demandes reçues après la date de clôture de l'offre.

4. Acceptation des exigences de l'appel d'offres, y compris les spécifications techniques. Si votre offre n'est pas conforme à ces exigences, telle que la non-conformité, cela doit être clairement indiqué dans votre offre. Si aucune mention dans ce sens n'est indiquée dans votre offre, il sera considéré que toutes les conditions et exigences de cet appel d'offres sont dûment acceptées.

5. Prix : Votre offre doit être en DAP destinations finales (Incoterms 2010). Le montant de l'assurance doit être inclus.

6. Délai de livraison : 2 jours après signature du bon de commande

7. Validité de l'offre : votre offre doit restée valable dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de cet appel d'offres.

Conditions et exigences particulières de l'appel d'offres

1. La FAO peut décider de placer une commande partielle ou aucune commande si elle juge que les

résultats de cet appel d'offres nécessitent une telle décision.

2. Dommages et intérêts : des déductions à titre de dommage et intérêts pourront être appliquées, à la discrétion de la FAO, dans les cas suivants :

a) Qualité pas satisfaisante : la FAO se réserve le droit de, soit rejeter le matériel fourni non conforme aux spécifications techniques, soit accepter le matériel en appliquant une déduction.

b) Retard de livraison de matériel : une pénalité sera appliquée au taux de 2,5% de la valeur du matériel par semaine de retard. Toutefois, cette déduction pour retard n'excédera pas 10% de la valeur totale du matériel.

3. Prière de numéroter toutes les pages de votre offre et d'y apposer le cachet de votre entreprise sur chacune d'elles.

4. Si votre compagnie n'est pas enregistrée comme fournisseur potentiel avec l'Organisation, nous vous prions de procéder à l'enregistrement en accédant directement au portail suivant : <http://www.fao.org/unfao/procurement/enregistrementdesfournisseurs/instructions-pour-senregistrer-avec-ungm/fr/> ; <http://www.fao.org/unfao/procurement/enregistrement-desfournisseurs/instructions-to-register-with-ungm/en/>

Si vous désirez un formulaire d'inscription, nous vous invitons à envoyer une demande par e-mail à [FAO-Vendor-Management@fao.org](mailto:FAO-Vendor-Management@fao.org) ou par fax au : +39 0623328322

5. L'entreprise consent à entreprendre tous les efforts raisonnables pour assurer qu'aucun des fonds reçus de la FAO sur la base de ce contrat ne soit utilisé pour fournir un soutien ou une assistance à des individus ou entités associés au terrorisme, come inclus dans la liste émise par le Comité de Conseil de Sécurité et établie conformément à la résolution 1267 (1999). Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance relatifs à ce Contrat.

6. Toute demande de clarification relative aux exigences de cet appel d'offres, à l'exception des questions relatives aux prix, doit être adressée, dès réception, au signataire de cette invitation. Les réponses aux éventuelles demandes de clarification seront communiquées à toutes les sociétés invitées à concourir.

Meilleures salutations

**La Représentation  
de la FAO Congo Brazzaville.**

FPA (Fondation Perspectives d'Avenir)

# Des bourses d'études aux dix meilleurs bacheliers de Dolisie

Le 21 novembre 2015, le président de la FPA (Fondation Perspectives d'Avenir), M. Denis Christel Sassou-Nguesso, Député élu à Oyo, dans le Département de la Cuvette, avait été fait citoyen d'honneur de Dolisie, la troisième ville du pays, pour ses nombreuses actions de bienfaisance en faveur des populations de cette localité. A cette occasion, il avait pris l'engagement solennel d'octroyer, chaque année, des bourses d'études aux dix meilleurs bacheliers de cette ville, issus de familles démunies ou de milieux sociaux défavorisés. Celui que l'on surnomme Muana Ndeya (l'enfant de l'espoir) a tenu parole. Jeudi 13 octobre 2016, il a remis des attestations de bourses d'études dénommées Denis Christel Sassou-Nguesso aux dix premiers lauréats. La cérémonie s'est déroulée à l'hôtel de ville de la capitale de l'or vert, en présence de MM. Jean-Jacques Mouanda, André Ovu et Yves Fernand Diokouandi, respectivement président du Conseil départemental du Niari, Préfet du Niari, Président du Conseil municipal et maire de la commune de Dolisie.

Dans son mot de circonstance, le Maire Yves Fernand Diokouandi a rappelé l'engagement du Président de la FPA, M. Denis Christel Sassou-Nguesso, lors de son élévation à la dignité de citoyen d'honneur de la ville de Dolisie, de soutenir, chaque année, les études des dix meilleurs bacheliers de Dolisie. «*Sans fioriture, je puis vous dire que les oiseaux de Minerve chantaient, déjà, dans leurs refrains et cassettes, que cela était une utopie et ne pourra jamais se réaliser. Fort heureusement, vous êtes là, en face de toute la population de Dolisie, pour faire de l'utopie la réalité palpable, puisque les dix meilleurs bacheliers de l'année 2016 vont, tout à l'heure, recevoir, de vos propres mains, votre apport pour la suite de leurs études*», a-t-il argué. Denis Christel Sassou-Nguesso est un visionnaire, a-t-il soutenu, parce qu'ayant «*compris que la jeunesse dont vous facilitez la formation, c'est elle qui œuvrera, demain, pour la construction de la ville de Dolisie et par extension, de la Nation congolaise tout entière...*». Le Maire de Dolisie a aussi égrené la multitude actions sociales du citoyen d'honneur de Dolisie, en l'espace d'une année: don d'écharpes aux conseillers municipaux; distribution d'écrans plasma et de kits scolaires; administration de soins gratuits; remise des bourses aux dix meilleurs bacheliers de l'année 2015-2016. «*Pour tout ce que vous avez déjà fait pour la ville de Dolisie, pour le plaidoyer auprès des décideurs et des donateurs, et pour tout ce que vous ferez encore pour cette ville, je vous dis merci. Je vous dis merci, ainsi qu'à toute*

la fondation...», a conclu M. Diokouandi. Pour sa part, le Directeur exécutif de la Fondation Perspectives d'Avenir, Père Abraham Okoko, a rappelé les missions de cette fondation qui sont de former les jeunes, les qualifier, de telle sorte qu'ils puissent contribuer, significativement, à l'émergence et au développement de notre pays. La fondation «*essaie de promouvoir la vision d'une jeunesse à la fois compétente et solidaire. Et travaille, en se fondant sur un certain nombre de principes et de valeurs. Les valeurs qui sous-tendent l'action de la fondation sont, principalement, l'excellence, la transparence, l'équité et l'intérêt général*», a-t-il souligné, en rappelant ses cinq axes de travail: la promotion de l'éducation, les programmes de formation professionnelle et qualifiante des jeunes, l'entrepreneuriat, les programmes de bien-être et de développement personnel des jeunes, les activités de réflexion et de plaidoyer. M. Okoko a annoncé que la FPA espère, dans les mois à venir, étendre les programmes de promotion de l'entrepreneuriat et de formation qualifiante, si possible, en lien avec les entreprises à Dolisie. Il a, aussi, précisé que la fondation a deux types de bourses: les bourses Denis Christel Sassou-Nguesso et les bourses Perspectives d'avenir, qui s'appuient sur le mérite aussi, mais toujours en prêtant attention aux jeunes issus des familles démunies et défavorisées. «*La fondation voudrait, simplement, à travers moi, dire que dans les mois qui viennent, elle va étendre ses activités dans la ville de Dolisie, qui a honoré son président, en faisant de lui un citoyen d'honneur*», a-t-il conclu. M. Denis Christel Sassou-Nguesso a, quant à lui,



Denis Christel Sassou-Nguesso, pendant la remise des bourses.

indiqué que le jour où il a été élevé à la dignité de citoyen de Dolisie était un moment particulier qui a marqué sa vie d'un sceau indélébile.

la poursuite de leurs études supérieures, par l'octroi des bourses universitaires», a affirmé le président de la FPA. «*En ce qui me concerne,*

et fort d'un grand rayonnement, en Afrique et dans le monde. Et je pense que pour réaliser une telle vision et un tel rêve, il faut faire, dès aujourd'hui, le choix lucide et stratégique de préparer notre avenir commun, en investissant dans ceux qui le bâtiront, j'ai nommé nos jeunes. Construire le Congo de demain, en investissant aujourd'hui dans les jeunes qui formeront le capital humain dont il aura besoin, avant la fin de cette décennie, pour son émergence et son développement, tel est le choix citoyen que j'ai fait. Mais, telle est aussi l'exaltante aventure à laquelle j'aimerais inviter les dix pre-

Sénégal et au Burkina Faso. C'est donc plus de 75 nouveaux lauréats et 20 anciens que nos jeunes de Dolisie vont rejoindre dans cette aventure, pour former une alliance au service d'un nouveau Congo... Oui, au-delà de l'invitation à se joindre à une exaltante aventure, c'est bien à une alliance pour faire advenir le Congo de nos rêves que je les invite», a déclaré Denis Christel Sassou-Nguesso, sur le sens de son geste. Puis, il a lancé un message aux lauréats en leur demandant de prendre au sérieux leurs études. S'exprimant au nom des



Les officiels, pendant la cérémonie.



Photo de famille avec les dix lauréats.



Les bénéficiaires de la bourse Denis Christel Sassou-Nguesso.



Les conseillers municipaux.



Une vue des notabilités.



Le Directeur exécutif de la FPA, à droite, avec d'autres invités.

«*En créant de nouvelles relations entre vous et moi, ce moment particulier a aussi tracé un nouvel espace de responsabilités pour moi. Des responsabilités que j'entends assumer pleinement. C'est dans cet esprit que j'avais pris, ici même, l'engagement d'accompagner, chaque année, au cours des années à venir, les dix meilleurs bacheliers de notre ville commune, dans*

fidèle à un appel intérieur discerné à travers mon parcours existentiel personnel, j'ai choisi de participer à la construction de notre pays et d'un avenir meilleur pour tous ses citoyens. Mon engagement au service de cette noble cause est, avant tout, citoyen. Il trouve son fondement dans la vision du Congo de mes rêves. Un Congo inclusif et uni, dynamique, innovant, prospère

miers lauréats de Dolisie à se joindre aux côtés d'autres jeunes Congolais. Pour votre information, cette année, la Fondation Perspectives d'avenir donnera un peu plus de 75 bourses d'études supérieures à des jeunes congolais, issus de familles démunies ou de milieux défavorisés qui iront étudier dans de bonnes écoles ou Universités, au Maroc, en Tunisie, à l'île Maurice, au

autres récipiendaires, Mitabato Koumou a remercié la Fondation Perspectives d'Avenir et son Président-fondateur, pour «*l'importance qu'ils accordent à la formation des jeunes congolais en général, et de Dolisie en particulier*». Il a souhaité que la paix continue de régner dans le Niari, afin que cette initiative se pérennise.

## 45<sup>ème</sup> assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo

# Les évêques appellent à promouvoir le dialogue interreligieux pour consolider la paix au Congo

**Thème: «La paix est un don du Dieu unique. Croyants (chrétiens et musulmans), consolidons ce don au Congo-Brazzaville et dans nos communautés à travers le dialogue! «Je vous laisse la paix. Je vous donne ma paix» (Jn 14,27).**

### PREAMBULE

1. Réunis pour la 45<sup>ème</sup> Assemblée plénière de la Conférence Episcopale du Congo, à Brazzaville, du 10 au 16 octobre 2016, nous Evêques du Congo, vous adressons à vous tous prêtres, personnes consacrées, fidèles laïcs, femmes et hommes de bonne volonté, ce message d'espérance en vue de promouvoir le dialogue interreligieux pour la paix dans notre pays. Le thème choisi nous invite au dialogue entre les religions comme instrument efficace pour parvenir à la paix: «Le dialogue interreligieux est une condition nécessaire pour la paix dans le monde» (Pape François, *Evangelii Gaudium*, n°250).

2. La montée dans le monde du fondamentalisme religieux, notamment islamiste, fait de plus en plus apparaître les religions sous un jour qui tend à laisser croire que celles-ci ne seraient, dans leur prétention universaliste, que des facteurs de division sociale et de violence. Or, comme le dit si bien le pape François dans son discours à Assise le 20 septembre dernier: «La guerre au nom de Dieu est la guerre contre Dieu lui-même... Nul ne peut justifier la violence au nom de Dieu, car seule la paix est sainte et non la guerre».

3. Le Congo, notre pays, continue depuis plus d'une décennie de traverser des tribulations sociopolitiques émaillées de violences et d'atteintes à la vie et aux droits humains fondamentaux. Certes, ces violences ne revêtent pas un caractère religieux. Mais l'Eglise Catholique qui est au Congo ne peut se soustraire à son devoir de solidarité avec l'Eglise universelle, plus particulièrement avec les Eglises sœurs d'Afrique directement confrontées à des conflits armés à caractère religieux (Cameroun, Nigéria, Niger, RCA, Tchad).

4. Voilà pourquoi, nous, Evêques du Congo, partageant la conviction des Pères conciliaires, à savoir: «Nous ne pouvons invoquer Dieu, Père de tous les hommes, si nous refusons de nous conduire fraternellement envers certains des hommes créés à l'image de Dieu» (*Nostra Aetate*, 5), avons voulu focaliser notre réflexion sur le thème du dialogue interreligieux, avec un accent particulier sur le dialogue islam-chrétien en vue d'une paix véritable au Congo et dans le monde.

5. Pour le bien social de notre pays, nous vous invitons à promouvoir le dialogue et à opter définitivement pour la paix: «Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix» (Jn 14,27). Ces mots de Jésus, nous rappellent que la paix demeure un don de Dieu, bien précieux, don unique et un héritage donné à l'humanité, héritage que malheureusement nous n'arrivons pas toujours à valoriser; d'où les guerres fratricides et les luttes interminables entre frères qui empêchent finalement le bien vivre social et est par consé-

quent un obstacle véritable au dialogue et à la paix.

### I. Paix et dialogue dans la Bible

6. L'Eglise notre mère puise son enseignement et la force de son engagement dans les Saintes Ecritures: «Ta parole est une lampe pour mes pas, une lumière pour ma route» (Ps 119,105). Depuis le livre de la Genèse jusqu'à l'Apocalypse, la Bible contient plusieurs épisodes de dialogue (Gn 32, 4-22; 33,1-11; Gn 22, 22-33; Jos 9, 3-27; Ruth 4, 1-17; Jn 4,7-26; Jn 8,1-11; Lc 19, etc); que ce soit entre Dieu et l'homme ou les hommes entre eux. La Bible, en effet, n'est pas un long discours de Dieu adressé aux hommes, ni un monologue, mais un dialogue où différents protagonistes entrent en communication. Ces différents dialogues apparaissent dans leur richesse, leur diversité et leur complexité. Le Christ ne se prive pas d'entrer en dialogue avec l'homme en vue de son salut. C'est dire que Dieu qui a créé l'homme doté de parole, l'a rendu en même temps capable de parler avec lui et de parler avec ses semblables.

7. Le livre de la Genèse donne quelques exemples, tel que le dialogue entre Abraham et Abimélek qui établissent un pacte de non-agression. Ils se jurent mutuellement fidélité et aplanissent ainsi un différend qui aurait entraîné un conflit au sujet d'un puits d'eau. Pour marquer cette entente obtenue à l'issue d'un dialogue, ils concluent une alliance (Gn 21,22-34). Un autre modèle de dialogue nous est donné par le livre de Ruth (Ruth 1,15-17; Ruth 4).

8. Nous pouvons mentionner encore d'autres types de dialogue qui donnent la paix, le salut; par exemple, le dialogue de Jésus avec Zachée (Lc 19,1-10) et avec la Samaritaine (Jn 4,7-26). En dialoguant avec ces catégories de personnes très peu considérées par la société, Jésus montre que le dialogue fait tomber les murs. La personne qui dialogue avec Jésus se sent revalorisée et retrouve la paix intérieure, si elle s'ouvre au message qui lui est annoncé et l'accueille de tout son cœur (Ep 2,11-18), car le Christ est notre paix (Eph 2,14).

### II. La mission de l'Eglise

9. «L'Eglise proclame l'évangile de la paix» (Eph 6,15) et invite ainsi ses fils et filles au dialogue comme contribution à la paix (Cf. *Evangelii gaudium*, n. 239). Dans ce sens, l'Eglise invite tous les croyants à dialoguer davantage, pour être effectivement des «instruments de paix» au Congo et dans le monde. Dès lors, si le dialogue interreligieux est une condition nécessaire pour la paix dans le monde, il devient de manière irréversible un «impératif pour les chrétiens comme pour les autres communautés religieuses» (E

G. 250). A travers le dialogue interreligieux, l'Eglise cherche la cohabitation pacifique entre les croyants et entre les citoyens, fils et filles d'une même nation et d'un même Dieu. Ainsi, l'Eglise engagée dans la voie de la nouvelle évangélisation est consciente que «l'évangélisation et le dialogue interreligieux, loin de s'opposer se soutiennent et s'alimentent réciproquement» (EG. 251). Bref, par ce message, nous vos Pasteurs vous invitons au dialogue qui mène à la paix: «Heureux les artisans de paix», nous dit Jésus (Mt 5,9).

### III. Paix et dialogue dans la société

#### A- La paix n'est pas un simple slogan

10. La paix que Dieu donne gratuitement à toute personne se manifeste à travers la vie heureuse dans les sociétés, les villes, les villages et les familles. Il s'agit là d'une sorte de présence de Dieu le Père dans toute société humaine. Saint Paul y fait allusion en invitant les familles à conserver le principe de l'unité comme gage des relations durables dans les communautés humaines (Ep 1, 2; 2 Th 1,2). Cela signifie que seul le lien de la paix, par l'Esprit, soutient les mêmes relations entre les sociétés, entre membres de la famille, entreprises, associations ou mutuelles. C'est cette paix à laquelle aspire le peuple congolais, après des périodes prolongées de troubles sociopolitiques, qui perdurent ici et là. Pourtant, nul ne doit perturber la paix de Dieu dans la société.

#### B- Paix et développement

11. Le discours sur le développement des nations a toujours préoccupé la doctrine sociale de l'Eglise et cela apparaît clairement avec le Pape Paul VI dans son Encyclique *Populorum Progressio* (1967): «Le développement est le nouveau nom de la paix» (PP, n. 76). Les pouvoirs publics sont tenus de promouvoir le développement intégral du peuple congolais. Malheureusement, le constat est amer, malgré quelques progrès à féliciter dans la mise en place des infrastructures de base (routes, ponts, etc); notre pays est encore loin des objectifs de développement. Car le vrai développement garantit les biens élémentaires de l'homme (droit à l'alimentation, droit à l'éducation, droit aux soins de santé de qualité, droit à la justice, bref droit à la vie). L'homme n'est en paix que quand il a le nécessaire pour vivre. Malheureusement, comme signalé plus haut, le niveau de vie dans la plupart des familles congolaises laisse à désirer. Il est incontestable qu'au Congo la pauvreté est grandissante, le chômage des jeunes semble sans issue, même celui des diplômés et cela constitue un obstacle

majeur à la consolidation de la paix. Elle n'est pas l'absence de guerre, c'est une vertu, un état d'esprit, une volonté de bienveillance, de confiance, de justice.

### IV. Le croyant et la paix

#### A- Le croyant, protagoniste de la paix

12. Croyants, nous avons tous quelque chose en commun: la foi en Dieu, quelle que soit l'appellation des uns et des autres. Nous avons la mission de promouvoir le don de la paix (*salaam, shalom, boboto, kidzunu, etc*). Le chant des anges accorde une part belle aux hommes de paix: «Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes qu'il aime» (Lc 2,14). Cela signifie que Dieu veut le bien de ses enfants, il veut la paix et ceux qui croient en lui doivent témoigner de cette vertu de paix, d'unité et du dialogue. Cependant, la réalité actuelle contredit cette volonté divine. Elle nous montre un monde déchiré par des conflits, alimentés par la violence et curieusement parfois au nom de Dieu. Le Pape François, à la suite de ses prédécesseurs, ne cesse de répéter que «la guerre au nom de Dieu est la guerre contre Dieu lui-même... Nul ne peut justifier la violence au nom de Dieu, car seule la paix est sainte et non la guerre» (Pape François, *Discours à Assise du 20 septembre 2016*). De même, au cours de la Journée mondiale de prière pour la paix à Assise le Pape François exhorte: «Que les croyants soient des artisans de paix dans l'invocation à Dieu et dans l'action pour l'homme». La paix du monde serait ainsi l'œuvre de Dieu et la réponse de ceux qui croient en Lui. Elle se traduit dans les actes de bonté, dans l'ardent désir du bien commun et dans le banissement sans cesse du mal. Que ceux qui adorent Dieu, le montrent aussi par le témoignage de leur vie.

#### B- Quelques pistes pour une culture et une éducation véritable à la paix

13. La paix authentique et durable ne peut pas être le résultat du travail d'un groupe de personnes, d'un parti politique, même pas des seuls chrétiens rassemblés au nom de Jésus-Christ, ou des grands leaders récipiendaires du prix Nobel de la paix. La paix est une œuvre communautaire, collégiale qui requiert une grande vigilance et surtout des politiques adéquates de protection de la dignité des personnes et une garantie des libertés fondamentales. La paix véritable est certes difficile, mais possible à construire. Elle se construit minutieusement: «La paix est artisanale», dit le Pape François. Notre monde a besoin de paix; chrétiens et non chrétiens, notre mission dans le monde est intrinsèquement liée à un engagement concret pour la

paix. A ce titre, le dialogue interreligieux trouve sa légitimité et sa raison d'être dans une volonté de travailler afin de garantir «l'être-ensemble». Le Concile Vatican II déclare: «Les hommes attendent des diverses religions la réponse aux énigmes cachées de la condition humaine, qui, hier comme aujourd'hui, agitent profondément le cœur humain; parmi ces énigmes, il y a bel et bien la question de la paix et du dialogue» (*Nostra aetate*, n. 1). Aussi, que l'on soit chrétiens, musulmans ou adeptes des religions traditionnelles africaines, nous sommes appelés à vivre ensemble dans un même monde, dans les mêmes pays et de plus en plus fréquemment dans les mêmes familles. Il nous faut cultiver les attitudes qui poussent à la paix, qui favorisent la rencontre et la cohabitation, bref «la fraternité universelle», comme dit le Concile Vatican II.

### IV. Appels

15. Peuple de Dieu, au terme de notre Assemblée plénière et par souci de notre peuple et de notre pays, nous lançons un appel pressant à toutes et à tous, à repousser la violence sous toutes ses formes, à privilégier le dialogue, à promouvoir l'unité et à désirer inlassablement la paix.

#### A- Aux ouvriers apostoliques: prêtres et personnes consacrées

16. La paix est au cœur du message évangélique. Le Christ qui nous a apporté la paix qui vient de Dieu, l'a annoncée et nous l'a laissée: «Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix» (Jn 14,27). C'est ce message que nous devons accueillir chaque jour, le méditer, nous en approprier et l'annoncer aux autres. Aussi, vous êtes appelés à vivre, à dialoguer avec tout le monde et à promouvoir toutes les bonnes initiatives en vue de la paix authentique.

17. Dans votre apostolat, encouragez le dialogue avec les autres religions! La différence de religion et de culture n'est pas un obstacle pour le dialogue. Loin d'être une menace, elle est à prendre comme une richesse. Nous avons tous besoin de la paix; nos familles, nos communautés, comme notre société en ont besoin. Soyez donc de vrais artisans de paix dans vos communautés sacerdotales, paroisses, instituts, vos écoles, vos familles et dans la société! Soyez de vrais modèles de paix et de tolérance! Soyez vous-mêmes témoins du dialogue, de la paix et de l'unité avant de l'annoncer aux autres!

18. Priez pour la paix dans notre pays et dans le monde! Demandez-la inlassablement au Seigneur et recherchez-la à travers vos multiples initiatives! Nous encourageons le travail que certains d'entre vous accomplissent déjà dans ce domaine. Nous invitons les autres à faire de même et

prions le Dieu de paix pour qu'il vous donne chaque jour la force d'être des apôtres de la paix.

#### B- Aux enfants et aux jeunes

19. Chers enfants et jeunes, gardez présent à l'esprit que la paix est plus qu'une absence de guerres! Elle est un processus positif, dynamique, participatif qui favorise le dialogue et le règlement des conflits dans un esprit de compréhension et de coopération mutuelle. Unissez vos forces pour l'épanouissement d'une culture de la paix fondée sur des valeurs, des attitudes et des comportements qui contribuent à promouvoir la paix en milieu juvénile!

20. Chers enfants et jeunes, ayez le courage de dire non à la violence et à la guerre; qu'aucun pouvoir politique ou militaire n'instrumentalise votre enfance et votre jeunesse pour ses propres intérêts; suivez les bons exemples de vie! Le pape François, dans son message lors de la célébration de la Journée mondiale de la paix 2016, vous invitait à faire de l'amour, de la compassion, de la miséricorde et de la solidarité, un vrai programme de vie, un style de comportement, dans vos relations les uns avec les autres.

21. Retenez que vous êtes le présent et l'avenir du Congo et de l'Eglise! Méfiez-vous donc des courants idéologiques qui vous désorientent du vrai chemin! Nous reconnaissons que vous êtes une force dynamique. Mais en même temps vous constituez la couche la plus vulnérable et la plus malléable au regard des manipulations que vous font subir certains acteurs politiques pour satisfaire leurs ambitions personnelles.

22. Consolidez la paix au Congo, chers enfants et jeunes, en disant non à l'expansion du phénomène des «kata-kata» ou «bébés noirs», «bébés lilis», «douze apôtres» qui terrorisent encore certains quartiers de Brazzaville. Nous condamnons, comme dans le message précédent, ce phénomène et tous les réseaux mafieux qui l'entretiennent (*Message de la 44<sup>ème</sup> Assemblée plénière*, n. 27). Parmi vous, que les différends se règlent par des moyens pacifiques, loin de la violence et dans des espaces de rencontre qui favorisent le dialogue et la paix entre vous les enfants et les jeunes des autres religions.

#### C- Aux familles

23. Chères familles, dans nos dernières Assemblées plénières, nous n'avons cessé de vous rappeler votre mission dans la société et dans l'Eglise. La famille est «la première cellule de la société et la première école de la vie». Ecole d'enrichissement humain, elle est la «première et irremplaçable éducatrice à la paix» (*Benoît XVI, Africae Munus* n. 43).

(Suite en page 13)

**Paroisse Notre-Dame des victoires de Ouenzé  
(Archidiocèse de Brazzaville)**

**Mme Thérèse Adoua dit avoir une révélation  
de la Vierge-Marie, de beaucoup prier le chapelet  
pour le Congo**

Baptisée depuis son jeune âge, la soixantaine révolue, membre de l'Archiconfrérie du Saint-Esprit de la paroisse Notre-Dame des victoires de Ouenzé (ex Sainte-Marie, dans l'archidiocèse de Brazzaville), Mme Thérèse Adoua dit avoir reçu une révélation de la Vierge-Marie, de retour d'un pèlerinage de Lourdes (France), effectué en 2009, lui demandant de tenir ferme le chapelet et de beaucoup prier pour le Congo. Une expérience qu'elle vit depuis six ans. Elle a tenu une conférence de presse, jeudi 15 septembre 2016, à son domicile sis vers le Lycée Thomas Sankara, dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement Djiri, pour faire un témoignage sur la Vierge-Marie et livrer son message à la presse, qu'elle est bien présente au Congo. Voici son témoignage.



Mme Thérèse Adoua, assise devant la grotte pendant la conférence de presse.

«En effet, en 2009, j'avais effectué un pèlerinage à Lourdes et qu'à mon retour au pays, j'avais ramené plusieurs objets de piété, tels que les chapelets et autres. Tellement concentrée à la vie de prière et ne pouvant pas rester dans l'isolement, j'ai intégré l'Archiconfrérie du Saint-Esprit de la paroisse Notre-Dame des victoires de Ouenzé. C'est au sein de ce mouvement d'apostolat que j'ai rencontré une dame qui m'est apparue, en me demandant de tenir ferme le chapelet et de prier beaucoup pour le Congo. Au départ, j'étais gagné par la peur, puisque ne connaissant pas cette dame qui me parlait ainsi. Mais, elle de me dire de ne

pas avoir peur. Dans ma prière quotidienne et pendant que je récitais le chapelet, celui-ci commençait à changer de forme et m'obligeait de parler en langues. Mais, un langage que je ne comprenais pas. En mars 2011, j'ai adressé une correspondance à Lourdes, demandant un conseil de tout ce qui m'arrivait. Et la réponse du recteur de Lourdes était que je puisse m'adresser à l'évêque de mon diocèse, pour de bons conseils. Un autre message de la Vierge-Marie me demandait d'ériger une grotte mariale dans ma parcelle. C'est ce qui fut fait, puis que celle-ci fut bénite par le père Nicaise Wilfrid Ossebi, curé de la paroisse Notre-Dame des

victoires. Avant cette érection, j'ai d'abord visité la grotte mariale de Linzolo, qui est notre Lourdes nationale, pour avoir le cœur net. C'est donc mon curé qui m'avait proposé de rencontrer Mgr l'archevêque, pour de plus amples conseils. Ainsi, en 2014, j'ai été reçue par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, qui m'a prodigué des conseils au sujet de mon charisme et m'a confié à l'abbé Guy Honoré Madienguela, l'actuel aumônier diocésain de l'Archiconfrérie Saint-Michel, pour un suivi spirituel. C'est ainsi que ce dernier m'a fait subir une formation qui m'a conduit à l'admission d'autres sacrements d'initiations chrétiennes.

Mon seul artifice, aujourd'hui, c'est le chapelet que je récite en plusieurs langues et que malheureusement, je ne maîtrise pas, dont seule la Vierge-Marie connaît le secret des dites langues. C'est même elle qui m'a demandé d'organiser cette conférence de presse, pour qu'elle s'adresse aux populations congolaises, livrer son message et communiquer son programme de travail qui est axé sur la santé et l'éducation. C'est pour dire que la Vierge-Marie a un grand programme pour le Congo qu'elle veut vulgariser et que les populations l'écoutent. En ce qui me concerne, je ne suis qu'un simple instrument de travail de la Vierge-Marie qu'elle utilise, pour faire véhiculer son

**(Suite de la page 12)**

La famille est aussi le lieu de rencontre de plusieurs générations où l'on trouve parfois une diversité de croyances, ce qui rend parfois la cohabitation difficile et trouble la paix. Faites de vos familles des lieux de dialogue, d'entente, au-delà de vos croyances religieuses! Que nos familles soient et deviennent davantage des «Eglises domestiques», lieux d'accueil réciproque, de pardon, d'unité et d'amour! Ainsi, faisons de nos familles des lieux où l'on respire la paix! N'oublions pas qu'il n'y a pas de paix sans justice, pas de paix sans tolérance, pas de paix dans le mensonge, pas de paix dans les accusations de sorcellerie, pas de paix dans la convoitise, bref pas de paix sans Dieu. Nous sommes convaincus que seuls nous ne pouvons rien faire (Jn 15,5), mais avec la grâce de Dieu nous sommes capables de beaucoup d'exploits dans ce domaine (Ps 60,14).

**D- Aux chrétiens et aux musulmans**

24. Le dialogue interreligieux et, particulièrement, la rencontre entre chrétiens et musulmans, constitue un des axes majeurs de la pastorale de l'Eglise depuis le Concile Vatican II (cf. la Déclaration Nostra aetate). Musulmans et chrétiens, nous faisons référence à Abraham, nous avons tout avantage à mieux nous estimer et pouvoir travailler ensemble au développement de notre société et bâtir ensemble la Cité de Dieu. Nous avons ensemble un grand sens de la transcendance de Dieu qui nous invite à faire route ensemble tout au long de notre pèlerinage sur la terre. Aujourd'hui nous sommes des voisins dans nos quartiers, des collègues sur nos lieux de travail, nous partageons espoirs

et souffrances, joies et peines et ce n'est pas toujours facile. La paix du monde dépend aussi de la paix entre nous; «en marchant ensemble sur la voie de la réconciliation et en renonçant, dans une humble soumission à la volonté divine, à toute forme de violence comme moyen pour résoudre les différends, les deux religions pourront offrir un signe d'espérance, en faisant resplendir dans le monde la sagesse et la miséricorde de cet unique Dieu qui a créé et qui gouverne la famille humaine» (Jean Paul II, Message sur le dialogue islamo-chrétien, novembre 2002). De nos milieux, bannissons tout acte contraire à la paix. Et travaillons ensemble pour la consolider.

**E- Aux hommes politiques**

25. La raison d'être du pouvoir politique, dans toutes les sociétés humaines, est l'établissement de l'équilibre nécessaire entre l'ordre social et la liberté individuelle; car l'obéissance individuelle à la loi de la Cité est conditionnée par la capacité du pouvoir de l'Etat d'assurer la sécurité de chacun et de tous. Et la légitimité d'un pouvoir politique se vérifie par le niveau et la qualité d'une paix sociale pérenne. Aujourd'hui, la paix est menacée dans notre pays à cause, entre autres, de l'absence d'un dialogue national sans exclusive, de l'utilisation de la force pour résoudre les différends politiques, de l'emprisonnement sans procès de certains acteurs politiques, des groupes armés dans le département du Pool (comme les ninjas-nsiloulou).

**- Appel pressant pour la paix**

26. Nous, Evêques du Congo, vous rappelons que le dialogue véritable constitue la pierre an-

gulaire de toute vraie démocratie. Nous demandons vivement à nos responsables politiques d'œuvrer dans ce sens en vue du retour définitif de la paix au Congo en général et dans le Pool en particulier. Que l'Etat prenne ses responsabilités de garant de la paix et de l'unité nationale!

**- Libération des prisonniers politiques**

27. La présence en prison de leaders politiques, de responsables de partis politiques, de candidats aux élections présidentielles et de membres des équipes de campagne des candidats, constitue une souffrance insurmontable, non seulement pour leur famille mais aussi pour tout Congolais épris de paix. Cette situation ne peut nous laisser indifférents. Nous, Evêques du Congo, en cette année du jubilé extraordinaire de la miséricorde, demandons au Président de la République, de libérer tous les prisonniers politiques non régulièrement jugés.

**- Le devoir de s'asseoir**

28. La classe politique a le devoir de s'asseoir dans l'humilité et de dialoguer sereinement en pensant à sa responsabilité de conduire notre peuple, notre pays vers le bonheur qui passe par la justice, le pardon et la réconciliation: cette réconciliation sans laquelle il n'y a pas de paix.

**F- Aux acteurs des médias**

29. Journalistes, femmes et hommes des médias, nous saluons la grandeur de votre tâche. En même temps nous reconnaissons les risques que vous courez dans l'exercice de votre mission. Soyez toujours à la hauteur de ce que vous

devez être, vivez votre engagement comme un sacerdoce! N'ayez pas peur de dire la vérité; le grand péché serait pour vous de voiler la vérité et d'être au service d'une idéologie quelconque. Que vos médias soient des instruments de dialogue, de pacification et d'unité!

30. Nous vous invitons à utiliser les médias à bon escient (internet, télé, radio, facebook, twitter, viber, whatsapp, etc.); aidez le peuple à s'informer et à se former, aidez-le à connaître la vérité! Le Pape François vous fait l'observation suivante: «Il est facile de céder à la tentation... d'alimenter les flammes de la défiance, de la peur, de la haine. Il faut, au contraire du courage pour orienter les personnes dans des processus de réconciliation; et c'est justement cette audace positive et créative qui offre de vraies solutions à de vieux conflits et l'occasion de réaliser une paix durable» (Pape François, Message à l'occasion de la 50<sup>ème</sup> Journée mondiale des communications sociales). Aujourd'hui comme hier, l'importance de votre métier n'est plus à démontrer; soyez tout simplement des femmes et des hommes de média compétents; distinguez-vous par le savoir-faire et la qualité de vos informations! Mettez-vous ensemble pour résister aux pressions contraires à votre déontologie! Dieu seul vous récompensera et tout le peuple de Dieu vous en sera reconnaissant.

**G- Aux forces de l'ordre**

31. C'est pour nous un devoir, comme Evêques et Pasteurs, de vous rappeler que vous êtes au service de la nation. Votre mission première est de garantir l'ordre social et d'assurer la sécurité des citoyens. Nous félicitons tous ceux d'entre vous qui exercent leur mission avec dextérité. Malheureusement

**8<sup>ème</sup> anniversaire de la mort  
de Mgr Ernest Kombo**

**Messe d'action de grâces en France**

En ce huitième anniversaire de la mort de Mgr Ernest KOMBO (1941-2008), Evêque d'Owando (au Congo-Brazzaville), et de la mort le 22 juin dernier de Mgr Michel KOUAYA KOMBO-KIKOUNDIKI (1929-2016), Prélat de Sa Sainteté, la famille des deux défunts serviteurs de Dieu vous convie, en leur mémoire, à une messe d'action de grâces en l'église Sainte-Anne sise au 28, Boulevard Jean Mermoz, à Saint-Nazaire (44600), samedi 22 octobre 2016, à 18h. Une collation sera donnée dans la salle paroissiale.

Bien fraternellement.

Famille de Mgr Michel KOUAYA KOMBO et Mgr Ernest KOMBO.

**Contacts:** Alfred BASSAFOULA 0658635780; Raoul Ludovic LOUBELO 0689577905.

**Archidiocèse de Brazzaville**

**Le Jubilé d'or de la paroisse Saint Michel de Nganguoni approche**

1966-2016, il y a cinquante ans fut fondée la paroisse Saint Michel de Nganguoni, au quartier Château d'Eau, dans l'archidiocèse de Brazzaville. Pour commémorer l'heureux événement, une messe unique sera célébrée, dimanche 23 octobre 2016, à 9h 00, en l'église Saint Michel de Nganguoni, par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville. Au cours de la messe, l'archevêque présentera au peuple de Dieu, le plan définitif de l'église Saint Michel de Nganguoni qui sera érigée sur les cendres de l'actuelle église construite par l'abbé Pierre Leborgne.

Que la grâce du Seigneur accompagne cette communauté paroissiale, d'ores et déjà cinquantenaire, qui a pour saint patron, Saint Michel Archange, afin que l'heureux événement soit célébré dans la paix, la fraternité, la solidarité et l'unité.

Bon anniversaire chers paroissiens de Saint Michel de Nganguoni!

message et le faire connaître partout».

En sommes, cette conférence de presse était ponctuée de quelques séquences de récitation du chapelet en plusieurs langues, avant que Mme Adoua ne réponde aux questions des journalistes. Pour elle, les

médias ont intérêt à informer l'opinion sur la présence de la Vierge-Marie au Congo, afin de susciter un grand débat entre sachants autour de la mère de Jésus-Christ.

**Pascal BIOZI KIMINO**

force est de reconnaître que certains d'entre vous sont loin de cet idéal. Ils brillent par des comportements contraires aux normes militaires. Le Pape Jean-Paul II, dans la Constitution apostolique *Spirituali militum curae*, du 24 avril 1986, relève deux valeurs fondamentales qu'aucune force de l'ordre ne peut perdre de vue: la valeur de la personne et la valeur de la paix. Ainsi, au nom de Dieu, nous vous supplions, d'être plus proches de la population pour la rassurer, la protéger, la sécuriser. Parmi vous, certains ignorent la déontologie, exploitent la population jusqu'à la terroriser. Votre crédibilité dépend de la qualité de votre service; un militaire ou un policier braqueur ou voleur n'a pas sa place dans l'armée. Que Dieu vous aide, par l'intercession de Saint-Michel, des Anges Gardiens et de vos Saints Patrons, à veiller sur les populations; elles comptent sur vous.

**H- Aux femmes et aux hommes de bonne volonté**

32. L'exigence et l'impératif du dialogue dans la vie en société sont sans nul doute, un des gages de la paix véritable et durable. «L'être-ensemble»/«vivre-ensemble» (concept à la mode aujourd'hui) qui est une aspiration naturelle de la vie en société, n'est possible que là où il y a la volonté de dialogue et d'ouverture à l'autre. Nos différences ne doivent pas nous empêcher de dialoguer avec les autres. C'est autant dire que dialoguer et passer par le dialogue pour sauvegarder «la vie commune» est un impératif. Le Pape Paul VI, dans sa lettre encyclique «Ecclesiam Suam», soulignait avec insistance que les chrétiens sont appelés au dialogue, avec tout le monde et dans toutes les directions, notam-

ment avec l'Islam et les autres religions.

33. Aux femmes, à vous, Dieu a confié le don de la maternité. Vous, femmes du Congo et particulièrement les femmes catholiques, la paix dépend aussi de vous. Impliquez-vous dans le processus du dialogue avec les autres femmes! Eduquez vos enfants et aidez les hommes à la culture du dialogue! Vous ne devez pas rester indifférentes ni en marge. Pour le Congo, soyez la mère qui enfante, qui éduque et qui encourage toutes les initiatives de justice, de dialogue et de paix. A l'exemple de Marie, ne vous laissez pas d'intercéder pour la paix dans notre société! Que le Seigneur soutienne vos actions et fasse de vous des artisans de paix!

**CONCLUSION**

34. Filles et fils bien aimés, au terme de ce message, nous disons avec François notre Pape que: «Le monde a besoin de paix; il a une soif ardente de paix»; une paix qui passe par le dialogue, crée l'unité, éloigne la violence, abolit les divisions et crée des ponts. Ainsi, nous vous invitons, à repousser vigoureusement toutes formes de violence et à privilégier le dialogue dans la résolution des conflits. Le monde a besoin d'amour, le monde veut la paix; construisons notre pays dans l'unité, le dialogue, la justice et la paix! Que le Dieu de la paix inonde de sa paix le Congo, nos familles et nos communautés! Que Marie Regina pacis (Reine de la paix) intercède pour le Congo!

Fait à Brazzaville, le Dimanche 16 Octobre 2016

**Les Evêques du Congo**



# POTENTIEL

## RESSOURCES HUMAINES

Nous recherchons pour TOTAL DISTRIBUTION acteur majeur dans le secteur de distribution de carburant:

### INSPECTEUR COMMERCE GENERAL

#### Description du poste

Rattaché (e) au Responsable commerce général, vous aurez la responsabilité de développer le portefeuille client :

- Prospection de nouveaux clients, négociation et contractualisation;
- Proposer au client et prospect l'ensemble de l'offre
- Assurer le suivi technico- commercial de l'ensemble du portefeuille Clients
- Assurer la satisfaction du client et suivre la bonne exécution de ses commandes;
- Piloter les comptes clients sur le plan commercial, administratif et financier.
- Assurer une veille concurrentielle et sectorielle : identifie et qualifie des prospects éventuels, analyse la concurrence

#### Profil de candidat recherché

- Niveau Bac+5, diplômé d'école de commerce, marketing.
- Grand sens du commerce et réelles capacités de négociation/prospection
- Probité morale
- Mobilité géographique
- Capacité à travailler en équipe et de manière transversale avec les autres directions
- Sens de l'écoute et de la communication, potentiel managérial.
- Homme / femme de terrain,
- Permis de conduire Catégorie B

#### Vous souhaitez candidater?

Merci de postuler à l'offre  
(Lettre de motivation + curriculum vitae)  
avant le 28 octobre 2016 en écrivant à:

POTENTIEL R.H.  
E-mail : [recrutement@potentielrh.com](mailto:recrutement@potentielrh.com)  
<http://www.potentielrh.com>



# POTENTIEL

## RESSOURCES HUMAINES

Nous recherchons pour notre client TOTAL DISTRIBUTION acteur majeur dans le secteur de distribution de carburant:

### CHARGE DU MARKETING DIGITAL

#### Description du poste

Le chargé du marketing Digital travaille au sein de la direction communication et marketing d'une entreprise. Il a pour mission d'accompagner son manager dans la mise en place de la stratégie numérique de la marque. Ses différents objectifs le poussent à mener le suivi et la conduite opérationnelle numériques que ce soit sur smartphone, sur tablette ou sur ordinateur. Le chargé du marketing Digital s'occupe également d'animer les réseaux sociaux en lien avec l'entreprise. Il gère la vitrine internet de la marque.

#### MISSION

Rattaché au responsable réseau et coordination étroite avec le responsable communication, le titulaire du poste assume les responsabilités et effectue les missions suivantes :

- Assurer le lancement et le suivi des projets digitaux de TOTAL DISTRIBUTION ;
- Renforcer la présence digitale et préparer les futurs projets digitaux en lien avec l'équipe support du siège.
- Relayer le plan d'action marketing et communication sur les outils digitaux.
- Piloter la performance du dispositif digital en analysant les données issues des campagnes média.
- Assurer le développement des éléments créatifs nécessaires aux campagnes (bannières, vidéos)

#### Profil de candidat recherché

- Le poste est ouvert dans le cadre du Programme Young Graduate (jeune diplômé),
- Bac+ 5, impératif : diplômé d'école de commerce, communication ou marketing
- Très bonne culture digitale développée
- Forte orientation résultats
- Rigueur et capacité d'analyse de données chiffrées.
- Rigoureux et un bon relationnel qui vous permettent de travailler avec vos partenaires, agences médias et sites internet.
- Une expérience en agence de communication digitale est un plus.

#### Vous souhaitez candidater?

Merci de postuler à l'offre  
(Lettre de motivation + curriculum vitae)  
Avant le 28 Octobre 2016 en écrivant à:

POTENTIEL R.H.  
E-mail : [recrutement@potentielrh.com](mailto:recrutement@potentielrh.com)  
<http://www.potentielrh.com>

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC  
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE  
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité-Travail-Progress

## ANNONCE LEGALE N°285/2016/BZ-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	14720 du 02-08-16	Sect P10, bloc 62 ; Pile 1 ; Sup : 280,50m <sup>2</sup>	44, RUE TSABA	4-BZV	ONGAGOU MBANGUY Rock Serge
02	14861 du 31-08-16	Sect P8, bloc 45 ; Pile 1 ; Sup : 562,21m <sup>2</sup>	48, RUE NKOUA	4-BZV	Phanie Inés N'KOUA et ses Enfants nés et à naître
03	14546 du 29-06-16	Sect BD2, bloc 32 ; Pile 13 ; Sup : 346,17m <sup>2</sup>	32, RUE IBONGA (QUARTIER EVELYNE)	9-BZV	ITOUA Evelyne
04	13422 du 30-10-15	Sect -, bloc - ; Pile 17 ; Sup : 400m <sup>2</sup>	KINTELE	POOL	KOUMOU Abby Elisa
05	13246 du 23-09-15	Sect -, bloc - ; Piles 1 et 2 ; Sup : 800m <sup>2</sup>	KINTELE	POOL	KOUMOU Chloé Madeleine Jeanne
06	13830 du 31-12-15	Sect BD, bloc - ; Pile 3 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	RUE LINENGUÉ (QUARTIER CASIS)	9-BZV	ONIANGUE M'BERE OSSEMA Romaric Stephen
07	10540 du 07-07-14	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 25.671,60m <sup>2</sup> soit 2ha56a71ca	MOUTHOU	POOL	Enfants AKOUAMABE Achille
08	14654 du 21-07-16	Sect -, bloc - ; Piles 2 et 9 ; Sup : 800,00m <sup>2</sup>	KINTELE	POOL	GALIBALI Ghyslain Millet
09	14871 du 05-09-16	Sect -, bloc - ; Piles 9 et 10 ; Sup : 800,00m <sup>2</sup>	KINTELE	POOL	OBONGO Côme Justin
10	13245 du 23-09-15	Sect -, bloc - ; Pile 3 ; Sup : 400m <sup>2</sup>	KINTELE	POOL	KOUMOU Jean Mikael
11	14940 du 20-09-16	Sect C, bloc 01 ; Pile 6 ; Sup : 1.601,90m <sup>2</sup>	QUARTIER TOSSANGANA	LIKOUALA	MOUATEKE MOUASSANGUELA Christiane Roza
12	14835 du 25-08-16	Sect, bloc, Piles (domaine) ; Sup : 23.778,63m <sup>2</sup> soit 2ha37ca78a	MANIANGA	9-BZV	BELI Alfred
13	14532 du 27-06-16	Sect CE, bloc 37 ; Pile 10 ; Sup : 464,31m <sup>2</sup>	QUARTIER MASSENGO	9-BZV	SAMBILA NDZONGA Aimé Aphonse
14	13913 du 12-02-16	Sect P4, bloc 100 ; Pile 8 ; Sup : 218,00m <sup>2</sup>	22BIS, RUE MBOKO QUARTIER 35 GAIKA	3-BZV	DOUCOURE Moctar
15	14857 du 31-08-16	Sect P7/suite, bloc 39 ; Pile 1 ; Sup : 407,68m <sup>2</sup>	1939, RUE N'KO	4-BZV	OUSSO KAMA Melly Thésia
16	14648 du 19-07-16	Sect P3, bloc 72 ; Pile 07 ; Sup : 360,55m <sup>2</sup>	83, RUE BACONGO	3-BZV	Succession BOUANGA Henriette et Enfants
17	13891 du 10-02-16	Sect -, bloc - ; Piles 3 et 4 ; Sup : 800,00m <sup>2</sup>	VILLAGE LIFOUA	POOL	IBATA Daniel
18	14016 du 02-03-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 800,00m <sup>2</sup>	VILLAGE LIFOUA	POOL	PELLA Sylvie Christiane
19	14015 du 02-03-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	VILLAGE LIFOUA	POOL	PELLA Irma Séraphine
20	13890 du 10-02-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 4.000,00m <sup>2</sup>	VILLAGE LIFOUA	POOL	PELLA Irma Séraphine
21	13892 du 10-02-16	Sect -, bloc - ; Piles 15, 16, 17 et 18 ; Sup : 1.600,00m <sup>2</sup>	VILLAGE LIFOUA	POOL	LOEMBA PANGOU Didi Wilfrid
22	14919 du 12-09-16	Sect P1, bloc 33 ; Pile 9bis ; Sup : 447,65m <sup>2</sup>	13, RUE BANDAS	3-BZV	ONANGA Norbert
23	14694 du 29-07-16	Sect P8, bloc 64 ; Pile 4 ; Sup : 446,05m <sup>2</sup>	14, RUE KINDAMBA	4-BZV	FANA Annaëlle Noëlle
24	13324 du 08-10-15	Sect BD4, bloc 41 ; Pile 23 ; Sup : 385,07m <sup>2</sup>	79, RUE MOSSOLO	9-BZV	YOCO-YOCO Solange Roberte
25	14916 du 12-09-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 23.000,00m <sup>2</sup> soit 2ha30a00ca	MINGALI BAMBOU	POOL	AMBENDZE Gustave
26	14777 du 10-08-16	Sect -, bloc - ; Piles 5 et 6 ; Sup : 800,00m <sup>2</sup>	VILLAGE KINTELE	POOL	BEOLE AMBARA
27	15009 du 26-09-16	Sect P7, bloc 60 ; Pile 24 ; Sup : 356,00m <sup>2</sup>	RUE CELINE NGOUABI QUARTIER 10 M	4-BZV	MOUPA Grégoire
28	15008 du 26-09-16	Sect J, bloc 19 ; Pile 13 ; Sup : 200,00m <sup>2</sup>	J417V, AVENUE DE LA MORGUE	4-BZV	MOUPA Grégoire
29	14591 du 08-07-16	Sect P/15, bloc 154 ; Pile 19 et 20 ; Sup : 584,20m <sup>2</sup>	CEINTURE MARAICHERE DE TALANGAI	6-BZV	MOTIKABEKA BOMBETH Kevin Gildas
30	14652 du 21-07-16	Sect P7, bloc 103 ; Pile 18 (ex278) ; Sup : 353,69m <sup>2</sup>	278, RUE MOULENDA (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	MOUASSISSO MACKONGUY Audrey Larissa
31	14730 du 03-08-16	Sect P7/suite, bloc 59 ; Pile 19 ; Sup : 126,90m <sup>2</sup>	RUE OYO	4-BZV	Régime Gerda Amélia Nicole NOTE
32	13561 du 18-11-15	Sect -, bloc - ; Piles 5 et 6 ; Sup : 800,00m <sup>2</sup>	IGNIE DJIRI MOULOU	POOL	YOCO-YOCO Solange Roberte
33	14875 du 05-09-16	Sect A, bloc - ; Pile 9 ; Sup : 3.941,30m <sup>2</sup>	EX HYDRO CONGO	CUVETTE-OUEST	GOMPET Séraphin
34	14480 du 15-06-16	Sect AM, bloc - ; Pile - ; Sup : 205,70m <sup>2</sup>	QUARTIER MPIÉRÉ-MPIÉRÉ	7-BZV	GOMA-BIMI Gogonsky Tilcinez
35	14665 du 25-07-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 836,43m <sup>2</sup>	MAKABANDILOU	9-BZV	OTIANKOUYA Henri
36	15024 du 29-09-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 4.015,00m <sup>2</sup>	KINTELE	POOL	MOUPA Grégoire
37	10494 du 15-07-14	Sect B, bloc - ; Pile - ; Sup : 319.178,00m <sup>2</sup> (31ha91a78ca)	QUARTIER OBANGUI (TERRE IPOUNOU)	CUVETTE	S.N.P.C (Société Nationale de Petrole du Congo)
38	14873 du 05-09-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 800,00m <sup>2</sup>	VILLAGE IMPANI	POOL	DJOUB Martin
39	14816 du 23-08-16	Sect AT, bloc 20 ; Piles 21 et 26 ; Sup : 1.725,89m <sup>2</sup>	50, RUE MAMPOUYA BENJAMIN	7-BZV	INGANI Hyacinthe
40	12422 du 11-05-15	Sect CB, bloc 7 ; Pile 12 ; Sup : 497,24m <sup>2</sup>	DJIRI	9-BZV	Enfants OCKO et ISSONGO OCKO
41	14879 du 07-09-16	Sect BD4, bloc 241 ; Pile 02 ; Sup : 500,81m <sup>2</sup>	22, RUE ARC-EN- CIEL	7-BZV	ELONGO Marie Clotilde
42	14938 du 19-09-16	Sect P/3, bloc 20 ; Pile 5 ; Sup : 360,78m <sup>2</sup>	110, RUE BANZIRIS	3-BZV	DAOUDA DIAMBOU
43	15012 du 27-09-16	Sect -, bloc - ; Pile 1 ; Sup : 800,00m <sup>2</sup>	VILLAGE IMPANI (TERRE MPIERE) ROUTE MALOUKOU	POOL	LENDEMBE Service Martial
44	15011 du 27-09-16	Sect -, bloc - ; Pile 1 ; Sup : 800,00m <sup>2</sup>	VILLAGE IMPANI (TERRE MPIERE) ROUTE MALOUKOU	POOL	NGATSEFE Rodia Madeleine
45	14794 du 17-08-16	Sect Cl, bloc 78 ; Pile 27 ; Sup : 446,22m <sup>2</sup>	MONT BOUKIERO	9-BZV	ELINGA Christine

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 23 de la loi 17/2000 du 6 Novembre 2015 portant régime de la propriété foncière)

Fait à Brazzaville, le 10 Octobre 2016  
L'Inspecteur Divisionnaire,  
**Claudio TSOEWELA**

**Chevron Congo S.a**

**Clôture du programme de soutien scolaire en français et don de kits scolaires aux élèves ayant participé**

Dans le cadre de sa politique sociétale et de son programme annuel de soutien scolaire, la société Chevron Congo, en partenariat avec l'Association Pointe-Noire dynamique culturelle, a organisé, le samedi 8 Octobre 2016, dans la salle de conférence du Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard, au quartier Mpita, dans le premier arrondissement de Pointe-Noire, une cérémonie de clôture de l'atelier de français auquel ont participé 120 élèves des classes de Cm1 et Cm2. La société Chevron-Congo a gratifié ces élèves de kits scolaires, après deux mois de cours de remise à niveau de la langue française.



Les apprenants brandissant leurs diplômes de participation.

La société pétrolière Chevron Congo dispose d'un programme annuel de remise à niveau de français dédié aux élèves des cours moyens de première année ou Cm1 et deuxième année ou Cm2. Ce programme est actuellement exécuté avec l'appui du Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard et des enseignants spécialisés dans le cadre du partenariat entre la société Chevron Congo et l'Association Pointe-Noire dynamique culturelle. La cérémonie de clôture de l'atelier de français, édition 2016, a rassemblé 120 élèves de Cm1 et Cm2 qui ont bénéficié des cours de remise à niveau de français, du 1<sup>er</sup> août au 30 septembre 2016, les parents d'élèves, les organisateurs, le représentant du maire du premier arrondissement Lumumba et le représentant du directeur

départemental de l'enseignement primaire de Pointe-Noire. Des moments forts ont marqué cette cérémonie, à savoir: l'animation d'une pièce théâtrale et les chants par les élèves, les mots du représentant de la société Chevron Congo, du directeur du Centre culturel Jean-Baptiste Tati Loutard, du représentant du directeur de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de Pointe-Noire et la remise des kits et diplômes de participation. Le vernissage présenté par les élèves a permis aux participants de découvrir les talents des enfants en matière de théâtre et de chants sur la question de la corruption à l'école et de la justice sociale. Après ce moment émouvant, Méthode Nkoua, représentant de la société Chevron, a expliqué le sens de la cérémonie, en ces termes:

«L'éducation est un axe prioritaire dans le programme d'investissement social de la société Chevron Congo et le programme annuel de soutien scolaire est l'une des composantes de cet axe éducatif. Les ateliers de français font partie intégrante du programme annuel de soutien scolaire et s'appuient sur une constatation inquiétante concernant les élèves et même les professionnels qui ont de plus en plus du mal à bien écrire et s'exprimer en français. Ils représentent une opportunité, pour les élèves de Cm1 et Cm2, d'améliorer leurs lacunes en français, première langue scolaire et professionnelle au Congo. Chevron Congo a ciblé le niveau de Cm1 et Cm2, parce

que c'est à ces deux niveaux que les enjeux de la réussite commencent». Pour sa part, Alain Rock Ngoma, directeur du Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard, s'est exprimé, en ces termes: «Ce projet, nous l'avons construit pièce par pièce, sous l'initiative de la société Chevron. Plusieurs réunions de travail nous ont permis d'identifier le double besoin d'occuper les enfants pendant les vacances et de corriger leurs lacunes en français, précisément en orthographe et conjugaison, et de bâtir une méthodologie de recherche basée sur deux systèmes: le système français et le système congolais. A côté de cela, nous avons mis la dimension

culturelle, le côté ludique, pour que les enfants ne soient pas fatigués quand ils travaillent. Ainsi, nous avons un programme inédit unique en son genre qui n'a jamais été expérimenté ailleurs qu'ici au Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard. Ce programme commence à donner du fruit avec des taux de réussite de l'ordre de l'ordre de 96% en orthographe, 90% en conjugaison, 79% en grammaire et 76% en vocabulaire.» Prenant la parole, à son tour, Robert Tchicaya, représentant du directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de Pointe-Noire, a souhaité que cette initiative soit consolidée et péren-

nisée dans le temps: «Je souhaite bonne et longue vie à la société Chevron, qui ne ménage aucun effort, chaque jour et chaque année, à aider la communauté éducative congolaise, en général, et celle de Pointe-Noire, en particulier, en permettant à nos enfants d'évoluer dans des structures agréables et d'accéder à des formations de qualité. Nous, département de Pointe-Noire, invitons la société Chevron à poursuivre ses efforts, pour que vive l'éducation au niveau de notre département.»

Comblée de joie, Kelly Mve, l'une des récipiendaires, a eu les mots justes pour les initiateurs qui ont contribué à la réussite de cet atelier: «Je leur dis merci».

Mmes Odette Bissombolo et Prisca Maboundou, deux parents d'élèves, ont exprimé, successivement, leurs sentiments, en ces termes: «J'aimerais demander à d'autres sociétés de faire pareil, parce que pendant les vacances, les enfants ne sont pas là qu'à regarder la télé ou à tourner en rond sans rien faire. Cette initiative a permis aux enfants de venir au centre pour apprendre». «Les enfants ont bénéficié d'une formation et c'était gratuit, c'est ce qui me touche. A la fin, en dehors du savoir dont ils ont bénéficié, ils ont reçu également des kits scolaires incluant, chacun, un dictionnaire, des livres et romans que nous avons du mal à acheter, parce que ça coûte cher, ce qui nous a permis de moins dépenser, cette année, en ce qui concerne les fournitures scolaires».

En effet, 120 attestations de participation et kits scolaires, composés, chacun, d'un sac d'écolier, un dictionnaire, trois livres scolaires, un roman, des cahiers et des stylos ont été remis aux récipiendaires de la formation, avant d'offrir à tous les participants une collation de clôture de la cérémonie.

**Noëllie BOUANGA**

**ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA**

Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville  
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587  
Tél.: (00242) 281.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60  
E-mail : moussounda\_jeanmarie@yahoo.fr  
REPUBLIQUE DU CONGO

**TABITHA COOPERATION LIMITED**

En sigle «TCL EXPRESS»  
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au Capital de 1.000.000 F. CFA  
Siège: 64, Rue Mouila Ouenzé  
RCCM BZV/16 B 6703  
BRAZZAVILLE

**CONSTITUTION**

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 30 septembre 2016, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Ouenzé, en date du 10 octobre 2016, sous Folio 177/10, n°1037, il a été constitué une société dénommée: «TABITHA COOPERATION LIMITED», dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Forme** : Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle ;  
**Capital** : 1.000.000 F. CFA ;  
**Siège** : Brazzaville, 64, Rue Mouila, Ouenzé ;  
**Objet** : Transport (en commun: voyageurs ; marchandises), location et vente des véhicules,

import-export, bâtiment travaux publics, agropastorale, bureautique, informatiques ;  
**Durée** : 99 années ;  
**RCCM** : La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n°16 B 6703 du 11 octobre 2016 ;  
**Gérance** : Monsieur BOUENIMIO Jonas est le Gérant de la Société ;  
Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

**Pour insertion,  
Maître Jean Marie  
MOUSSOUNDA**

**CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE  
«C2A CONGO»**

Partenaire STC PARTNERS  
Avenue Marien Nguoubi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage Appt. 102  
B.P: 4905, Pointe-Noire - Tél.: 06 953 97 97

**TEREZ CONGO S.A**

Société Anonyme au Capital de 25 000 000 F. CFA  
Siège social: 327, Avenue Marien Nguoubi, Immeuble SCI les Cocotiers  
B.P: 4905  
Pointe-Noire - République du Congo

**CONSTITUTION D'UNE SOCIETE**

Aux termes des statuts établis en la forme sous-seing privé et déposés au rang des minutes d'un Notaire et de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social, reçus par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 29 Septembre 2016, il a été constitué une société anonyme avec Administrateur Général ayant les caractéristiques suivantes:

- **Dénomination sociale** : TEREZ CONGO S.A.;  
- **Adresse du siège social** : 327, Avenue Marien Nguoubi, Immeuble SCI les Cocotiers;  
- **Objet social** : Importation et distribution des produits alimentaires, des boissons alcoolisées et non alcoolisées, l'achat, la vente l'importation et l'exportation de tous produits, denrées,

marchandises et objets de toute nature ;  
- **Durée de la société** : 99 ans ;  
- **Capital social** : 25 000 000 francs CFA, divisé en 2 500 actions d'une valeur nominale de 10 000 francs CFA chacune, entièrement souscrites et libérées ;  
- **Administrateur Général** : Monsieur Armand Samson DANSOU ;  
- **Commissaire aux comptes titulaire**: Cabinet Audit Expertise Comptable Conseil (AECC);  
- **Commissaire aux Comptes Suppléant** : Monsieur DOBILL Marcel René.  
Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, des statuts et de la déclaration Notariée de Souscription et de Versement au Capital sous le numéro 16 DA 668 du 29 Septembre 2016. Déclaration d'immatriculation au RCCM de Pointe-Noire, sous le numéro CG/ PNR/16 B 1278 du 29 Septembre 2016.

**Pour avis.**



## APPEL A CANDIDATURE

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité – Travail – Progrès  
**Parc National d'Odzala-Kokoua**  
Unité de Gestion  
BP 62, Brazzaville  
E-mail : secretariatfok@gmail.com  
Tél : 05 615-30-18  
République du Congo  
[www.african-parks.org](http://www.african-parks.org)

Le Parc National d'Odzala-Kokoua a l'honneur d'annoncer le recrutement d'un Responsable du stock et des achats.

Superviseur: Responsable Logistique/Technique  
Localisation: Mbomo  
Durée du contrat: 12 mois, incluant une période d'essai de 6 mois.

### Responsabilités:

#### 1) Achats

Le Responsable des achats est en charge de la bonne application des procédures d'achats du Parc. Il est responsable de l'approvisionnement des différents services. Pour cela, il doit:

- Suivre les critères de sélection et de performance des fournisseurs (délais de livraison, niveaux de qualité, respect des conditions négociées par l'entreprise)
- Gérer et mettre à jour de manière régulière le catalogue des prix et des fournisseurs, en documentant la sélection des fournisseurs.

- Réceptionner et centraliser les commandes émises par les différents départements
- Mettre en œuvre la procédure d'achat adéquate (appel d'offre, demande de cotation, récolte et analyse des offres)
- Etablir les contrats ou les bons de commande

- Planifier les livraisons avec les fournisseurs et superviser le transport des marchandises,
- Suivi des dossiers de dédouanement de matériel (véhicules...)
- Contrôler qualitativement et quantitativement les marchandises réceptionnées

#### 2) Gestion du stock

Le Responsable des achats est en charge de la bonne tenue des stocks. Pour cela, il doit:

- Mettre en place et maintenir un système de gestion des stocks efficace (gestion des entrées, des sorties...)
- S'assurer de la bonne organisation du stock et de sa bonne tenue (ordonnancement, clarté, propreté, respect des conditions de stockage spécifiques...)

- Réaliser des inventaires mensuels et ponctuels
- Supervision de l'équipe des magasiniers (2 magasiniers)

#### 3) Communication et reporting

Le Responsable des achats doit faire un reporting mensuel à sa hiérarchie, incluant une analyse des différents indicateurs clés (suivi des consommations des véhicules, etc...)

#### 4) Autres

- Supervision d'une équipe composée des magasiniers et des acheteurs.
- Faire preuve de professionnalisme dans la mise en œuvre des activités,
- Adhérer à toutes les procédures mises en place par la Fondation Odzala Kokoua,
- Exécuter toutes autres tâches raisonnablement associées au poste, assignées par le Responsable Logistique, mais ne figurant pas dans le présent profil de poste

#### Expérience et compétences souhaitées:

- Etre titulaire d'un diplôme en logistique ou équivalent
- Avoir au moins 5 années d'expérience dans la gestion des stocks ou les achats,
- Avoir de bonnes connaissances en informatique (Word, Excel);
- Maîtrise du français;

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous le titre «Responsable des achats» au bureau de la Fondation Odzala-kokoua sis 227, rue Campel, ravin du Tchad, Plateau centre-ville à Brazzaville ou envoyés à l'adresse mail suivante: secretariatfok@gmail.com. Les dossiers doivent comprendre un CV et une lettre de motivation.

**Date de clôture:** la date limite de dépôt de candidature est fixée au 31 octobre 2016.

**NB:** Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour des entretiens.



## APPEL A CANDIDATURE

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité – Travail – Progrès  
**Parc National d'Odzala-Kokoua**  
Unité de Gestion  
BP 62, Brazzaville  
E-mail : secretariatfok@gmail.com  
Tél : 05 615-30-18  
République du Congo  
[www.african-parks.org](http://www.african-parks.org)

Le Parc National d'Odzala-Kokoua a l'honneur d'annoncer le recrutement d'un Responsable des infrastructures.

Superviseur: Responsable Logistique/Technique  
Localisation: Mbomo  
Durée du contrat: 12 mois incluant une période d'essai de 6 mois.

### Responsabilités:

#### 1) Entretien des routes, pistes et ponts

Planifier l'entretien des routes, des ponts et des pistes prises en charge par le Parc.

Concevoir, organiser et superviser les entretiens et les ouvertures de pistes et les constructions de ponts, en accord avec la Direction du Parc.

#### 2) Entretien des bâtiments du Quartier Général, des postes avancés, et des bases.

Etre en charge de l'intendance générale, de la maintenance des bâtiments (eau, électricité, travaux divers), de l'entretien des clôtures, de l'entretien de la cour (tonte, ...) des différentes bases et postes avancés.

#### 3) Participation aux plans, et suivi des chantiers confiés aux contractants.

Etablir les plans et devis quantitatifs des bâtiments que le parc souhaite construire

Participer à l'élaboration de la partie technique des dossiers d'appel d'offre et au processus de sélection des contractants.

Suivre les chantiers (contrôle régulier de la qualité, établissement des PV de réception...)

#### 4) Communication et reporting

Le Responsable des infrastructures doit faire un reporting mensuel à sa hiérarchie.

#### 5) Autres

- Encadrer une équipe d'ouvriers (agent chargé des routes, électricien), d'agents d'entretien et de gardiens; Supervision d'une équipe composée des magasiniers et des acheteurs.

- Faire preuve de professionnalisme dans la mise en œuvre des activités,
- Adhérer à toutes les procédures mises en place par la Fondation Odzala Kokoua,
- Exécuter toute autre tâche raisonnablement associée au poste, assignée par le Responsable Logistique, mais ne figurant pas dans le présent profil de poste

#### Expérience et compétences souhaitées:

- Etre titulaire d'un diplôme en Génie Rural, BTP ou équivalent
- Avoir au moins 5 années d'expérience dans la gestion d'infrastructure ou la construction,
- Avoir de bonnes connaissances en informatique (Word, Excel) ;
- Maîtrise du français;

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous le titre «Responsable des infrastructures» au bureau de la Fondation Odzala-kokoua sis 227, rue Campel, ravin du Tchad, Plateau centre-ville à Brazzaville ou envoyés à l'adresse mail suivante: secretariatfok@gmail.com. Les dossiers doivent comprendre un CV et une lettre de motivation.

**Date de clôture:** la date limite de dépôt de candidature est fixée au 31 octobre 2016.

**NB:** Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour des entretiens.



**Hôpital régional des armées de Pointe-Noire**

**Le module de pédiatrie a fait peau neuve, grâce aux femmes de Total E&P Congo**

*pour ce geste de cœur et de solidarité que vous avez eu, non seulement pour les populations de Pointe-Noire, mais également pour celles de la République du Congo, en général. Vous avez prouvé aux yeux de tous que vous êtes des mères». Une visite guidée du bâtiment rénové et un pot fraternel ont*

Dans le cadre de leur action sociale menée annuellement, les femmes évoluant à Total E&P Congo, avec le soutien des épouses des membres du comité de direction de ladite société, ont financé, à hauteur de 21,6 millions de francs Cfa, la rénovation du module de pédiatrie de l'Hôpital régional des armées de Pointe-Noire. La remise officielle du bâtiment rénové s'est déroulée dans l'enceinte de l'hôpital, mardi 11 octobre 2016, au cours d'une modeste cérémonie, en présence du médecin colonel Guy Abel Mbongo, directeur de l'hôpital régional des armées de Pointe-Noire, qui avait à ses côtés le lieutenant-colonel Jean-Bruno Kihoussinga, directeur des affaires financières, ainsi que le personnel administratif et soignant.

Dans son mot de circonstance, Mme Alice Likoko, assistante sociale de la société Total E&P Congo, au nom de ses pairs, a expliqué la motivation des femmes évoluant dans cette société à financer la réhabilitation du module de pédiatrie de l'Hôpital régional des armées de Pointe-Noire, avec le soutien des épouses des membres du comité de direction de ladite société et surtout le parcours de ce projet et sa réalisation. «Nous sommes arrivés au bout de notre préoccupation et de notre projet intitulé: «Mabonza samu nabana», signifiant la quête pour les enfants. Cette action à consister à la collecte de fonds pour la réhabilitation de ce

bâtiment, aujourd'hui rendu. Un appel de fonds a été lancé, au mois de mars 2015. Pour cette réalisation, d'une valeur de vingt et un millions six cent mille francs Cfa. Il a été réalisé ce qui suit: la démolition des murs par endroits, la maçonnerie, la menuiserie en aluminium, la métallerie, le carrelage, la peinture, la réfection de l'équipement électrique et la climatisation. Ce qui nous apporte un soulagement, ce jour, c'est que le service de pédiatrie pourra en faire bon usage. Monsieur le médecin colonel, directeur de l'Hôpital régional des armées, les collaboratrices de Total E&P Congo vous remercient de votre marque de confiance et de patience», a-t-elle déclaré.



Mme Alice Likoko.



La remise des clés.



La visite guidée de l'hôpital.



Photo de famille.

Receptionnant les clés du bâtiment réhabilité, le lieutenant-colonel Jean-Bruno Kihoussinga, a vivement remercié, au nom du directeur de l'hôpital, les colla-

boratrices de Total E&P Congo pour ce geste de cœur. «Je me permets, au nom du médecin colonel Guy Abel Mbongo, directeur régional des armées ici

présent, de présenter à toutes les collaboratrices de Total E&P Congo et les épouses des directeurs de Total E&P Congo, les remerciements les plus sincères

clôturé cette cérémonie.

**Equateur Denis NGUIMBI**



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICES DE CONSULTANTS)**

**REPUBLIQUE DU CONGO**

**MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE**

**PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES ET LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE CONGOLAISE (PACADEC)**

**« RECRUTEMENT DE CONSULTANTS EN VUE D'UNE MISSION D'APPUI A LA PREPARATION DU PROJET D'APPUI AU CLIMAT DES INVESTISSEMENTS ET A LA GOUVERNANCE SECTORIELLE «FORET –BOIS» (PACIGOF)**

**Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières**

**Référence de l'accord de financement : 2100155019170**  
**N° d'identification du Projet : P-CG-KFO-001**

Le Gouvernement de la République du Congo à travers le Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale a reçu un financement auprès du Fonds Africain de Développement (FAD) pour couvrir le coût du Projet d'Appui Institutionnel à l'Amélioration du Climat des Affaires et de la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif « au recrutement d'une firme en vue de l'élaboration des Termes de Références et Spécifications techniques des services à mener dans le cadre du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Forêt-Bois (PACIGOF) » entré en vigueur en Décembre 2015. Les services prévus au titre de ce contrat consistent en deux lots distincts :

Lot : Elaboration des Termes de Reference des services principaux suivants prévus au projet:  
- Renforcement des capacités des TPE/PME, du MPMEASI, de l'ANDPME, et de l'API ;  
- Réhabilitation et équipement de la Maison de l'Entreprise (MEC) ;

- Mise en place de la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) ;
  - Mise en place et équipement des centres de Gestion Agréés ;
  - Elaboration de la stratégie du contenu local ;
  - Mise en place des Incubateurs pépinières et du centre pour l'entreprenariat féminin ;
  - Soutien des PME des filières prioritaires ;
  - Réhabilitation des locaux du MEFDDE ;
  - Formation et renforcement des capacités du personnel du MEFDDE ;
  - Restructuration et régulation de la filière forêt/Bois ;
  - Mise en place de la certification forestière et de la gouvernance du processus ;
  - Elaboration de la stratégie de développement de l'entreprenariat forestier en relation avec les incubateurs et pépinières ;
  - Elaboration des spécifications techniques du matériel informatique.
- Lot : Elaborer les outils de planification et de gestion fiduciaire du projet
- Présenter les objectifs du projet et la liste des biens et services aux bénéficiaires ;
  - Préparer le lancement du projet en organisant des ateliers de formation sur les procédures de la Banque en matière de décaissement, d'acquisitions et de gestion financière ;
  - Examiner la liste des biens et services et définissez les enchainements souhaitables en phase d'acquisition, y compris par l'identification des lotissements possibles et des recommandations sur les modes d'acquisition,

s'il y a lieu, afin de favoriser le déroulé du processus des acquisitions lors du lancement des acquisitions ;

- Elaborer en relation avec la CEP et les bénéficiaires le manuel des procédures administratives et comptables,
- Assurer la formation des personnels concernés au logiciel de gestion comptable et financière, y compris la production automatisée des états financiers et rapports de gestion pertinents ;
- Assurer en relation avec les bénéficiaires et en particulier le SPM et le RAFC, la préparation du Programme de Travail sur les six mois à venir, Budget Annuel (PTBA) et le PPM s'assurer des dispositions des moyens humains de la cellule d'exécution ;
- Assister au démarrage du projet.

Le Projet d'Appui Institutionnel à l'Amélioration du Climat des Affaires et de la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC) invite les Consultants intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, (édition Mai 2008 révisée Juillet 2013), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi à vendredi de 08 heures à 16 heures (heure locale).

Les expressions d'intérêt doivent être déposées/envoyées par courrier ou courriel à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard, le 27 octobre 2016 à 12 heures, heure locale et porter expressément la mention : « RECRUTEMENT DE CONSULTANTS EN VUE D'UNE MISSION D'APPUI A LA PREPARATION DU PROJET D'APPUI AU CLIMAT DES INVESTISSEMENTS ET A LA GOUVERNANCE SECTORIELLE « FORET –BOIS » (PACIGOF)»

L'adresse à laquelle les manifestations d'intérêt doivent être envoyées est la suivante :

**Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale**  
**Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC)**  
**A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur des Projets PADE-PACADEC**  
**Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo**  
**Tél : (242) 06 668 24 31 / 22 613 18 38 ; e-mail : pade.pacadec@yahoo.fr**

**Le Coordonnateur du PACADEC**  
**Joseph MBOSSA**



LE RESEAU DES SMARTPHONES

Airtel, sponsor officiel de la 4<sup>ème</sup> Edition de la Conférence JCertif



AG Partners

**JCERTIF** en partenariat avec Airtel Congo a organisé pendant 3 jours, la quatrième édition de ce qui est considéré par les professionnels du domaine comme étant la grande messe des nouvelles technologies au Congo.

Tournant autour des nouvelles innovations du monde digital, en particulier le **Cloud**, le **web**, l'**internet des objets** et le **E-banking**, la conférence a débutée le 29 Septembre avec plus de 700 participants désireux d'approfondir leurs connaissances sur les nouvelles technologies.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par la présence du Ministre des Postes et Télécommunications, **Léon Juste IBOMBO**, qui dans son allocution, a déclaré : « *La conférence Internationale JCERTIF 2016 vient non seulement contribuer à la promotion des TIC en République du Congo mais aussi apporter une réponse à*

*la question de la formation et du renforcement des capacités dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi qu'aux nouveaux métiers. Investir dans la formation c'est conjuguer au présent mais aussi au futur, le souci des hommes et le souci des résultats* ».

L'implication de Airtel Congo dans cette initiative est bien fondée car ayant la mission de connecter les congolais à l'Afrique et au monde entier, l'accès et la connaissance des nouvelles technologies en sont les moyens les plus rapides pour atteindre cet objectif. L'utilisation de la monnaie et des paiements électroniques étant un thème fort de cette conférence, des agents ont participé en présentant l'apport de Airtel dans le monde des NTIC au Congo, par le biais des services Internet et Airtel Money.

En effet, Airtel a pu présenter aux 700 invités présents, sa nouvelle

innovation avec la technologie sans contact NFC permettant d'effectuer désormais des paiements ultra rapides avec la carte ou le sticker Airtel money.

Interrogé sur le sujet, le Directeur marketing par interim, **Serge d'OLIVEIRA** a déclaré : « *On ne peut pas parler de paiement mobile, sans parler d'Airtel money. Aujourd'hui, airtel money se positionne comme l'un des produits phares dans le développement des technologies mobiles. La solution apportée par Airtel aujourd'hui est une solution d'intégration totale entre les applications des développeurs et Airtel money. C'est la raison pour laquelle airtel s'associe à cet évènement d'envergure internationale* »

Le représentant du Directeur Général **Max BOUHOYI** dans son discours n'a pas manqué de répreciser : « *A travers cette Conférence, Airtel Congo compte contribuer une fois de plus à promouvoir les NTIC au Congo...* ».

Après la journée d'ouverture, se sont poursuivis des ateliers de formation et d'information rassemblant 500 jeunes par jour.

A travers ces ateliers, les participants ont pu s'informer sur les services innovants tels qu'Internet.org donnant la possibilité d'accéder à certains sites sans crédit de communication.

Airtel a également profité de l'occasion pour présenter aux développeurs, **Airtel Appstore**, le portail digital permettant de poster et de commercialiser les applications. L'abonné est ainsi, directement débité sur son crédit de communication.

Avec la satisfaction de tous, la conférence JCERTIF a pris fin le 1er Octobre avec comme bilan, plus de 1000 jeunes formés dans les nouvelles technologies.

Ministère de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement

## Le Fonds mondial et la Banque mondiale apportent leur appui, pour améliorer les recettes forestières dans le budget de l'Etat

Mme Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement, s'est entretenue le 23 septembre dernier, en son cabinet de travail à Brazzaville, successivement, avec deux délégations: d'abord celle du WWF (Fonds mondial pour la nature), conduite par Pauwel De Wachter, coordonnateur du Tridom et ensuite celle de la Banque mondiale, conduite par Jean Mabi Mulumba, spécialiste principal en secteur public à la Banque mondiale. Avec la première, il a été passé en revue la collaboration avec le Fonds mondial pour la nature, pour faire le bilan sur les activités en cours et définir, ensemble, les priorités communes pour les deux parties. Avec la seconde, l'entretien s'est articulé autour de la préparation du projet de gouvernance, pour améliorer les recettes du secteur forestier, afin de contribuer au budget de l'Etat.



Pauwel De Wachter.

important d'éléphants», a-t-il dit, avant de poursuivre: «Nous menons un travail d'inventaire au Nord Congo, parce qu'il y a une pression très forte et le prix de l'ivoire est très élevé. Dans ce combat, le Congo est leader dans la Sangha et dans la Likouala, parce que des juristes travaillent avec des tribunaux et le Ministère en charge de la question des forêts et de la faune, pour une meilleure application de la loi. Et, WWF est engagé à côté du gouvernement. Il veut améliorer, aussi, ses contacts avec les communautés, pour les impliquer davantage dans la gestion de la biodiversité. Avec la délégation de la Banque mondiale, la ministre a discuté de la préparation du projet de gouvernance forestière. L'échange avec cette délégation a porté sur les priorités du ministère, lesquelles doivent être prises en compte dans le



Jean Mabi Mulumba.

cadre de ce projet. Pour Jean Mabi Mulumba, «le Congo, aujourd'hui, est confronté à de sérieux problèmes de recettes, depuis la chute du prix des produits pétroliers sur le marché international. Il est question, aujourd'hui, de diversifier les recettes. Le secteur forestier a un potentiel important. Malheureusement, au cours de ces dernières décennies, la contribution du secteur forestier est faible au niveau du budget de l'Etat, pourtant c'est le deuxième secteur après le pétrole. L'objectif, aujourd'hui, est de chercher à appuyer le ministère, pour essayer d'améliorer la contribution de ce secteur, dans le budget de l'Etat». Pour l'instant, la mission de la Banque mondiale dans le cadre de la préparation dudit projet est de faire l'identification des priorités.

Philippe BANZ

L'entretien entre la délégation du WWF et Mme Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement, a porté essentiellement sur les différents programmes développés au niveau du Tri national de la Sangha, lequel est un complexe forestier transfrontalier. Sa base-vie étant à Sembé, dans la Sangha. Il a été en outre vu dans le cadre desdits programmes, la gestion durable de l'huile de palme et le programme forêt pour une meilleure gestion des concessions forestières et de certification des forêts. Pour Pauwel De Wachter, «la rencontre a abordé, également, le statut de la faune et des aires protégées du Congo. Il faut reconnaître que le Congo est l'un des pays

le plus riche en biodiversité de la planète. Il y a des vastes forêts et une grande faune avec des espèces phares comme les éléphants des forêts très menacés. C'est pourquoi, nos programmes visent à travailler avec le gouvernement, pour une bonne gestion des forêts, afin que l'héritage des ancêtres puisse être conservé et en même temps que nous voyions comment il peut contribuer au développement». Le coordonnateur du Tridom a reconnu qu'en matière de lutte anti braconnage, le Congo est leader au niveau de la sous-région Afrique centrale, bien que le braconnage reste un combat très dur. Le programme de braconnage des éléphants est énorme. L'éléphant est en train de disparaître. «En cinq ans, il a été tué un nombre

Pointe-Noire: Enseignement technique et professionnel...

## Nicéphore Fylla Saint Eudes a visité les structures de son ministère

En séjour de travail dans le département de Pointe-Noire, Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint Eudes, ministre de l'enseignement technique, professionnel et de la formation qualifiante, accompagné d'Alexandre Honoré Paka, préfet du département de Pointe-Noire, de Roland Bouiti Viaudo, député-maire de la ville et des responsables de son ministère, a visité mercredi 5 octobre 2016, quelques établissements scolaires du secteur public relevant de sa tutelle, pour se rendre compte



Nicéphore A. Thomas Fylla Saint Eudes.

de l'effectivité de la rentrée scolaire, dans ce département. Du lycée professionnel Thomas Sankara au lycée technique Poaty Bernard, en passant par le lycée technique commercial de l'O.c.h, Nicéphore Fylla Saint Eudes a constaté que les enseignants et les élèves étaient, effectivement, dans leur salle de classe, en dépit de quelques difficultés liées au manque de matériel, dans tous les lycées visités.

A l'issue de la visite, il s'est ainsi confié à la presse: «D'une manière générale, la rentrée scolaire à Pointe-Noire a été une réussite totale. Les cours se déroulent normalement. Cependant, il y a deux faits à déplorer: le sureffectif des élèves dans les salles de classe et l'absence d'une catégorie socioprofessionnelle d'enseignants qui prennent, à la fois, les élèves et le gouvernement en otage. Le gouvernement de la République trouvera très rapidement des pistes indispensables, afin que les cours se fassent sans arrêt au cours de cette année scolaire 2016-2017. Ainsi, en sa qualité de représentant du gouvernement à Pointe-Noire, le préfet veillera à la stricte application des décisions du gouvernement, en vue de trouver des solutions à ces problèmes. On trouve, aujourd'hui, dans certains établissements techniques de la ville des ateliers qui, en réalité, ne sont plus aptes à assurer une formation adéquate correspondant aux exigences du marché de l'emploi.» Aussi, a-t-il promis de faire remonter toutes ces multiples difficultés au premier ministre, chef du gouvernement, pour une solution rapide, car l'on ne peut pas comprendre qu'en plein 21e siècle, les élèves prennent les cours dans des salles de classe construites en planches éclatées. C'est le cas du lycée technique commercial de l'O.c.h, dans le premier arrondissement.

Equateur Denis NGUIMBI

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION  
DIRECTION GENERALE DE L'EPIDEMIOLOGIE  
ET DE LA LUTTE CONTRE LES MALADIES  
COORDINATION TECHNIQUE,  
ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE  
DES PROJETS TUBERCULOSE ET PALUDISME

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité\* Travail\* Progrès

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N.001/MSP/CTAF/16 Subvention COG-T-MSP

1. Le gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, une subvention d'un montant global de 2 830 035 EUROS destinée à la mise en œuvre d'un nouveau projet intitulé «projet de lutte contre la co-infection TB/VIH», dans le cadre du nouveau modèle de financement (NMF). Ce projet est cofinancé par l'Etat congolais à hauteur de 20% et couvrira la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 31 décembre 2017.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, la coordination technique, administrative et financière (CTAF) compte utiliser une partie de la subvention pour acquérir un véhicule neuf de marque TOYOTA BJ 76 destiné à la stratégie mobile de lutte contre la tuberculose au niveau des groupes vulnérables.

2. A cet effet, la CTAF sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ledit véhicule.

3. La passation de marché sera conduite par Appel d'Offres National

(AON), tel que défini par les directives du Fonds Mondial en la matière.

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires nécessaires auprès de l'Unité de Gestion du Projet située à l'adresse indiquée ci-dessous tous les jours ouvrables de lundi à vendredi de 8h30 à 15h30. Le dossier d'appel d'offres (DAO) complet peut être obtenu moyennant le versement non remboursable de la somme de 50 000 F CFA à payer en espèces contre remise d'un reçu de caisse.

5. Les offres devront être déposées au plus tard le lundi 24 octobre 2016 à 15H30 à l'adresse ci-après:

A l'attention du Docteur Jean C. EMEKA, Coordonnateur de la CTAF  
134 Avenue Maréchal LYAUTEY -  
en face du CHU MOUNGALI 3  
- Brazzaville - Rép. du Congo  
Tél: 069790315 / 06 931 01 07

Fait à Brazzaville,  
le 12 octobre 2016

Dr Jean C. EMEKA  
Coordonnateur du projet

## Atelier national de présentation et de consolidation de l'indice foncier

### Pour une meilleure connaissance et compréhension de l'indice foncier

Le 28 septembre 2016, s'est tenu à l'Ecole africaine des cadres de chemin de fer, à Brazzaville, un atelier national sur la présentation de la consolidation de l'indice foncier Acrn. Présenter l'indice foncier Acrn aux parties prenantes nationales et collecter leurs commentaires et contributions, a été l'objectif générique de cet atelier. Celui-ci a été sous-tendu par des objectifs spécifiques, à savoir: améliorer la compréhension de l'indice foncier Acrn par les parties prenantes nationales et consolider l'indice.

Quarante-cinq parties prenantes ont pris part à cet atelier, notamment des parlementaires, des représentants des départements (élus locaux de la Sangha), de la société civile (de Brazzaville, Kouilou, Niari, Lé-koumou, Cuvette-Ouest, Cuvette, Sangha). Le menu des travaux de cet atelier leur a permis d'avoir une meilleure connaissance et compréhension de l'indice foncier, tout comme de consolider cet indice et de le renforcer par des commentaires et observations. Un outil, conçu par un réseau appelé réseau africain des droits des communautés, en sigle Acrn, permettant d'évaluer les droits fonciers des communautés, leur a été présenté. Maixent Fortunin Agnimbat Emeke, administrateur du Fgdh (Forum pour la gouvernance et les droits de l'homme), apportant lumière sur le contexte de la tenue de cet atelier, a dit: «Congo est un projet sous-régional mis en œuvre dans cinq pays du Bassin du Congo: Congo, Gabon, Cameroun, RDC et RCA, avec six Ong internationales et nationales, comme la nôtre qui est chargée de mettre en œuvre ce projet au Congo. Avec l'appui du Royaume-Uni et de l'Institut international pour l'environnement et le développement. Il vise trois objectifs, renforcer les droits fon-



Les participants à l'atelier.

ciers coutumiers, la capacité des communautés, attirer les moyens de subsistance durables sur les ressources naturelles et préserver les écosystèmes de leur terroir.» Par ailleurs, des échanges autour de certaines thématiques, comme celles sur la mise en œuvre du projet d'intérêt communautaire et la construction des synergies autour du projet, ont ponctué cet atelier. Et, des pistes pour être le plus interactif possible dans la mise en œuvre du projet, dans le but d'impliquer le maximum d'acteurs ont été trouvées également. La législation forestière en République du Congo, a-t-on appris de cet atelier, est actuellement en cours de révision. C'est donc

une opportunité intéressante que de renforcer la prise en compte de la gestion communautaire des terres forestières dans les lois et pratiques. Car, un meilleur contrôle des territoires par les communautés forestières peut être un puissant facteur d'amélioration des droits et des conditions de vie en zone forestière. C'est l'un des objectifs du projet

Congos, dont les actions au Congo visent à promouvoir des modèles de gestion forestière communautaire inclusifs et exclusifs. Pour une contribution efficace à la promotion des droits fonciers et au contrôle des ressources par les Clpa, il est indispensable de développer un outil d'analyse, d'évaluation et de suivi du contrôle desdites terres et ressources. Et, c'est dans cette perspective qu'a été développé l'indice foncier Acrn. Dans le cadre du projet Congo, il est utile, donc, d'avoir une bonne maîtrise de cet outil, afin d'en faire usage dans la réalisation des objectifs du projet. C'était la finalité de l'atelier.

Alain-Patrick MASSAMBA

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA  
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville  
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587  
Tél.: (00242) 281.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60  
E-mail : moussounda\_jeanmarie@yahoo.fr  
REPUBLIQUE DU CONGO

**RICHEL FOOD**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au Capital de 1.000.000 F. CFA  
Siège: Makana NGAMBIO La Base Mfilou  
RCCM BZV/16 B 6709  
BRAZZAVILLE

**CONSTITUTION**

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 29 août 2016, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-poto, en date du 11 octobre 2016, sous Folio 190/6, n°2102, il a été constitué une société dénommée: «RICHEL FOOD», dont les caractéristiques sont les suivantes:  
Forme : Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle ;  
Capital : 5.000.000 F. CFA ;  
Siège : Brazzaville, Makana NGAMBIO La Base Mfilou ;  
Objet : Transformation et conservation des produits agro-alimentaires, commercialisation des produits agro-alimentaires, agriculture, élevage, import-export ;

Durée : 99 années ;  
RCCM : La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° 16 B 6709 du 12 octobre 2016 ;  
Gérance : Mademoiselle KOMBELA Rachetée Rachel est la Gérante de la Société ;  
Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

**Pour insertion,  
Maître Jean Marie  
MOUSSOUNDA**

**INSERTION LEGALE**

**AVIS DE PUBLICATION**

**«INTERNATIONAL DE TRANSIT ET PRESTATIONS»**

En sigle «I.T.P»  
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au capital un Million (1.000.000) de F. CFA  
Siège social : Brazzaville, n°49, rue Bacongo, Poto-Poto  
République du Congo

Suivant acte authentique établi par Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire à la résidence de Brazzaville, sis Boulevard Denis Sassou Nguesso, enceinte Sopeco, centre-ville, en date à Brazzaville du 26 septembre 2016, enregistré au domaine et timbres de Poto-Poto, sous le Folio 180/16 n°1928, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:  
Dénomination: «INTERNATIONAL DE TRANSIT ET PRESTATIONS, en sigle «I.T.P.»;  
Forme de la société : Société A Responsabilité limitée Unipersonnelle;  
Siège social: Brazzaville, au n°49, rue Bacongo, Poto-Poto ;  
Capital social: un million (1.000.000) de francs CFA, divisés en cent (100) parts de Dix mille (10.000) chacune, de 1 à 100, entièrement libérées par l'associé unique ;  
Objet social :  
La société a pour objet, tant en République du Congo que partout à l'étranger:  
• Import-export (Matériaux de constructions, marchandise, divers);  
• Transit International ;

• Génie Civil, Travaux et Bâtiments ;  
• Consignation.  
Durée : fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier ;  
Administration : Monsieur AYANGUI Dany Armel a été nommé Gérant de ladite société, pour une durée de trois (3) années renouvelable ;  
Immatriculation : La société a été immatriculée au greffe commercial de Brazzaville, en date du 28/09/2016, sous le numéro RCCM : CG/BZV/16 B 6683 ;  
Dépôt légal : Les statuts ont été déposés au greffe commercial de Brazzaville, en date du 28/09/2016, sous le numéro: 16 DA838 ;

**Pour avis,  
Maitre Félix MAKOSSO LASSI,  
Notaire**

Etude sise à Brazzaville, Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, enceinte SOPECO, en face de Congo Telecom, Centre-ville, République du Congo,  
Tél : (00242) 222.81.04.20/04.423.14.44  
B.P: 1444

**ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca  
MOUANDZA BOUFOUENI  
NOTAIRE**

93, Avenue Gallieni MPILA, Centre-ville  
(à côté de la société STHIC, derrière le siège du PCT en construction)  
B.P: 13646/Tel(s): +242.22.611.26.46/06.669.26.76 ;  
E-mails:officenotmouandza@yahoo.fr;officenotsmb@gmail.com  
Brazzaville - République du Congo

**AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE  
DE LA SOCIETE**

Société dénommée LE FORT, société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital d'un million (1.000.000) de Francs CFA, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG/BZV/13 B 4100 du six octobre deux mil seize établi par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire soussigné, Titulaire d'un Office Notarial à la résidence de Brazzaville; enregistré à Brazzaville EDT Plaine, le 12 juillet 2016, sous folio 121/4, numéro 1479, l'associé unique sus-cité avait pris les résolutions

suivantes:  
• Dissolution et liquidation de la société ;  
• Nomination de Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire, en qualité de liquidateur de la société. L'ensemble des actes modificatifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 06 octobre 2016, sous le numéro 16 DA 867 et mention modificative a été faite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro M2/16-1926.

**Pour avis,  
Me Aubierge Prisca  
MOUANDZA BOUFOUENI,  
Notaire**

**ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA**  
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville  
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587  
Tél. : (00242) 281.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60  
E-mail: moussounda\_jeanmarie@yahoo.fr  
REPUBLIQUE DU CONGO

**SCI-GEST-HABITAT**

Société Civile Immobilière  
Au Capital de 1.000.000 F. CFA  
Siège: 88, Rue Zanaga, Mougali  
RCCM BZV/16 D 311  
BRAZZAVILLE

**CONSTITUTION**

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 29 septembre 2016, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-poto, en date du 06 octobre 2016, sous Folio 187/16, n°2063, il a été constitué une société dénommée: «SCI-GEST-HABITAT», dont les caractéristiques sont les suivantes:  
Forme: Société Civile Immobilière;  
Capital: 1.000.000 F. CFA ;  
Siège: Brazzaville, 88, Rue Zanaga, Mougali ;  
Objet: L'acquisition par voie d'apport ou d'achat, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement tout immeuble bâtis ou non bâtis; Réfectionnement des villas ;

Eventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société ;  
Durée : 99 années ;  
RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° 16 D 311 du 10 octobre 2016 ;  
Gérance: Monsieur NGANANSOU Abakar est le Gérant de la Société ;  
Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

**Pour insertion,  
Maître Jean Marie  
MOUSSOUNDA**

Exposition à l'I.f.c de Brazzaville

## Rhode Makoumbou a pris ses quartiers

Artiste-peintre, sculptrice congolaise de renommée internationale, basée en Belgique, Rhode Bath-Schéba Makoumbou a posé ses valises à l'I.f.c (Institut français du Congo), à Brazzaville. Où elle tient une exposition-vente de sculptures et de peintures. Dont le vernissage a eu lieu, le mardi 4 octobre dernier.

Objet d'une grande attraction, l'exposition «*Temps présent*», qui durera jusqu'au 28 octobre, est composée de 19 chefs-d'œuvres visuels, réalisés de 2010 à 2016. Au nombre de ceux-ci figurent huit peintures, dont les prix varient de 320 000 F. Cfa à 1.300.000 F. Cfa : «*Au marché*», «*Au village*», «*Départ pour le marché*», «*Au puits*», «*En forêt*», «*L'eau au puits*», «*Les vendeuses*», «*Le grand marché*». Et onze sculptures, dont les prix varient de 450 000 F. Cfa à 3.250.000 F. Cfa : «*Porteuse d'eau*», «*Le manioc*», «*La porteuse*», «*Nouveau style !*», «*La porteuse d'eau*», «*En route vers le puits*», «*Le jeune garçon*», «*Au champ*», «*Le chef du village*», «*Le fagot de bois*», «*Le régime de noix de palme*».

A travers ses œuvres exposées, Rhode «*module un univers bien à elle, fait d'identités plurielles, où le miroir de l'âme joue des effets entre la transfiguration de personnages à la Cervantès qui se découpent dans le contre-jour de silhouettes et la métamorphose cadrée de leurs images fragiles et sensibles sur fond de toile... Rhode invite, tour à tour, le visiteur à explorer l'éternité sacrée de l'art, puis à contempler l'éternité naturelle de sa beauté, pour finir par comprendre son esthétique de l'intemporel, un peu comme une suspension du temps, d'une métamorphose du mouvement chargée de parler donc d'émouvoir*», a affirmé Richard Mouthuy, conseiller de coopération et d'action culturelle, directeur de l'I.f.c du Congo. Et d'ajouter : «*De leur altitude, les sculptures ressemblent à des géants en quête d'horizon, tandis que les tableaux, en filigrane, renvoient au miroir de*

*nos âmes en attente. Chacun, vous l'aurez compris, y trouve des réponses, ce qui n'est pas l'acte premier de l'art qui, avant tout, questionne, interpelle, fait bouger les lignes de nos immobilismes, de nos certitudes, de nos conformismes. «*Temps présent*» est ainsi la source d'une inspiration scellée dans les us et coutumes de la femme africaine, porteuse de vie et nourricière d'avenir...»* Faisant découvrir plus en détail son univers, Rhode a déclaré :



Rhode Makoumbou prononçant son allocution, sous le regard de Richard Mouthuy.

*J'allais dire, par rapport à ma première démarche artistique. S'il faut retenir quelque chose, je dis, en fait, quelque chose de*

*femme africaine, c'est elle qui fait fonctionner notre société, comme je le dis toujours, son travail commence à la fourche,*

L'artiste devisant avec l'auteur de l'article.

«*Ma démarche artistique, de façon générale, est divisée en deux idées maîtresses. La première idée maîtresse vise, premièrement, la valorisation des métiers du passé, c'est-à-dire des métiers qui portent l'accent paysan. De façon générale, je parlerais plutôt des activités traditionnelles, c'est-à-dire des choses qu'on voyait fréquemment, avant, qu'on ne voit plus, de nos jours. Parce que, honnêtement, il faut reconnaître que nous faisons face à une modernité galopante. Donc, tout ceci, attention, non pas en valeur d'opposition contre la modernité, mais c'est tout simplement, en termes de richesse, et du plus. Parce qu'il faut dire que dans ces pratiques ancestrales, il y a une richesse, il y a un savoir qu'il ne faut pas rejeter. Donc, voilà ce que*

*très simple, que d'où on vient nous sert à comprendre où on va. Je veux que le passé puisse être présent pour le futur, c'est-à-dire je demande aux jeunes que l'histoire doit être connectée à la réalité. Donc, voilà ce que j'allais dire par rapport à la première idée maîtresse de ma démarche artistique. Dans la deuxième idée maîtresse, la femme est au cœur de mes créations, je dirais même que c'est la colonne vertébrale de mon travail. Qu'est-ce que je fais? j'essaie de valoriser l'image de la femme. Donc, ce qui m'intéresse, c'est, dans un premier temps, la nature positive du travail de la femme africaine. La femme africaine, c'est le moteur de notre société, la*



Rhode expliquant ses œuvres aux visiteurs. (Photos Kinzenguele)

*jusqu'à la fourchette...»* Rhode a, à son actif, plus de deux cents expositions personnelles et collectives, aux quatre coins de la planète. Ce n'est pas fortuit, si, en 2013, le président Denis Sassou-Nguesso l'a décorée de la Légion d'honneur, au grade de la médaille d'or.

Véran Carrhol YANGA

Livre: Elton Paul Nzaou publie:

## «La Force africaine en attente, quelle opérationnalité?»

Paru aux Editions L'Harmattan, dans la collection Etudes africaines, Série défense, et comptant 330 pages, l'ouvrage «*La Force africaine en attente, quelle opérationnalité ?*» du colonel à la retraite Elton Paul Nzaou a été présenté, récemment, à Brazzaville.



Colonel Elton Paul Nzaou.



La couverture du livre.

Dévoilant le contenu de son ouvrage, le colonel Elton Paul Nzaou, acteur principal dans la mise en place de la F.a.a (Force africaine en attente), a fait savoir: «*Cette force a une dimension non seulement militaire, mais aussi policière et surtout civile, ce qui nécessite l'implication de tous les pays africains. Les forces de l'Union africaine sont présentes en R.C.A (République Centrafricaine), au Mali, en Somalie, au Darfour et au Soudan du Sud.*

Le livre comporte deux parties. «*La première est consacrée aux opérations de maintien de la paix, avec la définition des concepts et des sous-concepts, pour permettre aux militaires, mais aussi aux civils, de le lire et le comprendre. La deuxième met en exergue les progrès réalisés par la F.a.a, ainsi que les difficultés rencontrées lors de sa mise en œuvre*», a-t-il expliqué.

Par ailleurs, le colonel Elton Paul Nzaou, qui a suivi, pendant dix ans, le processus de l'opérationnalité de cette force, pose, dans son livre, une question principale, celle de savoir si l'idée des autorités africaines de créer cette force est politique ou une pure réalité opérationnelle. Aussi, cette œuvre arrive à point nommé, car elle est publiée dans un contexte international caractérisé par la menace terroriste, notamment d'essence djihadiste. Voilà pourquoi, le colonel Nzaou évoque les progrès réalisés, les difficultés rencontrées, avant de faire des propositions, pour éradiquer ce phénomène.

Aussi, le président Nkwamé Nkrumah, l'un des pères fondateurs de l'O.u.a (Organisation de l'unité africaine), dont la création remonte à 1963, qui fut l'initiateur de cette noble idée, avait toujours pensé que l'union fait la force, que les Africains se devaient de conjuguer leurs forces et de se mettre ensemble pour défendre l'Afrique. C'est dans ce contexte que les dirigeants africains ont mis en place le plan cadre, en 2003. En 2016, la Force africaine en attente a été déclarée opérationnelle. Le colonel à la retraite Elton Paul Nzaou est expert en opérations de maintien de la paix en Afrique.

Auteur d'un autre livre, intitulé: «*Vers la création d'une armée panafricaine*», il est parmi les promoteurs de la mise en place de l'Etat-major régional de la C.e.e.a.c (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale) et de la F.a.a. Il a assumé les fonctions de conseiller militaire du haut représentant de l'U.a (Union africaine) pour l'opérationnalisation de la F.a.a, et a été, plusieurs fois, décorés des médailles des Nations unies, des médailles du gouvernement français, dont la Légion d'honneur, des médailles de l'U.a et l'O.u.a, ainsi que des médailles du gouvernement congolais.

Présentement, le colonel Nzaou est Docteur en sciences politiques à l'Université de Yaoundé II, au Cameroun.

Alain-Patrick MASSAMBA

### 3<sup>e</sup> édition du festival Brazza gospel Awards

## Le groupe «Les Bons Bergers» qualifié d'office pour le Fespam 2017

Le groupe de musique chrétienne de la ville océane congolaise, Les Bons Bergers, que dirige Maradona (à l'état civil, Narcisse Miayoukou), ancien sociétaire de l'équipe Diablos-Noirs, a pris part à la troisième édition du festival Brazza gospel awards, qui s'est tenue du 23 au 25 septembre 2016, à Brazzaville. Ce festival a regroupé une quarantaine de groupes, venus de tous les coins du monde. Au regard du travail abattu, ce groupe s'est vu gratifier de deux coupes: «*Grande coupe de la décennie*» et «*Créativité festival awards*».

De retour à Pointe-Noire, les artistes des Bons Bergers, sous la conduite de leur président, pour ne pas faire les choses à moitié, sont allés, vendredi 30 septembre 2016, présenter le fruit de leur travail au directeur départemental de la culture, des arts et des lettres de Pointe-Noire, Fabien Obongo. Mais, peu

avant la remise des trophées, Narcisse Miayoukou, dit Maradona, a expliqué le sens de son geste. «*Avant notre départ pour Brazzaville, nous sommes venus prendre la bénédiction de notre chef hiérarchique. De retour, il était normal de venir rendre compte de notre séjour à Brazzaville, comme pour dire: mission accomplie. Monsieur*



Fabien Obongo avec Les Bons Bergers.

*le directeur départemental de la culture, des arts et des lettres, nous venons de la capitale politique de notre pays, où nous avons participé au festival Brazza gospel awards.*

*Après la phase éliminatoire, trois groupes sont restés en lice, pour la phase finale, qui a consisté à chanter pendant deux minutes. Le jury, rendant publics les résultats, a donné*

*vainqueur Les Bons Bergers. Je vous remets, solennellement, Monsieur le directeur, le fruit de notre travail»*

Réceptionnant les trophées, le directeur départemental de la culture, des arts et des lettres s'est dit comblé par ce geste. «*Merci! Pointe-Noire est l'une des racines artistiques du Congo. La preuve est là dans mes mains. Les Bons Bergers est un exemple à suivre. Ils m'honorent, aujourd'hui. Je serais ravi de voir, les jours à venir, mon bureau être inondé par la présence des autres groupes qui iront, eux aussi, remporter des trophées. Aux Bons Bergers, je dirais ceci: ces trophées ne sont pas ni les premiers, ni les derniers. Vous devrez travailler davantage,*

*pour que des deux, aujourd'hui, vous arriviez à quatre et plus. Vous devrez aussi sortir hors de nos frontières, pour faire valoir vos talents artistiques, afin que vous puissiez nous ramener d'autres trophées. La direction départementale des arts et des lettres de Pointe-Noire ne peut qu'être satisfaite de votre prestation au niveau de Brazzaville, couronnée par ces deux trophées»*

Pour votre gouverne, lors de la remise des trophées au lauréat du festival, le ministre de la culture et des arts, très ému, a déclaré : «*Les Bons Bergers sont d'office qualifié en in, au Fespam (Festival panafricain de musique) 2017*».

Equateur Denis NGUIMBI

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire  
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,  
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison,  
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville  
B.P : 1431 ; Tél. : 22 294.13.34/ 05 736.64.64  
République du Congo

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire  
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO  
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison  
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville  
B.P : 1431 ; Tél. : 22 294.13.34/05 736.64.64  
République du Congo

**INSERTION LEGALE**

**«GESTRIM SERVICES INTERNATIONAL-CONGO»**

**En sigle «GSIC» SA**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
Au capital de : Cinquante Millions (50 000 000) Francs CFA  
Siège social : 57, Avenue KOUANGA MAKOSSO  
Boîte postale : 1999  
RCCM: CG/PNR/14 B 11  
Pointe-Noire - République du Congo

**INSERTION LEGALE**

**«DIVINE ESPERANCE» SARLU**

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au Capital Social de Francs CFA : Un Million (1 000 000)  
Siège Social : 49, Avenue Jacques OPANGAULT, Zone Industrielle de la foire, B.P: 1385  
RCCM: CG/PNR/16 B 1286  
Pointe-Noire, République du Congo

**AVIS DE CLOTURE DE LA LIQUIDATION**

La liquidation de la société «GESTRIM SERVICES INTERNATIONAL-CONGO», en sigle «GSIC» SA décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, le vingt avril 2016, a été clôturée le vingt juillet 2016 par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui ont:

- Approuvé le rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation;
- Examiné et approuvé le compte définitif de liquidation;
- Donné quitus au liquidateur et déchargé celui-ci de son mandat;

- Constaté la clôture de la liquidation.

La société «GESTRIM SERVICES INTERNATIONAL-CONGO», en sigle «GSIC» SA a été radiée du Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 29 septembre 2016.

*Fait à Pointe-Noire,  
le 6 octobre 2016.*

*Pour insertion,*

**Maître Christèle Elianne  
BOUANGA-GNIANGAISE,  
Notaire**

Il résulte d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 2 septembre 2016, enregistré à Pointe-Noire, le 14 septembre 2016, folio 162/19, n° 6323, la création d'une Société ayant les caractéristiques suivantes :

FORME: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

OBJET:

La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- Import-export;
- Commerce général;

Et, toutes autres opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement;

DENOMINATION: «DIVINE ESPERANCE» SARLU ;

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, 429,

Avenue Jacques OPANGAULT, Zone Industrielle de la foire, B.P: 1385, République du Congo;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M;

GERANCE: Monsieur Gilles OBAMBI-BOUSSARD ALLANDZAT est nommé gérant de la société, pour une durée indéterminée;

RCCM: CG/PNR/16 B 1286 ;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 6 septembre 2016.

*Fait à Pointe-Noire, le 11 octobre  
2016.*

*Pour avis,*

**Maître Christèle Elianne  
BOUANGA-GNIANGAISE,  
Notaire**

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire  
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO  
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville  
B.P : 1431 ; Tél.: 22 294.13.34/05 736.64.64  
République du Congo

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire  
1, Angle avenues Commandant FODE et Benoît GANONGO  
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville  
B.P : 1431 ; Tél. : 22.294.13.34/05 736 64 64  
REPUBLIQUE DU CONGO

**INSERTION LEGALE**

**«LIGABUE CENTRAL AFRICA CATERING» SARL**

Au capital de Francs CFA: Un Million (1 000 000)  
Siège social : Avenue Général Charles DE GAULLE, Immeuble Ex-Aéro Services, 3e étage, Centre-ville, B.P: 886  
RCCM/CG/PNR 08 B 340  
Pointe-Noire- République du Congo

**CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE - NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT CESSIION DES PARTS SOCIALES - MISE EN HARMONIE DES STATUTS AUX NOUVELLES DISPOSITIONS DE L'OHADA.**

Aux termes d'un Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société «LIGABUE CENTRAL AFRICA CATERING» SARL, en date à Pointe-Noire du 17 août 2016, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 6 octobre 2016, enregistré à Pointe-Noire, le 7 octobre 2016, folio 178/18, n° 6732; les associés de ladite société ont pris les résolutions suivantes:

- Changement de la dénomination sociale en «Central Africa Catering» SARLU;
- Nomination de Monsieur Frédéric Marie DEODATO, en qualité de nouveau gérant, en remplacement de Monsieur Joao Antonio DA CRUZ SEGUNDO;
- Cession des parts sociales entraî-

nant la transformation de la société en une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

- Mise en harmonie des statuts aux nouvelles dispositions de l'Acte Uniforme révisé OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (GIE).

Dépôt légal effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 16 DA 723, le 11 octobre 2016.

*Fait à Pointe-Noire, le 13 octobre  
2016*

**Maître Christèle Elianne  
BOUANGA-GNIANGAISE,  
Notaire**

**ANNONCE LEGALE**

**«UPSIDE PROPERTIES»**

Société par Actions Simplifiée  
Capital social de F. CFA : 260.000.000  
Siège social : 168, rue Stéphane TCHITCHELE  
R.C.C.M: CG/PNR/16 B 875  
Pointe-Noire - République du Congo

**NOMINATION DE LA DIRECTRICE GENERALE ADJOINTE**

Aux termes d'un Procès-verbal des décisions du Président de la société «UPSIDE PROPERTIES» SAS, en date du 28 juin 2016, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 19 septembre 2016 et dûment enregistré, folio 126/2, n° 640; le Président de ladite société a décidé de la nomination de Madame Sophie BAKALA, en qualité de Directrice Générale Adjointe de la

société.

Le Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire a été effectué sous le numéro 16 DA 720, le 11 octobre 2016.

*Fait à Pointe-Noire,  
le 13 octobre 2016.*

**Maître Christèle  
Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,  
Notaire**

Partenariat Congo-MTN

# Œuvrer en faveur du sport scolaire et universitaire

La société de téléphonie mobile MTN entend accompagner au mieux le Congo dans le développement de son sport, notamment de l'O.n.s.s.u (Office national du sport scolaire et universitaire), si l'on en croit son directeur général, Djibril Ouattara, reçu en audience, vendredi 14 octobre 2016, par Léon Alfred Opimbat, ministre congolais des sports et de l'éducation physique.

L'année dernière, la société MTN et le Ministère des sports et de l'éducation physique avaient noué un partenariat, à l'occasion des Jeux africains du cinquantième. Faire le point dudit partenariat et entrevoir les futures actions qui seront lancées dans le cadre de ce partenariat, tel était le mobile



Djibril Ouattara (à gauche) et Léon Alfred Opimbat.

de l'échange qu'ont eu les deux interlocuteurs, Léon Alfred Opimbat et Djibril Ouattara. «Ça été un partenariat gagnant-gagnant. Et donc, il était opportun que nous venions, aujourd'hui, saluer le ministre et scruter l'avenir. Nous avons vu ensemble les axes sur lesquels nos différentes équipes avaient déjà commencé à mener un certain nombre de réflexions,

à savoir comment redynamiser les Jeux scolaires et universitaires», a expliqué le directeur général de MTN. Il s'agit de voir «comment favoriser l'émergence réelle d'une pépinière aguerrie à des compétitions, de telle sorte que les sélections nationales des jeunes puissent avoir un comportement à la dimension de ce que sont les seniors».

MTN souhaite intervenir, également, dans la création des compétitions des jeunes, l'objectif étant aussi de mettre en valeur les infrastructures sportives construites par l'Etat. De même, dans l'aide à apporter aux acteurs impliqués dans l'organisation des compétitions.

G.M.

## Semi-marathon international de Brazzaville

### Décoration de 23 membres du comité de direction

Lundi 10 octobre 2016, la salle de conférence de la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo) était à l'honneur, lors de la cérémonie de décoration des membres du comité de direction du S.m.i.b (Semi-marathon international de Brazzaville), qui ont reçu leurs distinctions des mains du chancelier, directeur de la Grande chancellerie des ordres nationaux, le colonel Norbert Okiokoutina.

Les récipiendaires ont été élevés, respectivement, aux grades de commandeur, d'officier et de chevalier. 23, au total, les lauréats comptent en leur sein les cadres de la S.n.p.c, les membres de la Fédération congolaise d'athlétisme, un nommé de la société française A.s.e.I, partenaire international du S.m.i.b, des athlètes.

A l'issue de la décoration, le ministre Bruno Jean-Richard Itoua, de l'enseignement supérieur, un des récipiendaires, a, au nom de tous les nominés, remercié le chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso, initiateur du S.m.i.b, en 2002, ainsi que tous les membres de son comité de direction qui, treize éditions durant, ont travaillé d'arrache-pied pour porter le S.m.i.b à son niveau actuel.

C'est par décret n°2016-220 du 9 août 2016, que le président de la République, grand maître des ordres nationaux, Denis Sassou-Nguesso, a décidé de décerner, à titre normal, l'ordre du mérite sportif à ces cadres nationaux et étrangers, «qui ont contribué au rayonnement du sport congolais, notamment à travers l'organisation du Semi-marathon international de Brazzaville.» Cette décoration fait suite à celle du 14 août 2016, à Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza, décernée par le chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso, à l'occasion de la 13ème édition du S.m.i.b dans cette localité.

Parmi les récipiendaires, huit ont été promus au grade de commandeur, notamment Bruno Jean-Richard Itoua, Denis Auguste Marie Gokana, Ray-



Quelques membres du comité de direction décorés.

mond Ibata, Calixte Ganongo, Pascal Itoua Oyona, Henri Okemba, Emmanuel Mpioh, Victor Baryngthon. Au grade d'officier, ils étaient cinq: Marie-Thérèse Makaya, Mounqa Sembé, Gilbert Owoko Atiki, Gandzien Bongo, Jean Malanda. Les dix cadres élevés au grade de chevalier sont: Michel Mboundou-Kiongo, Elengha Obva, Jean Bérille

## Taekwondo

### Les journalistes initiés aux notions de la discipline

Les journalistes sportifs de Pointe-Noire ont été initiés aux notions de taekwondo, le 8 octobre 2016, au cours d'un séminaire de renforcement des capacités organisé par la Fécotae (Fédération congolaise de taekwondo) que dirige Me Stanislas Mby, ceinture noire 9e Dan, qui est en fin de mandat et a décidé, finalement, de ne plus se représenter pour faire la place aux jeunes.

Il s'agissait de permettre aux hommes du micro et de la plume de mieux interpréter le lexique et les techniques du taekwondo au cours des combats. La formation était donnée par Me Thomas Moutala, secrétaire général de ladite fédération, assisté de Me Eloi Ndoumba, arbitre international. Elle a porté, essentiellement, sur la connaissance des règles des

compétitions; de l'aire des combats; la position de l'arbitre central et des compétiteurs, les juges, le chronométrateur, le médecin, les coachs; la table de contrôle.

Les compétitions de taekwondo se déroulent, souvent, avec deux formules: la compétition individuelle par catégorie de poids et le championnat par équipes. La durée du combat pour les catégories Juniors et Seniors est de trois rounds de deux minutes, avec une minute de repos entre les rounds. En cas d'égalité au score après la fin du troisième round, un quatrième round supplémentaire sera organisé.

Les journalistes ont été éduqués, aussi, sur la procédure du début et de fin du combat, les techniques permises, les zones de frappes autorisées, les actes prohibés, les sanctions. Les points validés sont

soi». En treize éditions, l'événement s'est inscrit parmi les plus grands rendez-vous internationaux d'athlétisme et a, largement, contribué à la reconstruction du tissu national.

Véritable lieu de détection et d'éclosion de talents, le S.m.i.b a, grâce à la S.n.p.c, son sponsor officiel depuis son lancement, réussi à être un brassage des peuples de cultures et horizons divers. Né au lendemain des affrontements armés que le pays a connus au milieu des années 90, le S.m.i.b a permis, selon la vision de son initiateur, à fédérer la jeunesse congolaise, afin de lui donner une âme citoyenne et civique, et l'amener au cœur de la reconstruction de la paix sociale et de l'unité nationale mises à mal lors de ces affrontements. Le S.m.i.b fut créé par note de service N°225/Pr-Cab du 16 juin 2003.

Aristide Ghislain  
NGOUMA

## Football

### Dénonciations et suspicions

Le championnat national d'élite Ligue 1 de football, qui va s'achever, samedi 22 octobre 2016, est, certainement, le plus long et le plus agaçant de l'histoire du football congolais. Et pourtant, le rêve des organisateurs était d'en faire une grande fête. Eternuant, la compétition a fini par tousser. Dénonciations et suspicions ont alterné, dans la dernière ligne droite. Et l'implication maladroite d'un organe fédéral poussé à s'interroger si l'équité est une valeur encore partagée? Curieux giron!

Des arbitres auraient-ils été achetés par des clubs riches? On l'a soutenu. Des clubs lésés par des décisions des officiels explosent, écument de rage. Et pour cause. Avant la trente-huitième et dernière journée, une délibération de la commission de recours statuant sur «les appels interjetés par les équipes A.C Léopards, Etoile du Congo et V.Club Mokanda sur les points qui leur avaient été retirés...», publié le 14 octobre 2016, a influé sur le classement publié à l'issue de la trente-septième journée. Notamment en haut du tableau, où le coude-à-coude a persisté entre trois équipes qui se disputaient les deuxième et troisième places donnant accès à une coupe africaine, l'année prochaine. Les positions étaient les suivantes, selon l'avis d'homologation publié le 7 octobre, au sortir de la trente-sixième journée: 1.A.C Léopards (89 points/35 matchs), 2. J.S.T (73 points/36 matchs), 3. Diables-Noirs (71 points/35 matchs), 4. Etoile du Congo (69 points/36 matchs)... 16.V.Club Mokanda (36 points/35 matchs).

Au terme des matchs remis disputés entre le 8 et 13 octobre 2016, les positions ont évolué comme suit: 1. A.C Léopards (92 points), 2.Diables-Noirs (74 points), 3.J.S.T (73 points), 4.Etoile du Congo (72 points)... V.Club Mokanda (36 points). Mais, la commission de recours ayant rétabli l'A.C Léopards, l'Etoile du Congo et V.Club Mokanda «dans leurs droits», «en considération de la lettre du S.G de la Fécofoot», un léger changement s'est produit: 1.A.C Léopards (93 points), 2.Diables-Noirs (74 points), 3.Etoile du Congo (73 points, +39), 4.J.S.T (73 points, +28)... 16. V.Club Mokanda (37 points). Avez-vous découvert le «truc»?

Que l'organisateur se proclame gardien des règlements de sa compétition, cela est de son droit. Qu'il attende le dernier moment pour trancher des litiges datant de la phase aller, ça ne va plus. Il donne, lui-même, l'opportunité à ses détracteurs de le taxer, à tort ou à raison, d'avoir mis sa casaque de partisan. On connaît la suite de ce feuilleton. J.S.T, qui termine la compétition au pied du podium, crie à l'injustice, estimant être lésée par le «truc pondu par la commission de recours», pour paraphraser un de ses dirigeants.

Et cette histoire de dirigeants accusés d'avoir une manière très spéciale de faire passer la «pommade»? Ils auraient réclamé leur argent, la mission ayant échoué. On en parle, aussi.

### Diables-Noirs et Etoile du Congo «Africains»

Finalement, au terme de la 38<sup>e</sup> et dernière journée, c'est aux Diables-Noirs, deuxièmes au classement quel que soit le résultat de ces deux derniers matchs, et à l'Etoile du Congo, troisième, malgré sa défaite concédée face l'Inter Club (2-3), samedi 15 octobre, qu'échoient les deux derniers tickets congolais pour les coupes africaines 2017.

Quant à J.S.T, elle ne peut, en définitive, s'en prendre qu'à elle-même. Un match nul, pour son dernier match de la saison contre Patronage Sainte-Anne, le même jour, aurait fait son bonheur et permis de «dégouter tous les mauvais calculs censés l'écartier de la course», comme le clament, aujourd'hui, ses dirigeants. Mais, J.S.T a courbé lui aussi l'échine (0-1). Peut-être était-il écrit qu'elle ne serait pas «Africaine»...

Il ne reste plus qu'à attendre les derniers matchs, pour établir le classement officiel, tout en sachant que Pigeon Vert et Munisport sont, d'ores et déjà, relégués. Deux autres équipes les accompagneront...

Jean ZENGABIO

Les derniers résultats: J.S.P-A.C Léopards (2-2), A.S.P-V.Club Mokanda (3-0), Inter Club-S.M.O (3-2), CARA-Patronage Sainte-Anne (1-1), F.C Kondzo-A.S.K (0-0), Patronage Sainte-Anne-Munisport (3-1), A.C Léopards-La Mancha (3-0), S.M.O-A.S.K (2-1), Tongo F.C-Pigeon Vert (3-0), Etoile du Congo-J.S.P (4-3), F.C Kondzo-A.S.P (6-1), A.S Cheminots-Munisport (1-0), La Mancha-Nico-Nicoyé (0-3), Patronage Sainte-Anne-Inter Club (2-1), J.S.T-Diables-Noirs (1-5), S.M.O-V.Club Mokanda (2-1), CARA-A.S.K (0-1), Inter Club-Etoile du Congo (3-2), J.S.T-Patronage Sainte-Anne (0-1), J.S.P-CARA (2-1), S.M.O-F.C Kondzo (2-1), Munisport-V.Club Mokanda (2-4), Nico-Nicoyé-A.C Léopards (1-3), Jeunes Fauves-Pigeon vert (2-0), Diables-Noirs-A.S.K (1-0).



L'école consulaire de Pointe-Noire, ESCIC, donne la possibilité aux bacheliers d'être diplômés de l'Institut Franco-Américain de Management (IFAM) de Paris.

Un cycle entièrement en anglais avec des enseignants qualifiés, expérimentés et multiculturels.

La rentrée de la promotion 2016-2017 est prévue pour le 24 octobre 2016. Les inscriptions se poursuivent en:

- Bachelor en anglais, pour les bacheliers toutes séries (diplôme de IFAM/France);
- Bachelor BBA 3 en français et en cours du soir, pour les détenteurs de BTS (IFAM);
- Master of Business Administration, MBA (diplôme de ESLSCA/France);
- Master en Management des Ressources Humaines, MRH (diplôme de ESLSCA);
- Master en Contrôle de Gestion, MCG (diplôme de ITESCIA Paris);
- Master en Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement, MQHSE (ITESCIA);
- Master en Management des organisations (ESLSCA).

Tél.: 06 638 85 87; 04 43 148 27- escicinfo2013@gmail.com; site web: www.escic-cg.com

Equateur Denis  
NGUIMBI

**BUROTOP IRIS**

# TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !



**LED 32" HD: 159 000 Fcfa** | LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa | LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa  
 LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa | LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5

## CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

### La Qualité à petit prix



Fil TH 1,5



7.000 FCFA



Fil TH 2,5



10.900 FCFA



Schneider Electric  
Domaé

2.900 FCFA



legrand  
Prise Kaptika

400 FCFA



legrand  
Multiprise 2P+T

6.900 FCFA



legrand  
Hublot Rond

4.400 FCFA

6 Avenue Foch, près de la Mandarine centre ville Brazzaville République du Congo  
 Tél : 06 908 19 98 - 05 772 47 47 [www.celecsa.com](http://www.celecsa.com)